

**CARNET DE SERVICE CELLULE DE VIE  
WARTUNGSSHEFT FUR DEN WAGENAUFBAU  
SERVICEBOEKJE WOONGEDEELTE**

**CHAUSSON**

Edition Septembre 2016  
Stand September 2016  
Editie van september 2016

F  
D  
NL





# SOMMAIRE

Identification du véhicule :	P. 1
Sommaire :	P. 2
Attestation pour les garanties commerciales :	P. 3
Bienvenue à bord ! :	P. 4
Les garanties commerciales :	P. 5
En cas de revente	P. 5
Etendues des garanties commerciales	P. 5
Conditions Générales	P. 5
Ce que couvrent vos garanties commerciales	P. 5
Les éléments non couverts par les garanties commerciales :	P. 6
Entretien et réglages	P. 6
Utilisation du véhicule	P. 6 & 7
Pour bénéficiaire de la garantie commerciale :	P. 8
Cas de perte de la garantie contractuelle	P. 8
Garantie Commerciale étanchéité 7 ans	P. 8 & 9
Cas de non application de la garantie	P. 9
Activation et Conditions des garanties commerciales :	P. 10
Visite d'entretien / Visite d'entretien ÉTANCHÉITÉ :	P. 11 & 12
Révision rappel :	P. 13
Suivi entretien / Contrôle Etanchéité années 1 à 6 :	P. 14
Suivi entretien / Contrôle Etanchéité années 7 à 12 :	P. 15
Suivi entretien / Contrôle Etanchéité années 13 à 18 :	P. 16
Carte Changement de propriétaire :	P. 17
Dispositions légales reproduites :	P. 19
Extension de garantie commerciale 2 ans :	P. 20
ATTESTATION : Extension de garantie commerciale 2 ans :	P. 21



# BIENVENUE A BORD !

Vous venez de prendre possession de votre nouveau camping car / van et nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à notre marque.

Nous espérons que ce modèle répondra à vos attentes et vous assurera de nombreuses années de bons et loyaux services. Comme vous le savez, les camping-cars / vans sont composés d'une cellule de vie, montée sur un véhicule de base appelé « porteur » construit par un constructeur automobile.

Pour mieux vous familiariser avec votre nouveau camping car / van, nous vous conseillons de prendre connaissance des documents qui vous ont été fournis avec votre véhicule, notamment le carnet d'utilisation du porteur ainsi que le carnet de service et le manuel d'utilisation de la cellule. Ces documents vous donneront toutes les informations utiles sur les conditions d'utilisation, d'entretien et de garantie du porteur et de la cellule de vie.

## ■ LE CARNET D'UTILISATION DU PORTEUR

Le porteur bénéficie en ce qui le concerne, de la garantie commerciale de son constructeur. Il convient de vous reporter au document de ce constructeur remis lors de la livraison de votre véhicule pour connaître son fonctionnement, en assurer l'entretien et prendre connaissance des conditions de garantie.

Vous devrez vous adresser directement au réseau de ce constructeur automobile pour demander l'application de la garantie commerciale sur le porteur et pour assurer l'entretien du porteur (révisions mécaniques).

## ■ LE CARNET DE SERVICE CELLULE

Pour vous aider à suivre l'entretien de votre cellule camping car / van, nous avons conçu ce carnet de service qui décrit toutes les opérations d'entretien que doit obligatoirement subir votre cellule ainsi que leur périodicité. Une lecture attentive de ce carnet vous permettra de maintenir la cellule de votre camping-car / van en parfait état. Un entretien selon les préconisations des constructeurs de la cellule et du porteur est un gage de plus value en cas de revente de votre camping-car/van dans les années futures. Un défaut d'entretien peut générer un vieillissement prématuré de la cellule et/ou de ces équipements.

## ■ LE MANUEL D'UTILISATION CELLULE

Le manuel d'utilisation de la cellule vous permettra de prendre connaissance de toutes les informations concernant l'équipement de votre camping-car / van ainsi que les précautions à prendre et les consignes à observer lors de son utilisation.

Après 7 ans, bien que les garanties commerciales soient échues, l'entretien du porteur et de la cellule de vie doit toujours être effectué par un professionnel (cf. Rubrique : Visite d'entretien).

*Bonne lecture et... bonne route !*

# LES GARANTIES COMMERCIALES

La cellule de vie de votre véhicule neuf est couvert par chacune de nos garanties à partir de la date de la 1<sup>ère</sup> immatriculation inscrite sur le « certificat d'immatriculation » de votre véhicule, pour la période indiquée (deux (2) et sept (7) ans) et sans limitation de kilométrage, sauf dispositions particulières contraires portées à votre connaissance.

Afin de bénéficier de la gratuité des travaux à effectuer sur votre véhicule au titre de nos diverses garanties commerciales, vous devrez les confier exclusivement à un distributeur/réparateur agréé de la marque.

**En cas de revente** de votre véhicule, ses acquéreurs successifs bénéficieront de nos différentes garanties commerciales jusqu'à leur date respective d'expiration, sous réserve que les conditions d'application de ces garanties aient été remplies par chacun d'entre eux. A cet effet, vous vous engagez à transmettre à votre acquéreur les conditions d'application de ces garanties.

**Nos garanties commerciales** sont applicables tant que votre véhicule reste immatriculé et circule dans les pays de l'Union Européenne ainsi que dans les pays ou territoires inscrits sur la carte verte d'assurance de votre véhicule.

## **Garanties commerciales - conditions générales**

En complément de la garantie légale des vices cachés, Trigano VDL – 1 Avenue de Rochebonne 07302 Tournon sur Rhône garantit :

- la cellule de vie de votre véhicule neuf contre tout défaut de fabrication, pendant une durée de 2 ans, sans limitation de kilométrage, sauf dispositions particulières contraires portées à votre connaissance, à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> immatriculation inscrite sur le « certificat d'immatriculation » de votre véhicule.
- l'étanchéité de la cellule de vie pendant une durée de 7 ans sans

limitation de kilométrage sauf dispositions particulières portées à votre connaissance, à compter de la date de 1<sup>ère</sup> immatriculation inscrite sur le « certificat d'immatriculation » de votre véhicule.

Le porteur et ses composants sont couverts par la ou les garanties commerciales accordées par son constructeur ou ses représentants. Ce carnet de service « cellule de vie » ne traite que de la partie habitation de votre véhicule.

## **Ce que couvrent vos garanties commerciales :**

En dehors des restrictions mentionnées ci-après, la garantie commerciale 2 ans et 7 ans de votre cellule de vie couvre la remise en état ou l'échange à titre gratuit des pièces reconnues défectueuses par Trigano VDL ou son représentant ainsi que la main-d'oeuvre nécessaire à l'opération de remise en conformité du véhicule.

Cette opération pourra être effectuée avec des pièces neuves ou échange standard au seul choix du constructeur ou de son représentant.

Il est à noter que :

- les interventions réalisées au titre de la garantie commerciale n'ont pas pour effet de prolonger celle-ci. En particulier, le remplacement d'une pièce dans le cadre des opérations de garantie ne prolonge pas la durée de cette dernière.

La garantie commerciale couvrant les pièces échangées expire à la date d'échéance de la garantie de votre véhicule. Toutefois, en cas d'immobilisation de votre véhicule égale ou supérieure à 7 jours consécutifs au titre de cette Garantie Commerciale et qui ne serait pas de votre fait, ladite Garantie Commerciale sera prolongée d'autant. Ces dispositions ne font pas obstacle à la mise en oeuvre de la garantie légale.

- les pièces remplacées au titre de la garantie commerciale deviennent la propriété de Trigano VDL.

# LES ELEMENTS NON COUVERTS PAR LES GARANTIES COMMERCIALES

## Entretien et réglages :

- les opérations d'entretien et de révisions nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, mentionnées dans ce carnet de service cellule de vie ou dans le carnet du porteur ou dans les notices explicatives des équipements (chauffage, réfrigérateur, plaque cuisson, toilette, chauffe-eau...) comme l'additivation et le remplacement du filtre à particules aux kilométrages appropriés ainsi que le remplacement de pièces consommables telles que les filtres à huile, à air, à combustible ou d'habitacle...

- les réglages ou mises au point (parallélisme, équilibrage des roues, train avant, portes, ...)

- le remplacement des pièces subissant une usure normale liée à l'utilisation du véhicule, à son kilométrage, à son environnement géographique et climatique si ce remplacement n'est pas la conséquence d'une défaillance. Il s'agit des pièces suivantes :

plaquettes, garnitures et disques de freins, pneumatiques, embrayage, batterie de démarrage 12V et batterie(s) auxiliaire(s) de la cellule de vie, courroies, amortisseurs, balais d'essuie vitre, bougies, lampes, leds, piles et fusibles, rotules, roulements de roues, textiles et revêtements (tapis de plancher, coiffes d'assises, de dossier, d'accoudoir, d'appuitête, rideau, literies...), tuyauteries souples et leurs colliers / raccords, joints de porte et portillons...

Les entretiens courants, autres que ceux mentionnés dans ce carnet (cf. Rubrique : Visite d'entretien) et de la cellule peuvent être réalisés en dehors du réseau de distributeurs/réparateurs agréés par le constructeur.

## Utilisation du véhicule :

- les vibrations et bruits liés au fonctionnement du véhicule, les détériorations telles que la décoloration, l'altération ou la déformation de pièces dues à leur vieillissement normal,

- les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations, foudre, tempête ou autres aléas atmosphériques, ainsi que ceux consécutifs à des accidents, incendies, vandalisme ou vols,

- les détériorations des baies et ouvrants en verre acrylique suite à l'utilisation de produits de nettoyage ou d'entretien non adaptés à ce matériau (produits à base de solvants, alcoolisés, abrasifs ou corrosifs) ou suite au non respect des préconisations d'utilisation de ces baies et ouvrants.

- les détériorations des ouvrants et structures dues à l'utilisation du véhicule sur route avec des baies ou lanterneaux ouverts et/ou non verrouillés.

- les conséquences de réparations, transformations ou modifications qui auraient été réalisées sur votre véhicule par des entreprises non agréées par le constructeur,

- les conséquences de détériorations ou défauts apparus suite à la pose d'accessoires sans respect des préconisations de montage du constructeur (panneau solaire, antenne TV, store, galerie, porte vélo, attelage, porte moto, échelle...) et qui n'aurait pas été effectuée dans les règles de l'art.

- Les documents relatifs aux garanties des appareillages non conçus par le fabricant de la cellule, notamment les appareils ménagers ou de confort qui font l'objet de réglementations ou d'homologations spécifiques, rentrant dans la composition du camping-car/van (réchaud, réfrigérateur, plaque de cuisson, évier, chauffage, chauffe-eau, climatisation, etc....) vous seront remis lors de la livraison du campingcar / van. Ces appareils ménagers ou de confort ainsi que les appareils en option ou en accessoires (télévision, antenne, panneau solaire..) bénéficient uniquement de la garantie accordée par leurs fabricants ou vendeurs respectifs.

# LES ELEMENTS NON COUVERTS PAR LES GARANTIES COMMERCIALES

Vous pourrez exercer ces garanties en vous adressant à un distributeur / réparateur agréé de notre marque.

- tout autre frais non spécifiquement prévu par la présente garantie commerciale ou par la garantie légale, les frais que vous aurez pu éventuellement engager dans le cadre de l'application des présentes garanties commerciales (transport de votre camping-car/ van dans un atelier agréé / frais éventuellement occasionnés par l'immobilisation de celui-ci : frais d'hôtel, relogement, frais de bouche, location saisonnière, etc.) **demeurent à votre charge.**

Le délai de remise en état de votre véhicule ne pourra, par ailleurs, donner lieu à aucune indemnité d'immobilisation, de perte de jouissance ou d'exploitation, ...

De plus, les présentes garanties ne s'appliquent pas aux incidents qui auraient notamment pour origine :

- une utilisation inhabituelle,
- une surcharge du véhicule, même passagère,
- une négligence dans les préconisations d'entretien,
- les dommages occasionnés par un accident ;
- le lavage du camping-car/van avec un appareil à haute pression et/ou l'utilisation de produits de nettoyage pouvant altérer ou décolorer les éléments de la cellule de vie ;
- la non-réalisation des contrôles de révision obligatoires auprès d'un distributeur ou d'un réparateur agréé de la marque, selon les délais et les modalités précisés dans le présent carnet de cellule de vie ;
- l'utilisation du camping-car/van pour la location, et plus généralement dans un cadre professionnel ;
- l'altération, la modification, la réparation du camping-car/van ou de tout ou partie de ses composants effectuée hors du réseau agréé de la marque ou dans le réseau mais sans l'accord préalable du fabricant de la cellule ;
- l'absence de réparation, dans les plus brefs délais, des défauts relevés lors d'une révision de contrôle auprès d'un réparateur agréé de la marque ;
- l'utilisation de pièces détachées non d'origine.

# POUR BÉNÉFICIER PLEINEMENT DE LA GARANTIE COMMERCIALE

## Ce que vous devez faire pour bénéficier pleinement de la garantie commerciale :

- La présente garantie, accordée par le fabricant, ne s'applique que si les matériels ont été correctement utilisés et entretenus conformément aux recommandations figurant dans le carnet de service cellule de vie et dans le manuel d'utilisation délivrés avec chaque véhicule, et, plus généralement, sous réserve que ces matériels soient utilisés dans des conditions normales, c'est-à-dire selon l'usage auquel le véhicule est destiné.
- Vous devez présenter le « carnet de service cellule de vie » de votre véhicule à jour, comportant notamment la FICHE D'IDENTIFICATION DU CAMPING-CAR OU DU VAN, dûment remplie par votre distributeur vendeur.
- Vous devez faire réaliser l'entretien et les révisions du véhicule en parfaite conformité avec les prescriptions du constructeur et vous devez être en mesure d'en apporter la preuve (fiches de suivi d'entretien, factures,..).
- Dès la détection d'un éventuel défaut, votre véhicule doit être présenté au réparateur agréé de la marque pour remise en état pendant les heures normales d'ouverture. Cette mesure a pour but de préserver votre sécurité et celle de vos passagers ainsi que d'empêcher l'aggravation du défaut constaté qui pourrait entraîner des réparations plus importantes que celles nécessitées à l'origine. En conséquence, la garantie commerciale ne couvre pas le défaut et ses conséquences lorsque vous n'avez pas agi dès la détection dudit défaut.
- Vous devez également répondre à toute invitation de votre distributeur vendeur, d'un réparateur agréé de la marque ou du constructeur à faire procéder immédiatement à une remise en conformité de votre véhicule.

- Le non respect de ces règles engagerait votre responsabilité sur toute conséquence directe ou indirecte à venir concernant le bon fonctionnement de votre véhicule.

## Vous perdriez le bénéfice de la garantie contractuelle dans les cas suivants :

- Si des modifications ou adaptations ont été effectuées sur votre véhicule alors qu'elles n'étaient ni prévues ni autorisées par le constructeur ou qu'elles ont été réalisées sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier,
- si la défaillance est due à la négligence ou au non respect des prescriptions figurant dans le(s) guide(s) d'utilisation et d'entretien,
- si votre véhicule a été utilisé anormalement ou à des fins professionnelles (location ou usage professionnel) ou s'il a subi une surcharge, même passagère.

## Garantie commerciale étanchéité 7 ans :

Le bénéfice de la garantie de 7 ans sur l'étanchéité de la cellule est conditionnée à la réalisation d'opérations de vérification et d'entretien annuel auprès d'un réparateur agréé de la marque, au plus tard dans les 2 mois suivant chaque date anniversaire de la première immatriculation du camping-car/van et ce, pendant une durée de sept (7) ans.

L'absence de réalisation de ces opérations entraîne l'exclusion de la garantie.

# POUR BÉNÉFICIER PLEINEMENT DE LA GARANTIE COMMERCIALE

## **Vous perdriez le bénéfice de la garantie contractuelle dans les cas suivants (suite) :**

Les opérations de vérification et d'entretien sont payantes et à la charge du propriétaire du camping-car / van.

Les opérations de contrôle pourront être facturées par le distributeur/réparateur agréé au client final à un tarif indicatif de 140€ HT (tarif au 1er juin 2016). Ce tarif est librement fixé par nos distributeurs/réparateurs agréés.

Compte tenu de la technicité des matériaux et des procédés utilisés pour l'étanchéité de la cellule, seuls les réparateurs ou distributeurs agréés de la marque sont habilités à décider de la réparation ou du remplacement des éléments qui seraient défectueux.

La validation du contrôle d'étanchéité est faite par le distributeur via internet dans nos fichiers.

A l'issue du contrôle, le distributeur émet un rapport de contrôle reprenant les valeurs de l'étanchéité relevées et le remet au fabricant pour qu'il l'archive. Un double de ce rapport vous est remis. Cette garantie couvre l'ensemble des dommages qui seraient dus à une modification anormale de l'étanchéité d'origine de votre cellule.

## **La présente garantie ne s'applique pas lorsque la défektivité est due :**

- à l'usure normale,
- à une négligence dans les préconisations d'entretien,

- à des dommages occasionnés par un accident ou un raccordement anormal (eau, gaz, électricité...);
- à l'utilisation du camping-car/van pour la location ou pour faire du transport dans un cadre professionnel;
- à l'absence de demande de réparation de défauts dans les plus brefs délais après leur découverte;
- au lavage du camping-car/van avec un appareil à haute pression;
- à une intervention rentrant dans le cadre de la garantie commerciale effectuée en dehors du réseau de distributeurs agréés;
- à une utilisation anormale du camping-car/van, à savoir contraire aux prescriptions et recommandations du manuel de garantie de la cellule;
- à une modification de tout ou partie des éléments composant la cellule;
- à tout montage d'éléments optionnels non réalisé d'origine par le fabricant;
- à des infiltrations causées par des dégâts accidentels (sinistre), des actes de vandalisme, des événements atmosphériques (foudre, feu, petite grêle, inondation, ...), des agressions chimiques, endommageant la cellule.

Pour bénéficier de cette garantie commerciale étanchéité 7 ans, les conditions générales de la garantie commerciale exposées ci-avant, devront être intégralement respectées (suivi du plan d'entretien, exclusions des conditions particulières...).

## ACTIVATION ET CONDITIONS D'EXERCICE DES GARANTIES COMMERCIALES

En complément des indications sur les éléments couverts et non couverts par les garanties commerciales, le bénéfice des garanties commerciales cellule (2 ans avec ou sans extension 2 ans) et 7 ans est subordonné au respect des conditions suivantes :

- lors de changement de domicile, l'acquéreur doit faire connaître sa nouvelle adresse auprès du constructeur de la cellule à l'adresse ci-dessous ;
- lors de revente du véhicule au cours de la période de garantie, il faut préciser au nouveau propriétaire qu'il doit remplir la page « CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE » reproduit dans le carnet de service cellule de vie et l'adresser au constructeur de la cellule à l'adresse suivante :

### **TRIGANO V.D.L.**

Centre Clients

1 Avenue de Rochebonne - CS 69003

07302 TOURNON CEDEX (France)

En cas de revente du véhicule, la garantie sera poursuivie à condition que les opérations de vérification et d'entretien aient bien été réalisées par un réparateur agréé de la marque et que le nouvel acquéreur se fasse connaître par courrier auprès du constructeur.

Nota : lors des opérations de vérifications et d'entretien, il vous revient de faire remplir par le réparateur agréé réalisant l'opération le carnet de garantie du camping-car/van.

Le non-respect de ces dispositions entraînera l'annulation totale des garanties commerciales.

## VISITE D'ENTRETIEN

Une visite de contrôle et entretien est à faire réaliser par un membre agréé du réseau de distributeurs de la marque. La visite est à faire chaque année à la date anniversaire de la première immatriculation et au plus tard dans les deux mois qui suivent cette date.

Les opérations de contrôle pourront être facturées par le distributeur/réparateur agréé au client final à un tarif indicatif de 140€ HT (tarif au 1<sup>er</sup> juin 2016). Ce tarif est librement fixé par nos distributeurs/réparateurs agréés.

Tous les travaux d'entretien courant devront être exécutés par les représentants agréés ou par les fabricants ou représentants agréés des différents appareils. (Réfrigérateur, chauffage, chauffe-eau, réchaud...).

Pour le cas où la révision ferait apparaître la nécessité de travaux, l'exécution de ceux-ci sera soumise à l'accord préalable du client suivant devis que le réparateur agréé lui présentera.

### CONTROLES D'ENTRETIEN A FAIRE :

#### Installation électrique :

tester les différents appareils fonctionnant sur 12 V et 230 V.

#### Installation gaz :

- vérifier la pression,  
- tester les différents appareils fonctionnant au gaz.

#### circuit eau :

- contrôle des circuits et colliers, vérification écoulement,  
- contrôle pompe,  
- contrôle des indicateurs de niveau.

#### vérification portes et trappes :

- réglages si nécessaire, notamment les fermetures, les lanterneaux, baies et stores.

#### lubrification :

- armature des lanterneaux,  
- charnières et serrures des trappes extérieures et portes,  
- marchepied,  
- charnières mobilier,  
- vérins de stabilisation,  
- etc.

#### plancher :

- vérification de l'état général du plancher y compris réservoirs extérieurs,  
- vérification de l'état de la peinture de protection sous plancher.

#### toilette :

- vérifier l'état des masticages.

## VISITE D'ENTRETIEN / ÉTANCHÉITÉ

Un contrôle détaillé est à réaliser avec un appareil de mesure de l'humidité.

Les valeurs mesurées seront reportées sur la fiche que le distributeur éditera à partir de notre site après-vente.

Une copie de cette fiche avec les résultats mesurés est à conserver de préférence dans votre carnet de service.

### CONTROLE SPÉCIFIQUE ÉTANCHÉITÉ

#### Toit :

- lanterneau avant
- lanterneau milieu
- lanterneau arrière
- lanterneau salle de bain
- cheminée

#### Face latérale gauche intérieure :

- fenêtre 1
- fenêtre 2
- fenêtre 3
- portillon WC
- jonction toit / plancher
- jonction paroi / paroi arrière

#### Autres points :

- plancher de la capucine
- cheminée chauffage
- portillon gaz
- remplissage eau
- coffre à gaz
- grille frigo

#### Face latérale droite intérieure :

- fenêtre 1
- fenêtre 2
- fenêtre 3
- porte cellule
- jonction toit / plancher
- jonction paroi / paroi arrière

#### Face arrière :

- fenêtre
- portillon
- 3<sup>e</sup> feu
- pattes porte-vélo
- jonction toit / plancher

#### Contrôle du dessous du véhicule :

- vérification des passages de fils et tuyaux
- vérification de l'état du plancher sur le pourtour liaison face / plancher
- vérification de toutes liaisons : parois latérales / paroi arrière, paroi avant / parois latérales, toit / face, faces entre elles...

#### Options :

- fixation panneau solaire et passage câble
- fixation antenne et passage câble
- pattes fixation store
- fixation pied de store
- caméra de recul et passage câble

### CONTROLE SPÉCIFIQUE ÉTANCHÉITÉ POUR LE VAN

#### **Extérieur du van :**

- Contrôle étanchéité et fonctionnement des ouvrants (baies, lanterneaux, grilles...).
- Contrôle étanchéité et fonctionnement des portillons et portes du van, réglage si nécessaire
- Vérifier état général de la carrosserie.

#### **Intérieur du van :**

- Fonctionnement et étanchéité des circuits d'eau chaude et froide.
- Conformité et fonctionnement des circuits et appareils électriques.
- Fonctionnement des stores et portes de meubles, réglage si nécessaire.

#### **Sous le châssis :**

- Vérification des fixations des tuyaux d'évacuations d'eaux usées et des vannes de vidange de réservoir.

## RÉVISION RAPPEL

Le bénéfice de la garantie de 7 ans sur l'étanchéité de la cellule est conditionnée à la réalisation d'opérations de vérification et d'entretien annuels auprès d'un réparateur agréé de la marque, au plus tard dans les 2 mois suivant chaque date anniversaire de la première immatriculation du camping-car/van et ce, pendant une durée de sept (7) ans.

**L'absence de réalisation de ces opérations entraîne l'exclusion de la garantie commerciale.**

### **IMPORTANT :**

La validation du contrôle, s'il est bon, a été transmise au Service Relations Clientèle par votre distributeur via le système internet mis en place.

En cas d'anomalie relevée pendant le contrôle, une intervention atelier devra être effectuée par le distributeur agréé. Un nouveau contrôle sera réalisé gratuitement pour valider l'intervention et fera l'objet d'attestation.

**Nota :** Conservez soigneusement une copie des documents et toutes les factures se rapportant à votre véhicule (facture d'achat, factures d'entretien, ...). Elles vous seront réclamées en cas de recours en garantie.

De plus, après 7 ans, bien que les garanties commerciales soient échues, l'entretien du véhicule et de la cellule de vie doit toujours être effectué par un professionnel.

## SUIVI ENTRETIEN / CONTRÔLE ETANCHEITE années 1 à 6

<p>1<sup>ère</sup> année : le ___ / ___ / 20 ___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur agréé</p>	<p>2<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20 ___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur agréé</p>	<p>3<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20 ___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur agréé</p>
<p>4<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20 ___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur agréé</p>	<p>5<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20 ___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur agréé</p>	<p>6<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20 ___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur agréé</p>

## SUIVI ENTRETIEN / CONTRÔLE ETANCHEITE années 7 à 12

<p>7<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___ Signature client agréé</p> <p>Cachet du réparateur / distributeur agréé</p>	<p>8<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___ Signature client</p> <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>	<p>9<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___ Signature client</p> <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>
<p>10<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___ Signature client</p> <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>	<p>11<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___ Signature client</p> <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>	<p>12<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___ Signature client</p> <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>

## SUIVI ENTRETIEN / CONTRÔLE ETANCHEITE années 13 à 18

<p>13<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>	<p>14<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>	<p>15<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>
<p>16<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>	<p>17<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>	<p>18<sup>e</sup> année : le ___ / ___ / 20___</p> <p>Signature client</p>  <p>Cachet du réparateur / distributeur</p>



A affranchir  
au tarif en  
vigueur

**TRIGANO**

***VDL***

**CENTRE CLIENTS**

1, avenue de Rochebonne

CS 69003

**07302 TOURNON-SUR-RHÔNE Cedex (France)**

# DISPOSITIONS LEGALES REPRODUITES

## **France uniquement :**

Code de la consommation :

Article L217-4

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Code civil :

1641 : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

1648, alinéa 1 : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

## **Belgique et Luxembourg uniquement :**

Il est rappelé que la présente garantie commerciale ne fait pas obstacle aux garanties légales prévues par le droit du pays dans lequel le camping-car a été vendu au client, à savoir :

Pour le Luxembourg les articles L 212-1 à 212-9 du code de la consommation relatifs aux garanties légales et articles 1641 à 1649 du code civil relatifs aux vices cachés.

Pour la Belgique, notamment la loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation.

## EXTENSION DE GARANTIE COMMERCIALE 2 ans - France uniquement -

### - EXTENSION DE GARANTIE CELLULE (OPTION PAYANTE)

Le constructeur de la cellule vous propose pour les véhicules neufs, en option payante, une extension de 2 ans de la garantie commerciale 2 ans initiale. Cette extension doit obligatoirement être souscrite au moment de l'achat de votre véhicule ou au plus tard à sa livraison.

L'extension de garantie prolonge de deux (2) années les conditions de mise en oeuvre et d'exclusion de la garantie commerciale cellule 24 mois.

Les éléments couverts et non couverts par cette extension de garantie commerciale de 24 mois supplémentaires sont identiques à ceux mentionnées pour les garanties commerciales 2 ans et 5 ans. Comme mentionné, les appareils ménagers, de confort, en option ou en accessoires ne sont pas couverts par l'extension

de garantie commerciale 24 mois proposée en option par le constructeur -France uniquement-.

De plus, le bénéfice de l'extension de garantie est soumis au respect des conditions suivantes :

- régler à votre distributeur / vendeur agréé par la marque au moment de la livraison du véhicule neuf une somme forfaitaire de 1000€ TTC (tarif au 1<sup>er</sup> juin 2016).
- La mention relative à l'extension de la garantie commerciale 2 ans figure sur la facture d'achat du véhicule neuf.
- faire réaliser obligatoirement au début de chacune des années supplémentaires et au plus tard, dans les 2 mois suivant la date anniversaire de la 1<sup>ère</sup> immatriculation du véhicule, un contrôle de votre cellule.



A affranchir  
au tarif en  
vigueur

**TRIGANO**

**VDL**

**CENTRE CLIENTS**  
1, avenue de Rochebonne

CS 69003

**07302 TOURNON-SUR-RHÔNE Cedex (France)**

---

**Notes personnelles**

A large rectangular box with a solid black border, containing ten horizontal dotted lines for writing. The lines are evenly spaced and extend across most of the width of the box.

**Notes personnelles**

A large rectangular box with a solid black border, containing ten horizontal dotted lines for writing notes. The lines are evenly spaced and extend across most of the width of the box.



# CHAUSSON

## TRIGANO VDL

– 1 avenue de Rochebonne - CS 69003 –  
07302 TOURNON Cedex – Tél. : 04 75 07 55 00 – Fax : 04 75 07 55 58  
SAS au capital de 7 000 000 E - TVA FR 26 458 502 838 – 458 502 838  
RCS Paris – NAF 342 B - Siège social : 100 rue Petit – 75019 PARIS

*REPRODUCTION OU TRADUCTION MEME PARTIELLES SONT INTERDITES SANS AUTORISATION ECRITE DE LA SOCIETE TRIGANO VDL  
EN CAS DE VERSION MULTILINGUE, C'EST LA LANGUE FRANÇAISE QUI FAIT FOI.*

*OHNE SCHRIFTLICHE GENEHMIGUNG DER FIRMA TRIGANO VDL IST EINE AUCH NUR TEILWEISE WIEDERGABE ODER ÜBERSETZUNG VERBOTEN.  
BEI MEHRSPRACHIGER VERSION GILT DIE FRANZÖSISCHE SPRACHE.*

*HET IS VERBODEN OM DIT BOEKJE VOLLEDIG OF ZELFS GEDEELTELIJK TE REPRODUCEREN OF TE VERTALEN ZONDER SCHRIFTELIJKE TOESTEMMING VAN DE ONDERNEMING TRIGANO VDL.  
IN GEVAL VAN EEN VERSIE IN MEERDERE TALEN, IS HET DE FRANSE TEKST DIE DOORSLAGGEVEND IS.*



**papiers** Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent



**papiers** Mit Ecofolio  
werden alle  
Papiere recycelt



**papiers** Met Ecofolio  
kan al het papier  
worden gerecycled

A photograph of the Eiffel Tower in Paris, France, set against a dramatic sky with a rainbow. The foreground is filled with a field of purple lavender. Numerous pink petals are scattered throughout the scene, appearing to fall from the sky. The Eiffel Tower is the central focus, with its intricate lattice structure clearly visible.

# MANUEL D'UTILISATION BENUTZERHANDBUCH GEBRUIKSHANDLEIDING

**CHAUSSON**

Edition Septembre 2016  
Stand September 2016  
Editie van september 2016

F  
D  
NL



## CHAP. I Introduction

Cher Client,

Vous venez de prendre possession de votre nouveau *CAMPING-CAR*

nous vous en remercions et vous félicitons de votre choix.

Nous vous conseillons de faire connaissance avec votre nouveau camping-car en lisant ce manuel et souhaitons que celui-ci vous apporte toute satisfaction.

Ce manuel d'utilisation vous donne toutes les informations concernant l'équipement de la cellule ainsi que les précautions à prendre et les consignes à observer dans son utilisation. Pour le châssis de base, reportez-vous aux conseils et consignes donnés par le fabricant.

Suivez nos conseils et partez tranquilles...

Par ailleurs, votre distributeur/vendeur sera heureux de vous conseiller et de vous faire profiter de son expérience, notamment sur les équipements de sécurités ou réglementaires de votre pays et/ou du pays où vous désirez voyager. (Gilets de sécurité, triangle(s),...).

N'hésitez pas à faire appel à lui en toutes circonstances.

Nota : Conservez soigneusement une copie des documents d'homologations ainsi que toutes les factures se rapportant à votre camping-car (facture de vente, factures d'entretien, ...). Elles vous seront réclamées en cas de recours en garantie.

Alors bonne lecture et bonne route !

# Sommaire

<b>Chap. I INTRODUCTION</b>	P. 1			
<b>Chap. II PRÉPARATION AVANT LE DÉPART</b>				
Préparation porteur	P. 3			
Préparation cellule de vie (extérieur)	P. 3			
Préparation cellule de vie (intérieur)	P. 4			
<b>Chap. III TRANSPORTS DES PASSAGERS</b>	P. 5			
<b>Chap. IV CHARGEMENTS &amp; CHARGE UTILE</b>	P. 6			
<b>Chap. V BAIES/LANTERNEAUX/PORTILLON SOUTE</b>	P. 8			
<b>Chap. VI CONDUITE</b>	P. 11			
<b>Chap. VII PNEUMATIQUES</b>	P. 12			
<b>Chap. VIII SIGNALISATION, lampes</b>	P. 13			
<b>Chap. IX MANŒUVRE DE STATIONNEMENT</b>	P. 15			
<b>Chap. X CHARTE DU CAMPING-CARISTE</b>	P. 17			
<b>Chap. XI FONCTIONNEMENT DES APPAREILS</b>	P. 18			
Alimentation électrique	P. 18			
Batteries	P. 19			
Tableau de commande et de contrôle	P. 24			
Fusibles	P. 26			
Sécurité alimentaire	P. 27			
Réfrigérateur	P. 28			
Four à gaz (option uniquement)	P. 33			
Mini grill camping (UK)	P. 34			
			Plaque de cuisson	p. 35
			Plancha "EASY CHEF"	p. 36
			Chauffe-eau (Boiler) / Chauffage	P. 38
			Combi TRUMA	P. 42
			Chauffage à Air alimenté par le GASOIL	P. 46
			Chauffage WEBASTO Air Top 5500	P. 46
			Chauffage EBERSPÄCHER	P. 48
			Chauffage ALDE	P. 50
			Circuit gaz	P. 53
			Circuit eau	P. 56
			Circuit 230V	P. 59
			Lanterneaux panoramiques	P. 60
			Couchages	P. 61
			Pied de table Electrique	P. 66
			WC chimique C250	P. 67
		<b>Chap. XII MANŒUVRE DES SIEGES PIVOTANTS</b>		P. 70
		(Cabine de conduite)		
		<b>Chap. XIII SÉCURITÉ : Ventilation - Extincteur</b>		P. 71
		<b>Chap. XV UTILISATION HIVERNALE</b>		P. 71
		Précautions et conseils		
		<b>Chap. XV NETTOYAGE</b>		P. 71
		<b>Chap. XVI HIVERNAGE</b>		P. 72
		<b>Chap. XVII Camping-cars INTEGRAUX</b>		P. 73



## CHAP. II Préparation avant le départ

Un camping-car comporte deux éléments distincts : d'une part le véhicule de base ou porteur qui vous permet de rouler et d'autre part la cellule de vie où vous allez passer vos vacances. Avant de partir, il convient de procéder à quelques vérifications d'usage sur l'un et l'autre de ces deux éléments.

### ■ PRÉPARATION PORTEUR

Au niveau du porteur, les vérifications qui sont à faire avant le départ sont les mêmes que celles que vous faites habituellement sur votre voiture. Ce sont les vérifications d'usage, à savoir le contrôle des niveaux d'huile moteur, eau du circuit de refroidissement, eau du lave-glace, ainsi que le bon fonctionnement de tous les feux de position et de circulation, sans oublier le réglage des deux rétroviseurs extérieurs très utiles compte tenu du gabarit du véhicule et un contrôle du niveau du liquide électrolytique de vos batteries.

Un contrôle de la pression des pneumatiques va bien évidemment de soi.

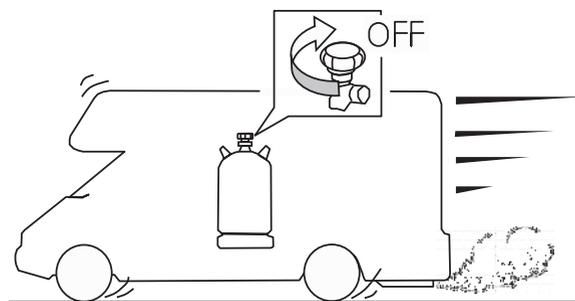
### ■ PREPARATION CELLULE DE VIE (EXTÉRIEUR)

La première des choses à faire avant le départ est de procéder à l'alimentation électrique de la cellule de vie. En effet, un camping-car comporte deux batteries, une qui alimente le porteur (moteur) et une seconde qui alimente le circuit électrique de la cellule de vie.

Cette batterie se situe dans un compartiment spécifique.

La mise en service du camping-car se poursuit par la mise en place des bouteilles de gaz (PROPANE exclusivement), qui trouvent leur place dans un coffre étanche à accès extérieur.

⚠ En roulant, les bouteilles doivent être fermées. Des pictogrammes dûment placés rappellent cette obligation.



## CHAP. II Préparation avant le départ



### ■ PREPARATION CELLULE DE VIE (EXTÉRIEUR) (suite)

Le plein du réservoir d'eau propre se fera par l'intermédiaire de l'orifice extérieur marqué d'un pictogramme d'identification spécifique afin de le distinguer de celui du réservoir à carburant de votre véhicule de base.

Les prises d'air ou orifices de l'ensemble des appareils ménagers seront à dégager s'ils ont été obstrués.

Des obturateurs pour les grilles du réfrigérateur sont fournies en option par votre distributeur.

La cassette des WC sera elle aussi à mettre en service avec l'introduction d'une dose de produit chimique sans oublier l'adjonction d'un peu d'eau. Cette opération se fera par l'extérieur (portillon d'accès) mais peut très bien être réalisée à partir de l'intérieur de la cellule de vie.

### ■ PREPARATION CELLULE DE VIE (INTÉRIEUR)

La première des choses à faire est de mettre en route le circuit électrique à partir du tableau de commande.

Puis il convient de vérifier le fonctionnement de la pompe à eau et de purger l'air qu'il pourrait y avoir dans le circuit en ouvrant doucement les robinets de la cuisine par exemple. Dès que l'eau coule, il n'y a plus d'air. Bien faire les deux circuits eau froide et eau chaude qui sont indépendants.

Pour le circuit gaz, une purge de l'air est aussi nécessaire. Après avoir ouvert la bouteille dans le coffre à l'extérieur, ouverture des vannes rouges d'alimentation des différents appareils. Pour purger : ouverture du robinet d'alimentation du réchaud et mise en service du gaz. Lorsque celui-ci fonctionne (flamme) il n'y a plus d'air dans le circuit. Faire la même opération pour chaque appareil qui utilise le gaz.

L'eau et le gaz étant opérationnels, les opérations de préparation sont terminées. Pour le fonctionnement de chaque appareil, se reporter au chapitre XI.

**IMPORTANT** une notice plus détaillée du fabricant de chacun des appareils est fournie avec chaque véhicule.

## CHAP. III Transport des passagers



Le nombre de places assises autorisées dans votre camping-car, lorsqu'il est en circulation, est mentionné sur le certificat d'immatriculation. Les passagers doivent voyager assis et les ceintures de sécurité doivent être bouclées.

**⚠** Les équipements, accessoires et commodités de la partie habitable du camping-car **sont conçus pour être employés lorsque le véhicule est à l'arrêt seulement.** C'est en particulier le cas du support extensible de la télévision qui n'est utilisable qu'à l'arrêt complet du véhicule.

### IMPORTANT :

Un pictogramme précise les assises interdites lors de déplacements.

Leur utilisation pendant que le véhicule est en mouvement peut être en contradiction avec la réglementation routière et présenter des risques dont l'utilisateur doit tenir compte.

De même, les mouvements imprévus du véhicule peuvent entraîner la chute de personnes en station debout.

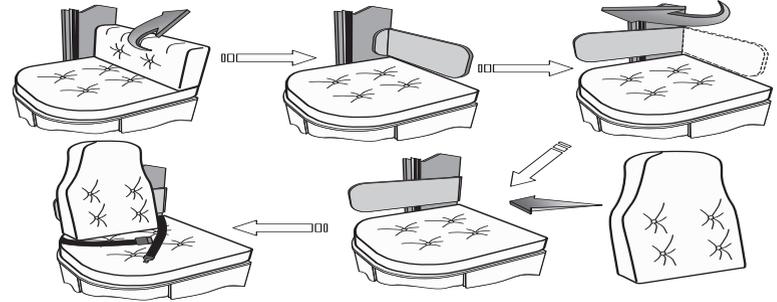


### IMPORTANT :

Il appartient donc dans chaque cas, au conducteur et aux passagers, d'apprécier ces risques.

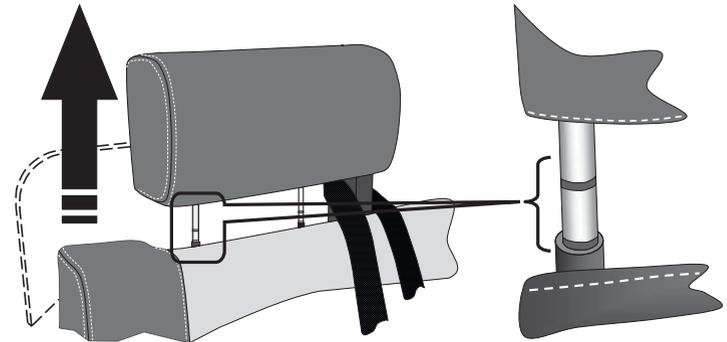
La responsabilité du constructeur ne saurait être mise en cause pour les incidents ou accidents survenus lors du roulage du camping-car.

Certains de nos produits bénéficient, par option, d'une 5ème place dos à la route positionnée sur la banquette avant droite. N'étant pas permanente une mise en place est nécessaire.



### IMPORTANT :

Les appuie-têtes de la banquette face route doivent être remontés avec un cran visible complètement.



## CHAP. IV Chargements et charge utile



S'agissant d'une "maison" mobile, chacun peut l'aménager à sa guise mais il y a des règles à respecter que l'on peut résumer au nombre de 2.

La première, **c'est l'abaissement du centre de gravité**. C'est une question de sécurité pour la tenue de route de votre camping-car. Il faut mettre tout simplement le poids en bas, c'est-à-dire de placer les choses lourdes dans les coffres bas et les choses légères dans les placards supérieurs.

La deuxième règle, **c'est la masse maximale techniquement autorisée en charge** qui est directement lisible sur le certificat d'immatriculation du camping-car.

Il convient de respecter impérativement cette limite en réduisant votre chargement.

Par ailleurs vous devez également respecter les charges maxi autorisées sur chacun des essieux avant et arrière, ainsi qu'une

répartition gauche / droite la plus égale possible par rapport à l'axe du véhicule (véhicule prêt à partir, bien sûr, personnes incluses).

Les valeurs maxi autorisées par essieu figurent sur la plaque d'identification de la cellule.

À l'intérieur, bien utiliser les rangements prévus pour recevoir les vêtements ou autres ustensiles et, au roulage, tout doit être **parfaitement calé** ; les portes de mobiliers seront fermées et verrouillées.

Pour cela utiliser les équipements spéciaux présents, sangles, verrous et/ou targettes notamment pour les portes douche, toilette, et placards.

### IMPORTANT :

La masse à vide en ordre de marche comprend le poids du chauffeur (75 kg) ainsi que 100 % des réservoirs d'eau, 90 % de carburant et 100 % de gaz.

Les masses à vide en ordre de marche indiquées tiennent compte uniquement de l'équipement de série à la sortie d'usine. Une différence de +/- 5 % sur la masse à vide en ordre de marche est tolérée par la réglementation européenne. Le constructeur se réserve le droit de modifier cette liste d'équipement à tout moment.

## CHAP. IV Chargements et charge utile

### IMPORTANT :

Veillez à vous assurer que vous avez correctement évalué la masse de tous les objets que vous avez l'intention de transporter dans votre véhicule y compris les passagers et les accessoires et options fixes et amovibles.

### IMPORTANT :

la capacité de votre réservoir d'eau propre doit être en conformité avec la réglementation sur la **masse en charge maximale techniquement admissible de votre camping-car lors du roulage**.

Vous devez « tarer » celui-ci en fonction du nombre de personnes et de votre chargement.

Dans le cas où vous souhaitez la pleine capacité du réservoir d'eau propre vous devez ajuster votre chargement et/ou le nombre de personnes. Cette révision peut nécessiter une ou deux places assises de moins lors de roulage.

### AVERTISSEMENT :

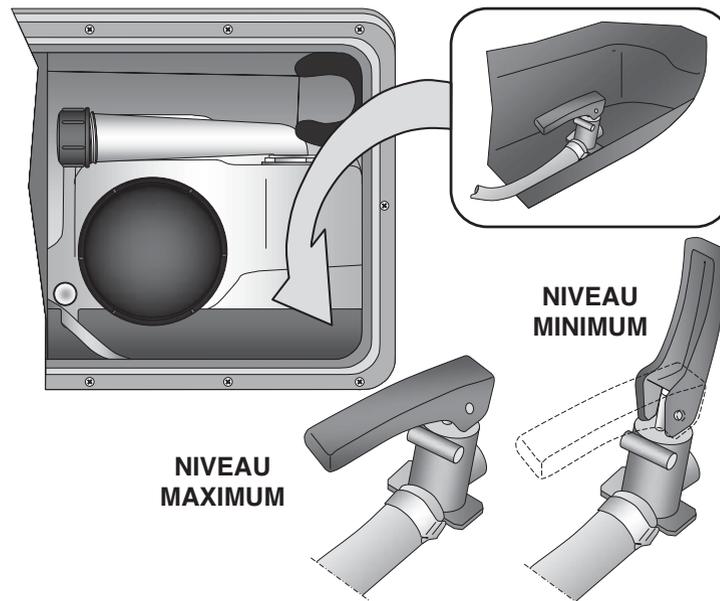
En aucun cas la masse en charge maximale techniquement admissible valable pour votre véhicule ne doit être dépassée.

### IMPORTANT :

Veillez à ne pas dépasser les charges maxi autorisées par essieux qui figurent sur la plaque d'identification du véhicule.

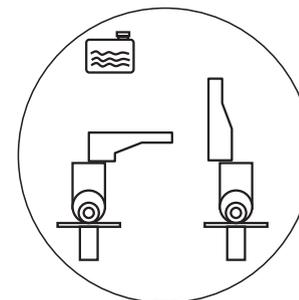
Réglage du niveau réservoir  
Modèle avec TECHNIBOX

TECHNI  
BOX



Modèle avec  
banquette centrale

Voir la trappe identifiée  
par le dessin sur le côté  
de la banquette



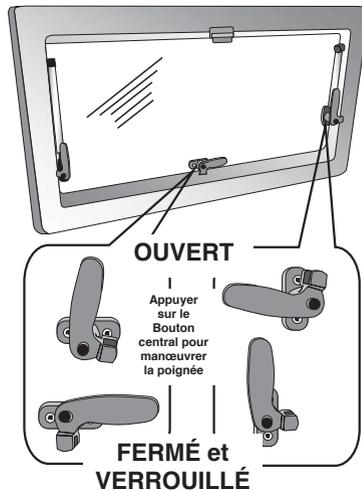


## CHAP. V Baies / Lanterneaux / Portillon soute

Nos cellules sont équipées avec des fenêtres (baies et lanterneaux) méthacrylate.

Dans la plupart des cas votre camping-car est équipé de baies à projection s'ouvrant directement sur l'extérieur et de lanterneaux, ceux-ci **devront être obligatoirement fermés et verrouillés lors de la circulation sur route du camping-car ainsi que tous les portillons.**

### ■ Baies projetables



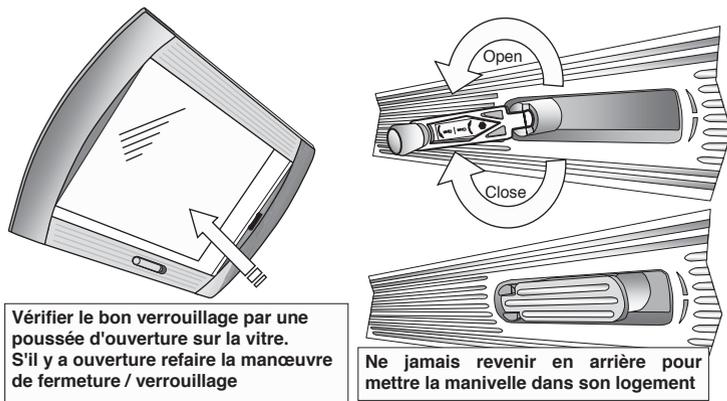
Il est fortement recommandé de ne pas utiliser d'aérosol à proximité des baies et lanterneaux (risque d'apparition d'auréoles).

Le nettoyage de ces baies devra être réalisé exclusivement à l'eau et au savon noir. Sont à exclure tous produits détergents, y compris ceux d'usage courant et plus spécialement ceux à base d'hydrocarbure ou d'alcool risquant d'altérer la transparence du vitrage voir l'apparition de fissures.

# CHAP. V Baies / Lanterneaux / Portillon soute



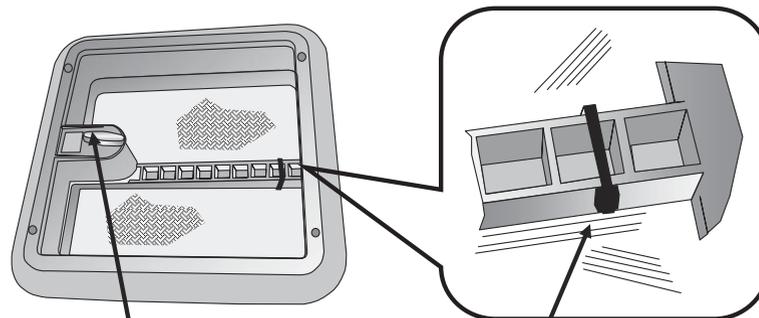
## ■ Lanterneau panoramique



Vérifier le bon verrouillage par une poussée d'ouverture sur la vitre. S'il y a ouverture refaire la manœuvre de fermeture / verrouillage

Ne jamais revenir en arrière pour mettre la manivelle dans son logement

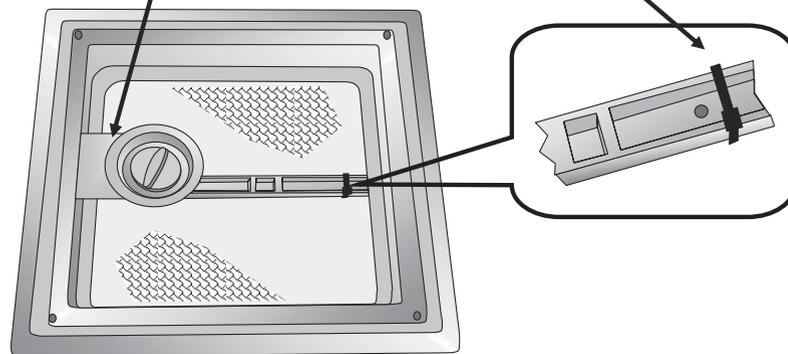
## ■ Lanterneau toilette



Tourner à fond la manivelle pour obtenir une fermeture optimale

A la mise en service veuillez à enlever le collier de transport

## ■ Lanterneau avec extracteur



## CHAP. V Baies / Lanterneaux / Portillon soute



### ■ Portillon Soute fermeture

Les portillons soute sont équipés de serrures spécifiques avec effacement de la poignée de manoeuvre.

Ouverture du portillon de la soute :

Le portillon est généralement équipé de 2 serrures.

#### **Pour ouvrir :**

- \* Engager la clef dans la serrure.
- \* Faire un quart de tour vers la gauche

\* La poignée se dégage, éventuellement aider le mouvement en tirant légèrement sur la clef.

Nota : vous pouvez enlever la clef

\* Tourner la poignée vers la gauche d'un quart de tour pour déverrouiller le pêne.

\* Tourner encore d'un quart de tour pour dégager le pêne du cadre

Une fois ces opérations faites pour chaque serrure le battant peut être ouvert



#### **Pour fermer :**

Fermer le portillon

\* Tourner la poignée vers la droite d'1/4 de tour pour placer le pêne contre le cadre

\* Tourner encore d'1/4 de tour pour verrouiller le pêne sur le cadre

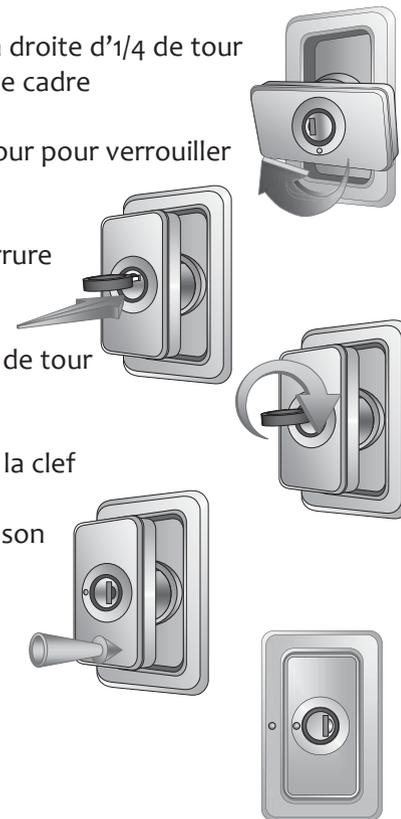
\* Engager la clef dans la serrure

\* Tourner la clef d'un quart de tour vers la droite

Nota : vous pouvez enlever la clef

\* Enfoncer la poignée dans son logement pour finaliser le verrouillage

Ces opérations doivent être faites pour chaque serrure.



## CHAP. VI Conduite



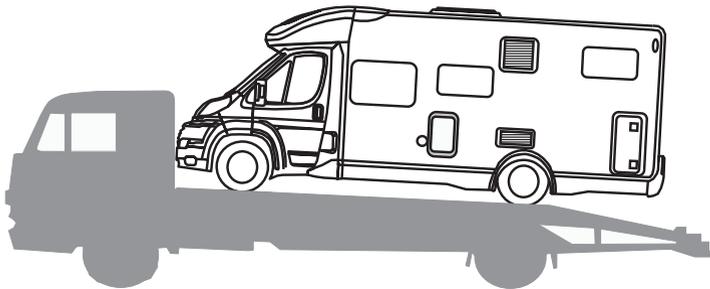
### ■ Généralité - Dépassement

La conduite d'un camping-car est sensiblement identique à celle d'une voiture. Toutefois, le véhicule a un gabarit plus important, tant en hauteur qu'en largeur avec un poids plus important ; les reprises sont donc légèrement différentes.

Le plus important, c'est donc l'encombrement et vous devez faire plus attention aux panneaux de signalisation concernant le gabarit, à savoir ceux mentionnant les hauteurs, largeurs et aussi les poids limités, votre véhicule pèse plus de 3 T. Pour la largeur, un petit conseil : quand les rétroviseurs passent, tout passe.

### ■ Dépannage - Transport

En cas de transport du camping-car sur un plateau (Camion, train...) il est impératif que le camping-car soit dans le même sens de déplacement



### ■ Précautions - Signalisation

Les pièges à éviter sont les suivants :

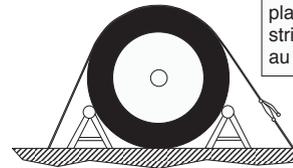
- Les parkings souterrains.
- Certaines stations services qui peuvent avoir des superstructures trop basses.
- Les enseignes de magasins qui dépassent sur la rue.
- Les branches d'arbres qui viennent sur la voie de circulation.
- Les passages sous porches.
- Les rues étroites.
- Les ponts et passerelles
- etc.

sans oublier les dos d'ânes et les passages à niveau.

Lorsque vous vous gardez en marche arrière, ne pas attendre que les roues touchent le trottoir, votre porte à faux est quelquefois important, alors, attention à l'arrière de votre camping-car.

Pour la conduite, attention à la longueur dans les virages serrés et n'hésitez pas à les prendre de manière un peu plus large.

En cas de transport du camping-car sur un plateau (Camion, train, bateau...) il est strictement interdit d'attacher le camping-car au plateau par le châssis



En cas de transport du camping-car sur un plateau (Camion, train, bateau...) .  
Veillez à ce que l'arrimage soit fait en calant et en entourant le pneumatique

## CHAP. VII Pneumatiques



### ■ Pneumatiques

La vérification du gonflage des pneumatiques est à faire lorsque le camping-car est chargé (pneus froids).

La pression des pneumatiques est définie par le constructeur du porteur sur son livret d'entretien et sur un des montants des portières avant.

Par ailleurs les pressions de gonflage maxi autorisées par le manufacturier du pneumatique figurent en PSI sur le flanc du pneu (15 PSI  $\approx$  1 bar).

 Un réglage du parallélisme est effectué en usine par le constructeur de la cellule et doit impérativement être contrôlé de nouveau à 1500 km. Un nouveau contrôle/réglage est fortement conseillé une fois l'an. Ces interventions sont à la charge de l'utilisateur.

### ■ Roue de secours

Le système du **Kit Fix and Go** a été adopté en lieu et place de la roue de secours sur l'ensemble de nos modèles.

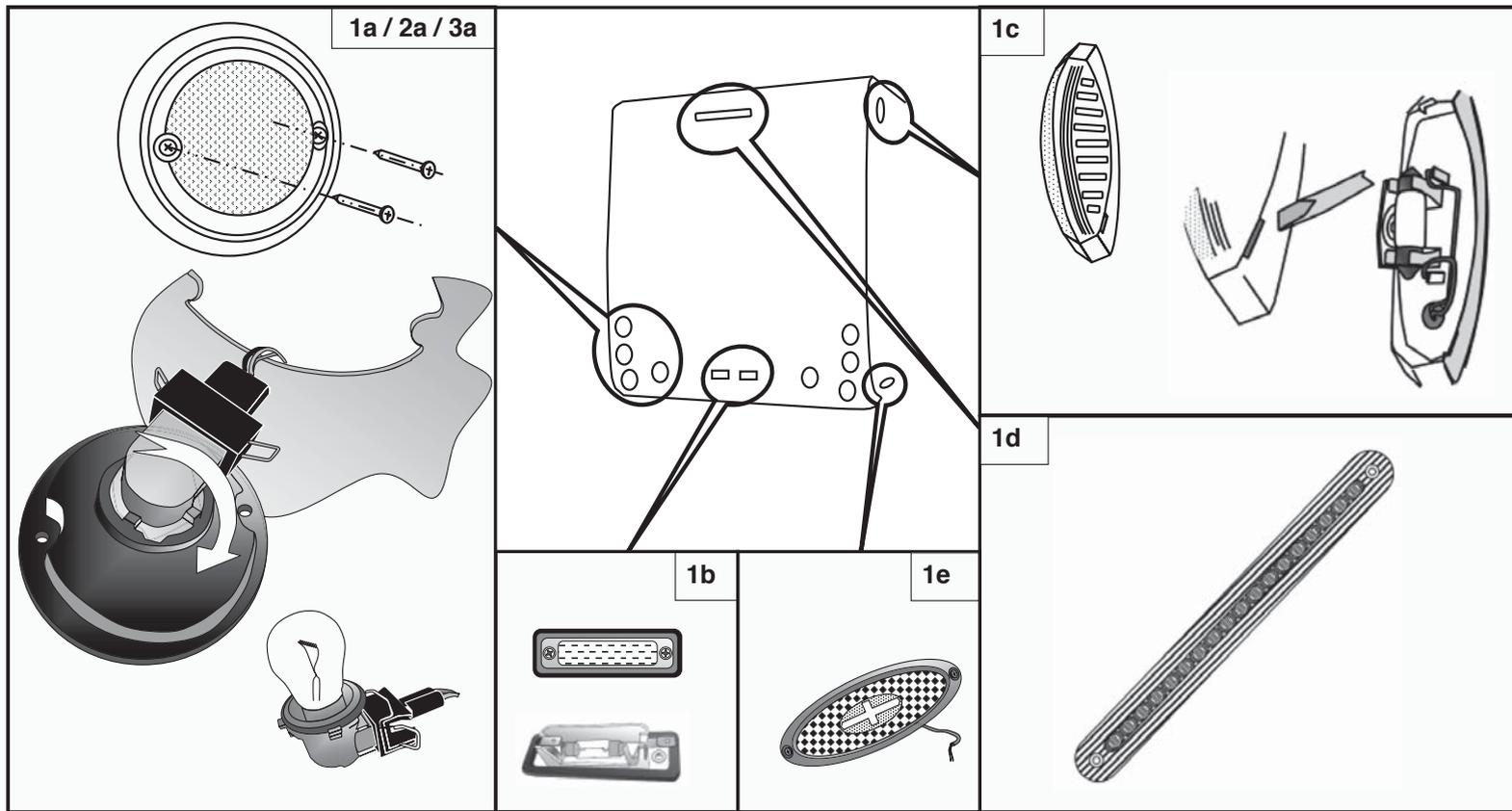
Dans tout les cas nous vous invitons, en cas de crevaison ;

- de veillez à vous dégager complètement de la voie de circulation. Dans le cas d'autoroute de rejoindre une zone d'arrêt d'urgence ou une aire de repos.
- de vous équiper de vêtement de sécurité (chasuble de sécurité) avant de descendre du véhicule coté opposé à la circulation.
- de veillez à la sécurité de vos passagers en les invitant à s'éloigner du véhicule et/ou de passer de l'autre coté de la barrière de protection s'il y en a une.

# CHAP. VIII Signalisation



## ■ Position des lampes et acces



## CHAP. VIII Signalisation



### ■ Les lampes

**1a**

#### **Feux Stop / Clignotants / Anti-Brouillard :**

- Enlever les vis de fixation

**2a**

- Sortir le feu de son logement
- Faire pivoter le support de lampe suivant la flèche pour l'extraire

**3a**

- Remplacer la lampe et remonter en veillant à la position du joint

**1b**

#### **Eclaireur de plaque :**

- Enlever la vis de fixation.
- Pousser le feu vers la vis pour dégager l'ergot
- Remplacer la lampe et remonter en veillant à la position du joint

**1c**

#### **Feux de gabarit :**

- Enlever le cabochon avec un tournevis adapté à l'encoche prévue
- Remplacer la lampe en veillant à la position de la lentille
- Remplacer le cabochon, rouge vers l'arrière

#### **Pour les lampes signalisation sont à baïonnette standard**

Feux Stop / Route : blanche 21w / 5 w

Feux Clignotant : orange 21w

Feux de recul : blanche 21w

Feux antibrouillard : blanche 21w

Feux de plaque : Navette 5w

**1d**

#### **3e feu Stop :**

- Enlever les 2 vis de fixation
- Déconnecter les fils
- Remplacer le feu et le connecter par sertissage

**1e**

#### **Feux latéraux à led :**

- Enlever les 2 vis de fixation
- Déconnecter les fils
- Remplacer le feu et le connecter par sertissage

#### **Eclairages à Led**

3<sup>e</sup> feu Stop :

LUCIDITY Ent. 26950R-1

Feux latéraux :

LUCIDITY Ent. 26258A-1

## CHAP. IX Manœuvre de stationnement

Lorsque vous aurez trouvé un endroit pour stationner, vous vous installerez en utilisant pour la manœuvre vos rétroviseurs, mais n'hésitez pas à vous faire aider pour les marches arrières. Toutefois, certains de nos modèles sont équipés d'un capteur de parking, assistant idéal des camping-caristes exigeants.

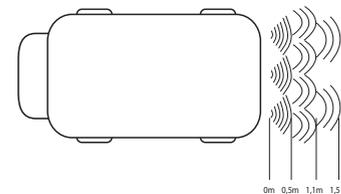
Le capteur de parking informe le conducteur sur la distance de l'obstacle à l'aide d'un signal acoustique rendant la manœuvre plus sûre. Le système s'active automatiquement dès que la marche arrière est engagée.

### ■ Radar de recul - Fonctionnement

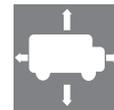
Lorsque vous reculez l'appareil émet des ondes sonores à ultrasons qui sont réfléchies par l'obstacle et produisent un signal acoustique. La détection précise de la distance de l'obstacle facilite les manœuvres de parking, même dans des espaces limités. La fréquence des ondes ultrasoniques a été choisie de façon à ne provoquer aucune gêne, ou préjudice, ni aux personnes ni aux animaux de compagnie.

### ■ Signalisations

avant

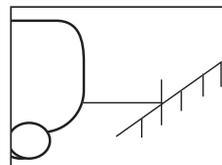


arrière

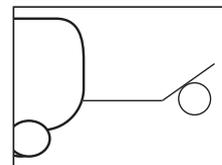


Dans certaines situations des erreurs de signalisation des obstacles ou l'absence de signalisation sont possibles :

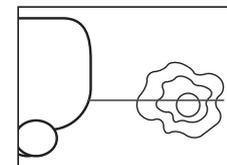
- forme de l'obstacle complexe, avec des renforcements ou des saillies ;
- forme de l'obstacle très lisse et réfléchissante (vitres et miroirs), en particulier s'il est presque parallèle au corps de la voiture.



Obstacles  
... lisses et inclinés



Obstacles  
... lisses et circulaires



Obstacles  
... qui absorbent le son



### REMARQUES IMPORTANTES :

Ce dispositif est exclusivement destiné à aider le conducteur et ne doit en aucun cas être considéré comme étant infaillible. Vous devez toujours agir avec prudence et bon sens.

Effectuez les manœuvres à faible vitesse afin d'accroître votre sécurité et celle des autres.

Arrêtez toujours votre véhicule au moment de la signalisation acoustique pour tenir compte de l'inertie du mouvement.

Contrôlez régulièrement le bon fonctionnement des capteurs et nettoyez-les avec soin.

**En cas de pluie, de neige ou de gel, la sensibilité des capteurs peut-être provisoirement réduite de 20% environ. Soyez encore plus prudent.**

## CHAP. IX Manœuvre de stationnement

### Nota :

Certain de nos modèles peuvent être équipés d'un capteur de parking avant, un interrupteur fixé sur le tableau de bord permet de réserver son fonctionnement lors d'une manoeuvre délicate en marche avant.

Son fonctionnement est identique à celui du capteur de parking arrière avec les même réserves et remarques importantes que ci-avant.

### ■ Caméra de recul Fonctionnement

Suivant le modèle ou l'option choisi votre porteur/camping-car peut-être équipé d'une camera de recul.

Les écrans diffèrent suivant les modèles et les options choisies.

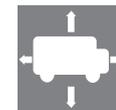
FIAT Multimédia



FIAT / FORD



La caméra de recul fonctionne avec le contact et la marche arrière engagée.



Nous vous engageons à vérifier la surface de l'image en plaçant des objets à différentes distances du véhicule et de noter celle-ci.

Nous recommandons la plus grande prudence lors de l'utilisation de la camera de recul.

### ■ Le stationnement

**Afin de vous assurer du parfait fonctionnement de l'ensemble des fonctions de la cellule de votre camping-car, il convient de vous assurer que le plancher de celui-ci est bien horizontal.**

Pour vos stabilisateurs AR (Montage en option) afin d'assurer une parfaite stabilité, vous aurez pris la précaution de vous munir d'au moins deux cales en bois, à mettre en place au sol sous le patin du stabilisateur. Les stabilisateurs ne servent qu'à stabiliser votre camping-car et lui éviter de bouger lorsque vous marcherez à l'intérieur, **mais en aucun cas à rattraper un dévers et encore moins à servir de cric pour changer une roue.**

## CHAP. X    Charte du camping-cariste



L'utilisation du camping-car, comme moyen de transport, est assimilé aux voitures particulières. Il répond aux règles de circulations applicables à cette catégorie de véhicules.

Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

- À faible densité de population
- Ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce
- Ne constituant pas une entrave à la circulation.

L'utilisation du camping-car comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- Sans débordement à l'extérieur du véhicule
- Sans nuisance pour les riverains
- Sans monopolisation de l'espace public
- En surveillant les animaux domestiques afin d'éviter les souillures éventuelles.

L'évacuation des eaux usées s'effectuera dans les endroits appropriés, tels que les aires de service, bornes, installations sanitaires publiques et privées...

**Attention**, les réseaux d'eaux pluviales (caniveaux) ne peuvent être utilisés pour la vidange car tous ne bénéficient pas d'un traitement d'épuration.

**Attention**, Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées.

Les ordures ménagères doivent être placées dans des sacs à déposer dans les endroits prévus à cet effet.

**L'application de l'ensemble de ces principes contribuera au respect d'autrui, à la sauvegarde de l'environnement et au bon accueil dans les régions visitées.**

### ■ Les bornes EURO RELAIS

Ces bornes vous sont réservées, à vous camping-caristes. Pour les trouver, c'est assez facile car tous les journaux de la presse spécialisée éditent des guides mis à jour régulièrement vous permettant de les situer.

Ces bornes vous permettront de refaire le plein d'eau, et de vidanger vos eaux usées et la cassette des WC.

Nous vous engageons à laisser l'endroit propre pour le prochain utilisateur.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ ALIMENTATION électrique

#### ■ Généralités

L'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de votre cellule est assurée par une batterie de 12 volts aussi bien pour l'éclairage que pour l'ensemble des appareils ménagers, pompe à eau, WC...

Celle-ci est installée en complément de la batterie du véhicule de base.

Entre les deux, est installé un relais de couplage qui permet :

- en roulant, d'accoupler les batteries afin qu'elles se rechargent simultanément.
- à l'arrêt, de "séparer" les batteries. Ainsi, si votre batterie cellule était totalement déchargée, il vous sera néanmoins toujours possible de mettre en route le moteur de votre véhicule.

La batterie de cellule est située sous le siège avant passager.

#### ■ Batterie additionnelle

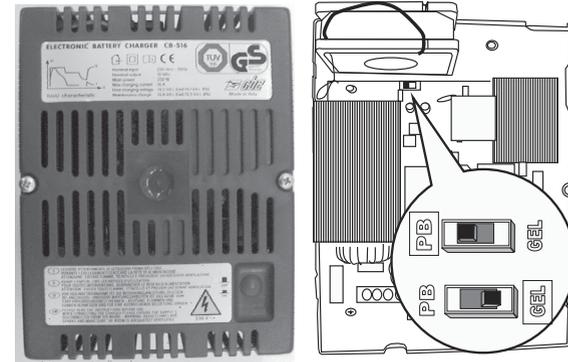
Nos camping-cars permettent l'utilisation de 2 types de batteries ; au plomb et au gel.

Leurs qualités respectives sont à votre appréciation et vos critères de sélection, notamment l'usage, détermineront votre choix.

Suivant votre choix vous devez, **IMPERATIVEMENT**, adapter le chargeur de batterie au type de la batterie.



**Chargeur CB 516** : Pour accéder au contacteur vous devez ouvrir le capot (enlèvement des 2 vis de fixation) et celui-ci se trouve près du ventilateur.



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ BATTERIE

Le phénomène naturel de décharge lente et régulière des batteries conduit à amener celles-ci en situation de décharge profonde.

Il est dès lors constaté qu'à partir de cette décharge profonde, seul un très faible pourcentage de batteries est susceptible de reprendre la charge et donc de fonctionner de façon satisfaisante.

Afin d'éviter cette situation, il est IMPERATIF :

- soit de déposer les batteries après les avoir chargées et de les stocker à l'abri du gel.
- soit de laisser le véhicule raccordé au 230 V et assurer ainsi le maintien en charge de la batterie cellule.
- soit au minimum et pour des périodes courtes (1 ou 2 semaines) de déconnecter les batteries en les laissant en place après les avoir rechargées.

 Compte tenu des conditions d'utilisation diverses et variées des batteries cellules (non fournies par le constructeur) la garantie de celles-ci est exclue de la garantie globale accordée pour les cellules.

En cas de remplacement d'une batterie auxiliaire, la nouvelle batterie doit être de même type et spécificité que la batterie auxiliaire installée d'origine.

### ■ Alarme niveau batterie

Une alarme sonore existe sur certains modèles.

### ■ Montage des "options électriques"

Nous attirons votre attention sur la nécessité de réaliser le branchement du panneau solaire conformément à nos préconisations. En effet le branchement est prévu au niveau du pré-Équipement (cf plan Électrique fourni avec cellule). Tout Branchement en direct sur la batterie peut perturber le bon fonctionnement de l'installation Électrique de notre cellule.

Il en est de même pour tous accessoires et générateurs supplémentaires dont le branchement devra être mis en place après la boîte relais.

### ■ Intervention sur la batterie auxiliaire pour les Camping-cars hors Vans et Intégraux.

Pour les intégraux se reporter aux pages spécifiques.

Pour les Vans à la documentation spécifique.

La batterie auxiliaire est placée sous le siège passager.

Nota : Il est indispensable de respecter les consignes apposées sur le côté du siège passager, côté porte.

RAPPEL : Avant toute intervention vous devez :

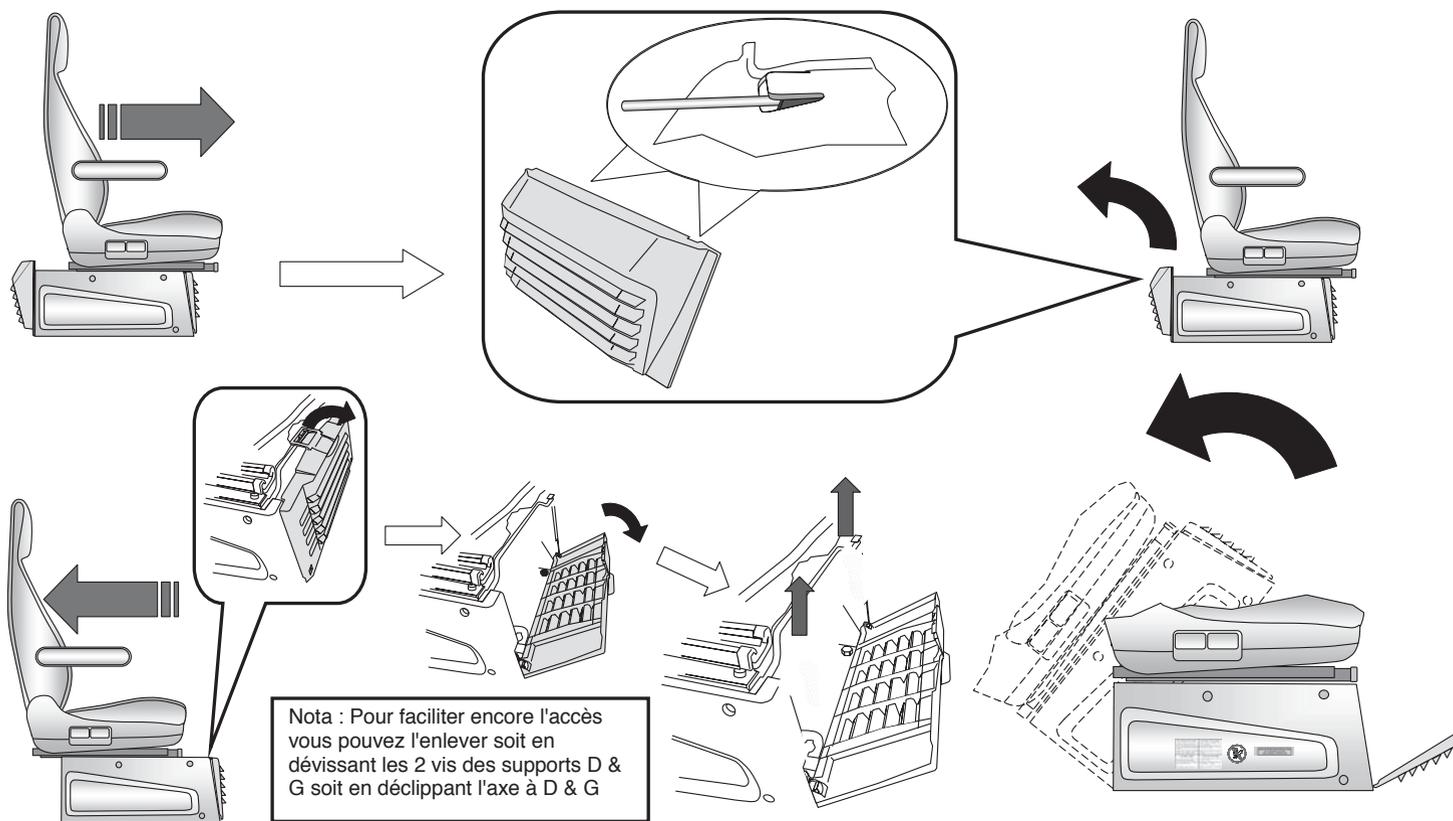
- NE PAS FUMER
- ARRÊTER TOUS LES APPAREILS ET ÉTEINDRE TOUTES LES LAMPES AVANT DE DEBRANCHER LA BATTERIE AUXILIAIRE.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ Intervention sur la batterie auxiliaire pour les Camping-cars hors Intégraux et Vans (suite)

Etapes pour accéder à la batterie sur porteur FIAT

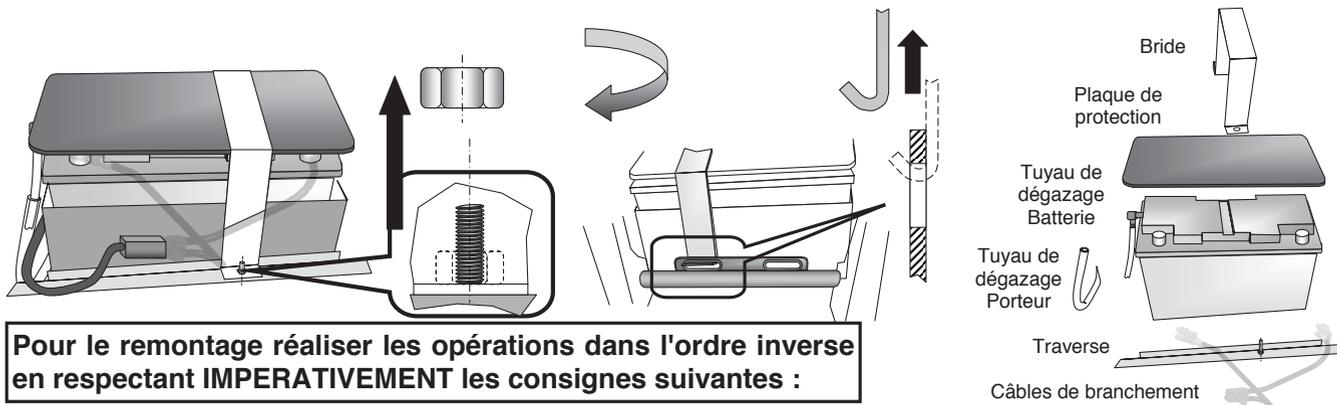


## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ Intervention sur la batterie auxiliaire pour les Camping-cars hors Intégraux et Vans (suite)

Etapas pour accéder à la batterie sur porteur FIAT (suite)



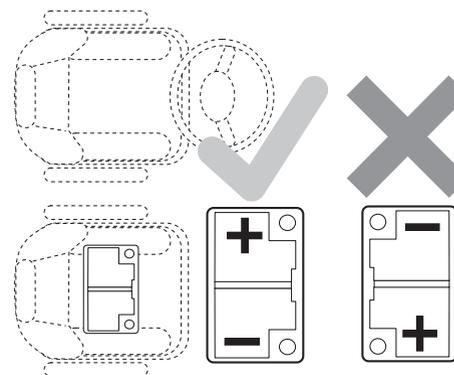
**Pour le remontage réaliser les opérations dans l'ordre inverse en respectant IMPERATIVEMENT les consignes suivantes :**

Vérifier que le faisceau électrique n'a pas été endommagé lors des opérations. Graisser légèrement les bornes.

Bien rebrancher le tuyau de dégazage et vérifier que les tuyaux de dégazage n'ont pas été endommagés lors des opérations et ne sont pas pincés

**LES BORNES + & - de la batterie sont IMPERATIVEMENT vers l'avant véhicule**

**Nota : En cas de difficultés ou d'interrogations n'hésitez pas à consulter votre distributeur / vendeur**

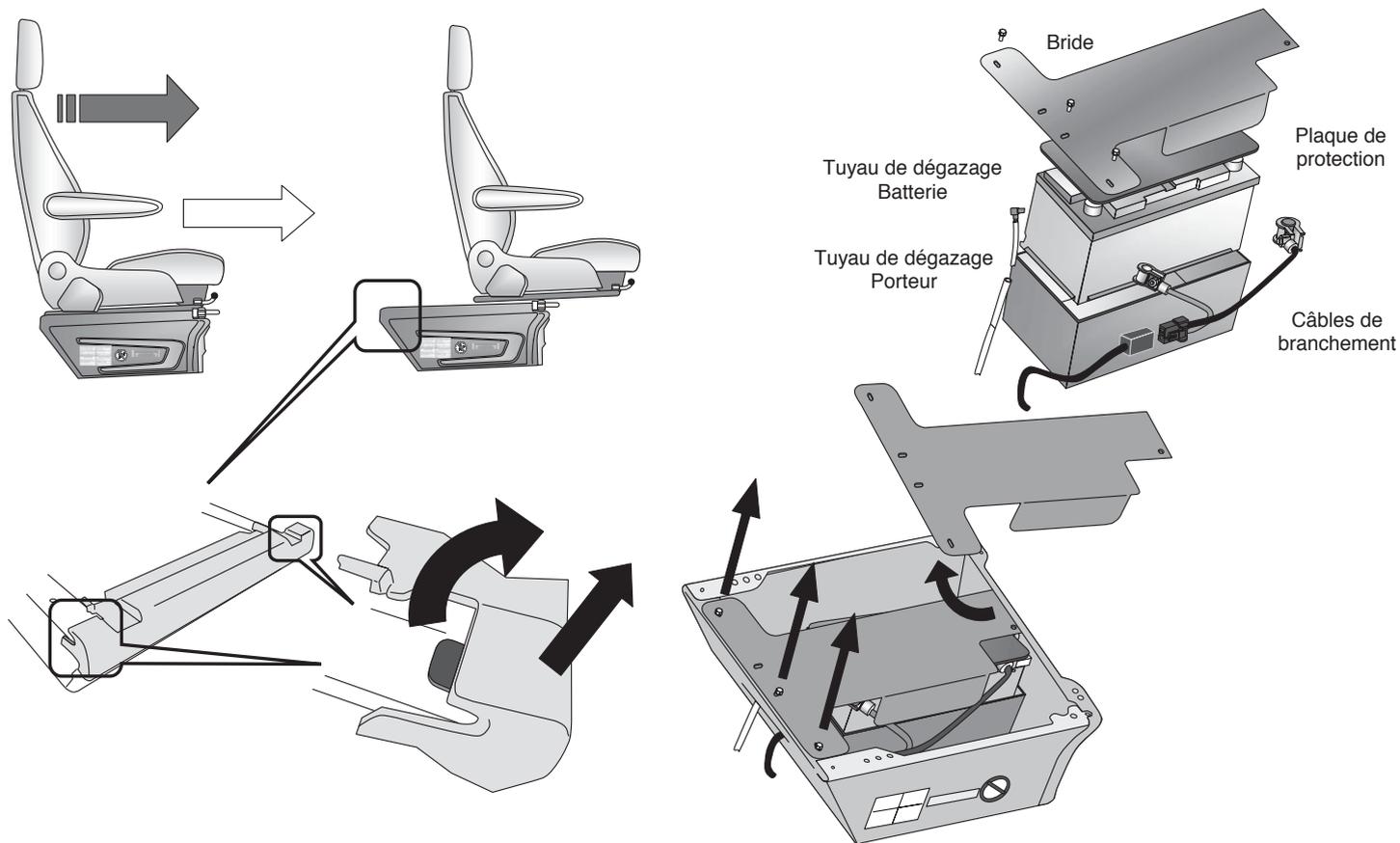


## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ Intervention sur la batterie auxiliaire pour les Camping-cars hors Intégraux et Vans (suite)

Etapes pour accéder à la batterie sur porteur FORD



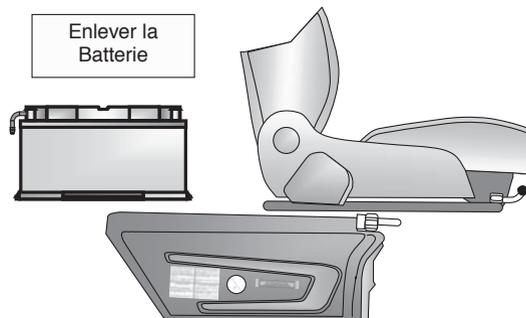
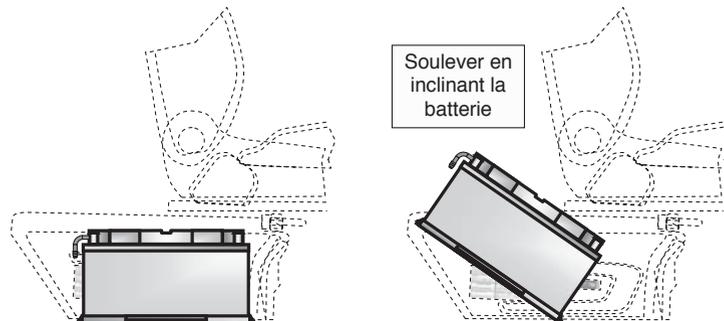
## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ Intervention sur la batterie auxiliaire pour les Camping-cars hors Intégraux et Vans (suite)

Etapas pour accéder à la batterie sur porteur FORD (suite)

#### 3) Enlever la batterie



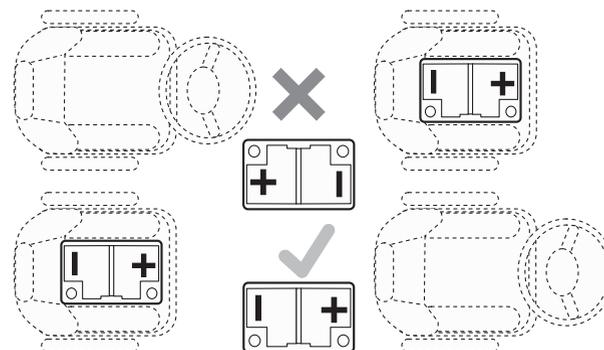
**Pour le remontage réaliser les opérations dans l'ordre inverse en respectant IMPERATIVEMENT les consignes suivante :**

Vérifier que le faisceau n'a pas été endommagé lors des opérations.  
Graisser légèrement les bornes

Bien rebrancher le tuyau de dégazage et Vérifier que les tuyaux de dégazage n'ont pas été endommagés lors des opérations

LA BORNE + de la batterie est IMPERATIVEMENT vers l'avant véhicule

**En cas de difficultés ou d'interrogations n'hésitez pas à consulter votre distributeur / vendeur**



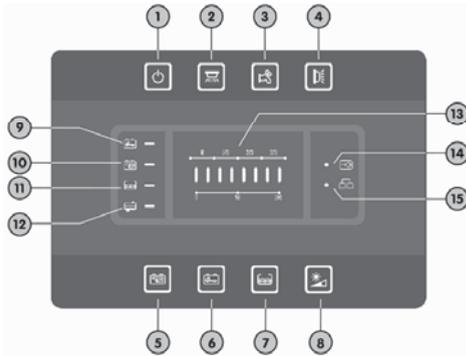
## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ TABLEAU DE COMMANDE ET DE CONTROLE

Le tableau est situé en règle générale à l'entrée.

**IMPORTANT :** pour assurer l'ensemble des fonctions, chargement batterie, sonde, pompe, etc. Il est indispensable que le tableau de commande soit sous tension (Tableau PC 180 TR Bouton 1).

#### ■ Modele PC180



repère 1 :  
Bouton général ON/OFF de commande utilisations et relais de sécurité, le clignotement de la led signale que la batterie est à plat et indique la prochaine intervention du dispositif du contrôle basse tension.

NB: lors de l'allumage, le panneau effectue un contrôle du fonctionnement de toutes les Leds, sauf les réf.14 et 15.

repère 2 :  
Bouton de comande des lumières

repère 3 :  
Bouton de commande pompe eau, il commande le relais pompe

repère 4 :  
Bouton de commande de la lumière extérieure, elle s'éteint automatiquement lors du démarrage du moteur.

repère 5 :  
Bouton pour le contrôle de la batterie auxiliaire B2

repère 6 :  
Bouton pour le contrôle de la batterie moteur B1.

repère 7 :  
Bouton pour le contrôle du réservoir eau propre et pour la fonction du remplissage réservoir eau propre.

repère 8 :  
Bouton avec capteur crépusculaire intégré pour le réglage de l'intensité du rétro-éclairage à Led en situation nuit, voir également la fonction « CREPUSCULAIRE »

repère 9 :  
Le clignotement de ce symbole signale que la batterie moteur B1 est déchargée

repère 10 :  
Le clignotement de ce symbole signale que la batterie auxiliaire B2 est déchargée

repère 11 :  
Le clignotement de ce symbole signale que le réservoir eau propre est vide.

repère 12 :  
Le clignotement de ce symbole signale que le réservoir d'eau usée est plein.

repère 13 :  
Afficheur à leds:  
- Voltmetre pour le contrôle de la tension des batteries moteur et auxiliaire (échelle de 0 à 100%)  
- Niveau du réservoir d'eau propre (Réserve, 1/3, 2/3 3/3)

repère 14 :  
Signal visuel du réseau 230V branché

repère 15 :  
**Indique la charge des batteries auxiliaires par l'alternateur moteur.**

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ MODÈLE PC 180 TR FONCTIONS

#### **Alarme batterie moteur B1 :**

Lorsque la batterie moteur atteint une tension inférieure à 12V l'alarme batterie auto déchargée s'active automatiquement et le symbole ref. 9 clignote.

#### **Recharge batterie moteur B1 :**

Fonction exclue.

#### **Alarme batterie auxiliaire :**

Lorsque la batterie auxiliaire atteint une tension inférieure à 11V l'alarme batterie auto déchargée s'active automatiquement et le symbole ref.10 PC180TR clignote.

#### **Recharge batterie auxiliaire B2 :**

a) avec l'alternateur, par le relais séparateur quand le moteur est en marche. Cette fonction, lorsque le moteur est en marche autorise le fonctionnement du réfrigérateur, de la lumière extérieure, etc...

b) avec le réseau 230V, par le chargeur de batteries

c) avec panneau solaire, par le régulateur solaire.

**Attention :** Si le bouton général est éteint, la batterie est déconnectée de l'installation et elle peut être rechargée uniquement avec le moteur allumé.

**Attention :** La recharge par le réseau et le régulateur solaire se fait uniquement si le panneau de contrôle est allumé.

#### **Contrôle basse tension :**

Un dispositif électronique coupe toutes les utilisations à 12V, quand la batterie auxiliaire atteint le niveau minimum de tension de 10V.

Il est possible de rétablir les usages pendant une minute en appuyant sur le bouton ON/OFF

#### **Séparateur électronique de batterie :**

Un dispositif électronique, commandé par la fonction; contact clé et démarrage moteur, connecte la batterie auxiliaire avec l'alternateur à une tension supérieure à 13,3V et le déconnecte avec une tension inférieure à 12V.

De plus, ce dispositif commande les relais de la lumière extérieure qui doivent fonctionner seulement lorsque le moteur est à l'arrêt.

#### **Remplissage réservoir eau propre :**

Cette fonction est utilisée pendant le remplissage d'eau du réservoir eau propre, il indique le niveau d'eau pendant le remplissage.

Pour activer cette fonction appuyer plus de 5 secondes sur le bouton réf. 2, jusqu'à ce que les leds de l'afficheur commencent à clignoter.

Pour sortir de cette fonction appuyer sur un des boutons flèches ref. 1 ou 2.

Cette fonction active la led présente sur le bouchon du remplissage du réservoir qui s'allume lorsque celui-ci est plein.

(Voir sous chapitre CIRCUIT EAU / Remplissage)

#### **Fonction crépusculaire :**

En situation «nuit» grâce à un capteur placé à l'arrière du bouton ref.8, l'intensité du rétro-éclairage à led est réduite automatiquement au niveau prédefini par l'utilisateur (pour le réglage, maintenir enfoncé le bouton réf.8 pendant plus de 3 secondes, jusqu'à atteindre le niveau désiré).

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ BOITIER DE FUSIBLES

#### Contrôle BASSE TENSION

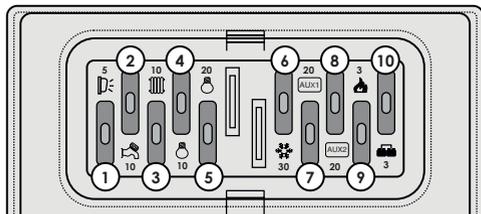
Un dispositif électronique coupe toutes les utilisations en 12 V lorsque la batterie de service atteint le niveau minimum de tension de 10 V.

Il est possible de rétablir manuellement les fonctions pendant environ une minute en éteignant et en rallumant l'interrupteur général.

Le réfrigérateur, le marche-pied électrique et les fonctions alimentés directement par B2 (batterie cellule) sont exclues de ce dispositif.

Si le bouton général est éteint (Off), la batterie de service est déconnectée de l'installation et ne peut être rechargée uniquement avec le moteur allumé.

### ■ FUSIBLES Tableau de distribution DS300-TR



- 1 Fusible 5 A pour l'alimentation de la lumière extérieure, il dépend du bouton lumière extérieure et il s'éteint automatiquement lors du démarrage moteur.
- 2 Fusible 10 A pour l'alimentation de la pompe à eau, il dépend du

bouton pompe.

3 Fusible 10 A pour l'alimentation du chauffage/chauffe-eau dépend du bouton général ON/OFF.

4 Fusible 10 A pour l'alimentation du groupe lumière "A". il dépend du bouton lumière.

5 Fusible 20 A pour l'alimentation du groupe lumière "B". il dépend du bouton lumière.

6 Fusible 30 A pour l'alimentation du réfrigérateur 12 V AES et à absorption. Il s'arrête automatiquement lorsque le moteur est à l'arrêt.

7 Fusible 20 A pour l'alimentation auxiliaire (limiteur de charge panneau solaire), il dépend du bouton général ON/OFF. auxiliaire 1.

8 Fusible 20 A pour l'alimentation du marche-pied électrique, bouton général ON/OFF. auxiliaire 2, chauffage.

9 Fusible 3 A pour l'alimentation du gaz (réfrigérateur, cuisine, vanne chauffe-eau, etc....). il dépend du bouton général ON/OFF.

10 Fusible 3 A pour protection de la sortie out .

**ATTENTION :** la recharge par réseau et régulateur solaire se fait uniquement si le panneau de commande est allumé.

**ATTENTION :** En cas de remplacement de fusibles défectueux, respecter les valeurs indiquées pour chacun des fusibles.



### ■ SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

#### **Avertissement pour l'utilisation de votre réfrigérateur**

Le stockage des aliments doit tenir compte des conditions particulières de fonctionnement d'un réfrigérateur installé dans un véhicule qui varie en fonction :

- des situations climatiques variables,
- de la température élevée à l'intérieur d'un véhicule fermé en stationnement exposé au soleil (la température peut atteindre et dépasser 50 degrés Celsius)
- de l'utilisation au cours d'un trajet prolongé de la source d'énergie du 12 volts
- de l'exposition au soleil du réfrigérateur placé derrière une vitre
- de l'utilisation trop rapide du réfrigérateur après sa mise en température optimale

Dans ces conditions, cet appareil ne peut garantir la température nécessaire à la conservation des denrées très périssables.

Liste des denrées très périssables : viandes, poissons, volailles, charcuteries, plats préparés et tous produits portant une date limite de consommation associée à une température de conservation inférieure ou égale à 4 degrés Celsius.

#### **Et toujours**

- emballer séparément les aliments crus et les aliments cuits avec du papier aluminium ou un film alimentaire,
- ôter le suremballage carton ou plastique, uniquement si les indications nécessaires (DLC, température, mode d'emploi...) figurent sur l'emballage qui est au contact du produit,
- ne pas laisser trop longtemps les produits réfrigérés hors du réfrigérateur,
- mettre à l'avant les produits dont les dates limite de consommation sont les plus proches,
- placer les restes dans les emballages fermés et les consommer très rapidement,
- se laver les mains avant de toucher les aliments, entre chaque manipulation de produits différents et au moment de passer à table,
- nettoyer régulièrement son réfrigérateur à l'eau savonneuse, puis le rincer à l'eau javellisée.

La date limite de conservation (DLC) apparaît sous la forme : "A consommer jusqu'au..." ou "à consommer jusqu'à la date figurant..." suivi soit de la date elle-même, soit de l'indication de l'endroit où elle figure sur l'étiquetage.

Regarder les chapitres particuliers au nettoyage et au stockage des aliments dans le mode d'emploi du réfrigérateur.

Prière de conserver ce mode d'emploi soigneusement.

En cas d'utilisation de l'appareil par autrui, veuillez joindre le mode d'emploi.



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ RÉFRIGÉRATEUR

Plusieurs marques et modèles de réfrigérateurs équipent les modèles de notre gamme. Vous trouverez ci-après un aperçu de leur fonctionnement. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice du constructeur du réfrigérateur qui se trouve à l'intérieur de votre véhicule.

#### ■ Règles et consignes communes

Mise en service du réfrigérateur

- Avant sa mise en service, il est conseillé de nettoyer l'intérieur du réfrigérateur.
- Lorsque vous utilisez l'appareil pour la première fois, laissez celui-ci refroidir pendant au moins huit heures avant d'y introduire des denrées.
- Le compartiment « basse température » doit être froid une heure après la mise en service du réfrigérateur.

#### ■ Utilisation

Le réfrigérateur peut fonctionner sur secteur (230 v), en 12 v (batteries) ou au gaz liquéfié (propane). Pour passer de l'un à l'autre de ces modes d'alimentation, il convient d'utiliser le sélecteur d'énergie.



- Ne recouvrez jamais les grilles de ventilation qui sont sur les parois du camping-car. Le système d'absorption doit être bien ventilé pour fonctionner correctement.
- Toute infiltration d'eau par les grilles de ventilation peut endommager irrémédiablement votre réfrigérateur. Nous vous recommandons la plus grande prudence lorsque vous laverez votre camping-car.

#### ■ Fonctionnement en hiver

1. Vérifier que les grilles d'aération et l'extracteur des gaz ne sont pas bouchés par de la neige, des feuilles, etc.
2. Pour une température externe inférieure à 8°C, il faut installer la protection d'hiver qui est une option. Votre distributeur est à votre disposition pour cette fourniture.
3. Installer la protection et la verrouiller. Il est conseillé d'utiliser la protection d'hiver en cas de non-utilisation prolongée du véhicule (option).

#### ■ Dégivrage

Avec le temps, du givre se forme sur les ailettes de refroidissement. Lorsque la couche de givre atteint environ 3 mm, il faut dégivrer le réfrigérateur.

1. Arrêter le réfrigérateur, comme indiqué dans la section "Mise hors service".
2. Retirer le bac à glaçons et les aliments.
3. Laisser la porte du réfrigérateur ouverte.
4. Après le dégivrage (du congélateur et des ailettes de refroidissement), sécher l'appareil à l'aide d'un chiffon.
5. Eponger l'eau de dégivrage dans le congélateur.
6. Rebrancher le réfrigérateur, comme indiqué précédemment.



Ne jamais enlever la couche de givre de façon brusque, ni accélérer le dégivrage à l'aide d'un radiateur rayonnant.

#### Remarque :

L'eau de dégivrage du compartiment réfrigérateur est recueillie dans un bac collecteur, situé à l'arrière du réfrigérateur, où elle va s'évaporer.



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ Mise hors service

1) Positionner le commutateur de sélection de la source d'énergie sur 0 (arrêt).

L'appareil est complètement arrêté.

2. Bloquer la porte à l'aide de la cale. Elle reste entre ouverte afin d'éviter la formation de moisissures.



Fermeture de l'alimentation en gaz ! En cas de mise hors service du réfrigérateur pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'arrêt de bord et la valve de la bouteille.

### ■ Entretien

**Seule une personne habilitée est autorisée à effectuer des travaux sur les installations électriques et de gaz.** Nous vous recommandons de faire effectuer ces travaux par une personne d'un service après-vente agréé.

La réglementation en vigueur indique que l'installation de gaz et son système d'extraction des gaz d'échappement doivent être inspectés avant leur première utilisation, puis tous les deux ans, et que les appareils fonctionnant au gaz liquéfié doivent être vérifiés tous les ans par une personne d'un service après-vente agréé conformément à la norme NF EN1949.

**C'est l'utilisateur qui doit s'occuper de la demande d'inspection.**

- Le brûleur à gaz doit être nettoyé en cas de besoin, ou au moins une fois par an. Nous conseillons de faire une inspection après une longue non-utilisation du véhicule.

### ■ Conseils d'économie d'énergie

- Pour une température externe moyenne d'environ 25°C, il suffit de régler le thermostat sur une position moyenne (que ce soit pour le fonctionnement au gaz ou à l'électricité).
- Lorsque c'est possible, ne stocker que des aliments déjà froids.

- Ne pas exposer le réfrigérateur à la lumière directe du soleil.
- Une bonne aération du groupe du réfrigérateur est indispensable.
- Dégivrage régulier.
- Lorsque vous sortez des aliments du réfrigérateur, laissez la porte ouverte le moins longtemps possible.
- Mettre le réfrigérateur en service environ 12 heures avant de le remplir (en 230 V).

### ■ Stockage des aliments

Mettre le réfrigérateur en marche environ 12 heures avant de le remplir et si possible ne stocker que des denrées refroidies à l'avance.

- Toujours conserver les aliments dans des récipients fermés, ou emballés avec de l'aluminium, etc.
- Ne jamais stocker d'aliments chauds dans le réfrigérateur, les laisser refroidir auparavant.
- Ne pas conserver dans le réfrigérateur des aliments susceptibles de dégager des gaz volatils et inflammables.
- Les produits sensibles ou aliments qui tournent vite doivent être entreposés près des barres réfrigérantes.
- Le congélateur est prévu pour la préparation des glaçons et la conservation à court terme des aliments congelés. Il n'est pas adapté à la congélation d'aliments.
- Ne pas exposer le réfrigérateur directement aux rayons du soleil.
- Tenir compte que la température à l'intérieur d'un véhicule fermé et exposé au soleil puisse fortement augmenter et influencer la performance du réfrigérateur.
- Ne pas obstruer la circulation d'air autour de l'agrégat du réfrigérateur.

**Ces conseils ne concernent que des produits très périssables.**



### **Mise en garde :**

- Les matières inflammables doivent être tenues éloignées du réfrigérateur.
- Le changement de bouteille de gaz doit être effectué à l'air libre, hors de portée de toute source d'allumage.
- Il est interdit de laisser fonctionner le réfrigérateur au gaz pendant les trajets. Si le feu se déclare suite à un éventuel accident, il existe un risque d'explosion.
- Il est aussi interdit de le laisser fonctionner au gaz au voisinage de stations d'essence.

### **ATTENTION :**

Si vous restez longtemps sans utiliser le réfrigérateur, il faut fermer la vanne de la bouteille de gaz et les robinets du gaz.

### **ATTENTION :**

Il faut toujours démarrer et refroidir le réfrigérateur en le branchant sur le gaz ou sur la tension du réseau. Le faire fonctionner sur la batterie (en 12 V) ne sert qu'à le maintenir, ainsi que les denrées qu'il contient, à température, lorsqu'il est déjà froid. Il n'y a pas en 12 V de contrôle de la température.



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ Les énergies

#### 1) Alimentation en courant 12 V



La fonction 12V ne doit être sélectionnée que lorsque le moteur fonctionne afin d'éviter un déchargement de la batterie de bord.

#### 2) Fonctionnement secteur

Ne sélectionner ce type de fonctionnement que si le voltage de la prise correspond à la valeur indiquée sur l'appareil. Risque de dommages si les valeurs sont différentes !

#### 3) Fonctionnement au gaz

##### Allumage manuel :

1. Ouvrez la vanne de la bouteille de gaz ainsi que les robinets du gaz ;
2. Enclenchez le bouton de sélection de la source d'alimentation sur Gaz
3. Mettez le bouton de contrôle du gaz sur la position maximale, et maintenez-le enfoncé
4. Appuyez plusieurs fois de suite sur le bouton pour allumage manuel en laissant un interval de temps de 1-2 secondes ;
5. Relâchez le bouton de contrôle du gaz lorsque ;

THETFORD = le contrôleur de flamme atteint la zone verte.

DOMETIC = après 10 à 15 secondes en surveillant la présence de la flamme au regard à l'intérieur du réfrigérateur en bas.

- Recommencez les opérations précédentes si le contrôleur de flamme ne vient pas dans la zone verte ;
- Réglez la température à l'aide du thermostat (B). Plus le repère est gros plus la puissance est élevée.

##### Allumage Électrique / Automatique :

1. Ouvrez le clapet du cylindre de gaz ainsi que les robinets du gaz ;
  2. Enclenchez le bouton de sélection de la source d'alimentation sur Gaz
  3. Mettez le bouton de contrôle du gaz sur la position maximale, et maintenez-le enfoncé
- L'allumage se fait automatiquement. Vous entendez un cliquetis qui s'arrête lorsque l'allumage est réussi. Le contrôleur de flamme devient alors vert (THETFORD) ou le tic-tac et le clignotement lumineux cessent (DOMETIC)
- Vous pouvez relâcher le bouton de contrôle de gaz ;
- Si la flamme s'éteint, l'allumage se répète automatiquement.
  - Réglez la température à l'aide du thermostat. Plus le point est gros plus la puissance est élevée.



**L'utilisation du réfrigérateur au gaz pendant les trajets est interdite. Il est en est de même dans les stations-service.**

### MISE EN GARDE !

N'appuyez jamais plusieurs fois de suite plus de 30 secondes sur le bouton de contrôle du gaz. Si aucune flamme ne s'allume, attendez au moins cinq minutes avant de recommencer l'opération. Ne pas respecter cette règle peut entraîner une accumulation de gaz et conduire à un incendie ou à une explosion.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ Réfrigérateur DOMETIC

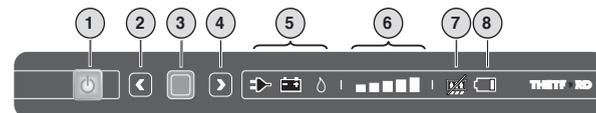


- 1) Touche MARCHE / ARRÊT
- 2) Touche de sélection énergie 230V
- 3) Touche de sélection énergie gaz
- 4) Touche de sélection énergie 12V
- 5) Touche de sélection AUTOMATIQUE de l'énergie (suivant modèle)
- 6) Chauffage du cadre (suivant modèle)
- 7) Touche réglage seuil température
- 8) Affichage seuils de température
- 9) Panne / Réinitialisation PANNE GAZ

**NOTA :** il est indispensable de consulter la notice de votre réfrigérateur pour les informations détaillées

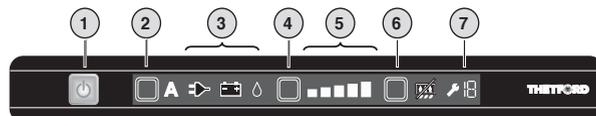
### ■ Réfrigérateur THETFORD

#### Panneau de commande LED



- 1) Interrupteur Marche / Arrêt
- 2) Touche directionnelle
- 3) Touche de confirmation
- 4) Touche directionnelle
- 5) Symbole des sources d'alimentation 230V / 12V / gaz
- 6) Indicateur de niveau de refroidissement
- 7) Symbole anti-condensation
- 8) Symbole "piles vides"

#### Panneau de commande TACTILE



- 1) Interrupteur Marche / Arrêt
- 2) Sélecteur des sources d'alimentation 230V / 12V / gaz
- 3) Symbole des sources d'alimentation 230V / 12V / gaz
- 4) Sélecteur du niveau de refroidissement
- 5) Indicateur de niveau de refroidissement
- 6) Activation de l'anti-condensation et son symbole
- 7) Symbole code panne

## CHAP. XI    Fonctionnement des appareils



### ■ FOUR A GAZ (Montage optionnel uniquement sur certains modèles de la gamme)

L'appareil ne peut-être utilisé que pour des besoins culinaires mais en aucun cas pour des besoins de chauffage. L'utilisation de l'appareil peut entraîner la création de chaleur et d'humidité. A cet égard, il est nécessaire d'assurer une bonne ventilation de la cuisine.

### ■ Utilisation



- **Pour allumer le four ou le grill, la porte doit être ouverte entièrement.**
- Le bouton poussoir doit être légèrement poussé et tourné vers la gauche jusqu'à la position d'allumage. Après allumage de la flamme, le bouton doit être maintenu poussé pendant encore environ 10 secondes. L'allumage du grill (en cas de four avec grill) peut-être fait dans la position grill du bouton poussoir en tournant le bouton à droite.
- Libérer ensuite le bouton poussoir et le tourner dans la position souhaitée.

L'appareil est équipé avec un thermostat automatique pour des températures allant jusqu'à 250° Celsius.

### **IMPORTANT :**

Lorsque l'allumage n'est pas réussi, il faut répéter toute la procédure. Si, au 3<sup>e</sup> essai, l'appareil ne fonctionne pas, il convient de prendre contact avec votre distributeur. Avant d'utiliser pour la première fois le four, il est nécessaire de le faire fonctionner sans aliment pendant environ 1/2 heure à la température la plus élevée.

### ■ Nettoyage

Il ne faut utiliser pour le nettoyage du four que des produits destinés à l'usage domestique.



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ MINI GRILL (version camping-car UK uniquement)

#### ■ Allumage manuel four-grill :

Pousser légèrement le bouton de commande et le tourner en position d'allumage.

Pousser le bouton à fond, puis allumer le brûleur avec une allumette ou un allume-gaz.

Maintenir la pression sur le bouton pendant 5-10 sec.

Relâcher le bouton du four et le tourner sur la position choisie.

N.B. L'allumage manuel doit être effectué seulement par une personne adulte.

#### ■ Allumage automatique four-grill :

Pour allumer le four ou le grill, ouvrir la porte du four complètement.

Pousser légèrement le bouton de commande et le tourner sur la position d'allumage.

Pousser le bouton à fond et maintenir la pression pendant 5-10 sec.

N.B. le brûleur du four et du grill ne s'allument pas si la porte du four est fermée ou même entre ouverte.

#### ■ Allumage des appareils avec thermostat :

Procéder selon les paragraphes 1 et 2 avec ou sans l'allumage électronique. La position d'allumage est déterminée par une rotation du bouton de commande compris entre la position 1 et 6 pour le four et dans la position unique (▼▼▼▼) pour le grill.

Dans le four avec thermostat, les différentes position du bouton correspondent aux températures suivantes du four en degrés centigrades.

POS.	1	2	3	4	5	6
TEMP.	130	160	180	200	220	240

**IMPORTANT :** Si l'allumage ne fonctionne pas répéter l'opération du début, faire éventuellement contrôler qu'il y a du gaz ou de l'électricité qui arrive à l'appareil. Si l'appareil ne fonctionne absolument pas, fermer le robinet d'arrivée du gaz et contacter le revendeur. Ne pas utiliser l'appareil pour réchauffer l'air.

Dans le cas où la flamme du brûleur s'éteint accidentellement, fermer le bouton du gaz et attendre au moins 1 minute avant de rallumer le brûleur.

**Utiliser des gants pour manipuler les éléments chauds.**

#### ■ Fonctionnement du grill :

- Retirer entièrement la plaque de protection de chaleur.
- Allumer le brûleur grill.
- Laisser la porte du four entre-ouverte.



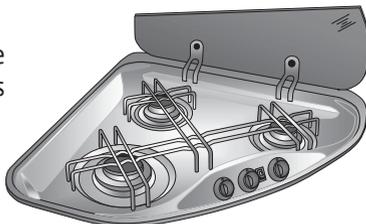
## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ PLAQUE DE CUISSON

Plusieurs plaques de cuisson de marques différentes sont installées dans nos différents modèles.

#### ■ Mise en service :

Ouvrir le robinet de la bouteille de gaz ainsi que le robinet de verrouillage de la plaque de cuisson.



Au niveau de la plaque de cuisson, tourner le bouton concerné de la position fermée (position 0) à la position maximale (grande flamme), enfoncer le bouton et le maintenir dans cette position pour allumer le brûleur à l'aide d'une allumette ou d'un allume-gaz.

Le bouton pourra être relâché après environ 10 secondes, après allumage du foyer.

Régler en fonction de la puissance souhaitée.

(sur certains modèles 3 feux, le foyer le plus puissant est d'une couleur différente.

Toute procédure d'allumage doit se faire sans récipient sur le foyer.

#### **IMPORTANT :**

Le diamètre des casseroles doit être inférieur à 180 mm.

#### ■ Mise hors service :

Tourner le bouton sur position arrêt (position 0). Fermer le robinet de la plaque.

#### ■ Panne :

En cas de panne, mettre l'appareil hors service et consulter un spécialiste.



**Il est interdit d'utiliser la plaque de cuisson pendant le rechargement des bouteilles de gaz mais aussi à l'intérieur du garage.**

#### ■ Entretien et nettoyage :

A faire uniquement appareil éteint et froid.

Ne pas utiliser de produits abrasifs, corrosifs ; à base de chlore, paille de fer ou lame.

Ne pas laisser des substances acides ou alcalines (vinaigre, sel, jus de citron...) sur la surface de la plaque de cuisson.

Pour les surfaces en acier inox et les parties émaillées, laver avec de l'eau savonneuse ou de la lessive, rincer et essuyer.

Utiliser une éponge ou un chiffon propre.

A contrôler de temps en temps les arrivées d'air de combustion et à nettoyer le cas échéant.

**ATTENTION :** Les couvercles en verre peuvent se briser s'ils sont chauffés.

Eteindre tous les brûleurs et attendre leurs refroidissement à la température ambiante avant de fermer le couvercle.

**ATTENTION :** Sur les modèles avec évier et plan de cuisson incorporé et avec le couvercle en verre sur le plan de cuisson et sur la zone évier, il faut noter que pendant l'usage du plan de cuisson, quand le couvercle du côté de l'évier est fermé, il est obligatoire de maintenir une distance minimum de 10 mm entre la casserole et le couvercle de l'évier.

# CHAP. XI Fonctionnement des appareils



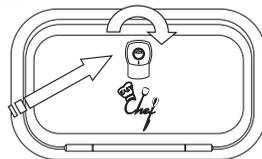
## ■ PLANCHA EXTÉRIEUR « EASY CHEF »

Suivant l'implantation de votre camping-car l'installation de votre «Easy Chef» sur la face droite de votre camping-car peut être en tiroir type 1 ou type 2.

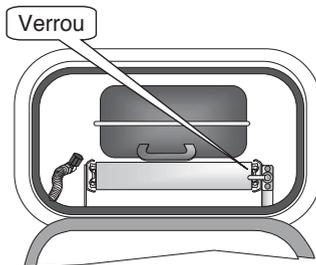
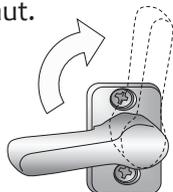
■ Mise en place installation en tiroir type 1 :  
Ouvrir le coffre présentant le pictogramme en utilisant la clef prévue.



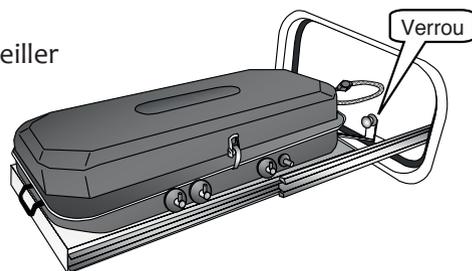
Conseil : Appuyer sur le battant pour aider la rotation de la clef.



Une fois ouvert vous devez enlever le verrou en le basculant vers le haut.



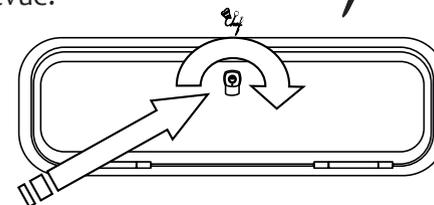
Tirer le tiroir vers vous et veiller à la bonne mise en place du verrou « tiroir ouvert »



■ Mise en place installation en tiroir type 2 :  
Ouvrir le coffre présentant le pictogramme en utilisant la clef prévue.



Conseil : Appuyer sur le battant pour aider la rotation de la clef.



Ouvrir l'abattant en retenant le battant.

Tirer le tiroir

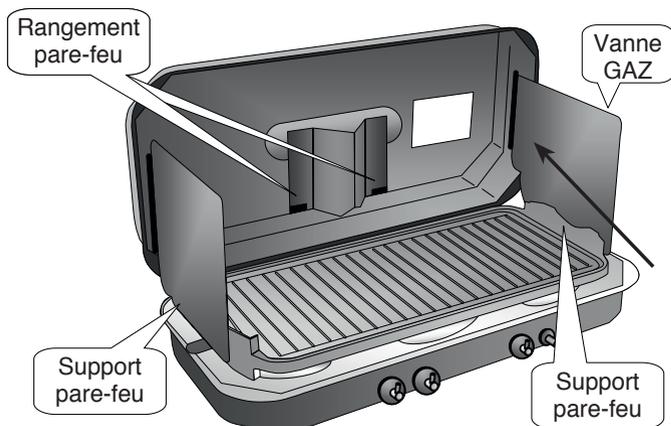


## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ Mise en service de l' « EASY CHEF »

Ouvrir la vanne d'alimentation du gaz.

Débloquer la fermeture du capot, ouvrir le capot et placer les pare-feux latéraux (après les avoir sortis de leurs zones de rangements) dans les supports prévus.



Nota : à l'arrière de la plancha une vanne gaz de sécurité stoppe l'alimentation en cas de fermeture du capot.



Nota : Pour l'installation « en abattant » un contacteur déclenche un « BIP » en cas de mise en route du moteur avec l'abattant ouvert

#### IMPORTANT :

Pour le rangement faire les opérations en sens inverse en veillant à :

- caler les pare-feux,
- verrouiller le capot,
- plier le bras de soutien pour l'installation en abattant,
- mettre le verrou en place pour l'installation en tiroir
- fermer et verrouiller avec la clef le battant du coffre.

#### ATTENTION :

- CHARGE MAXIMALE 10 kg
- NE PAS S'ASSOIR SUR LE BORD DU SUPPORT DE LA PLANCHA



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ CHAUFFE-EAU (BOILER)

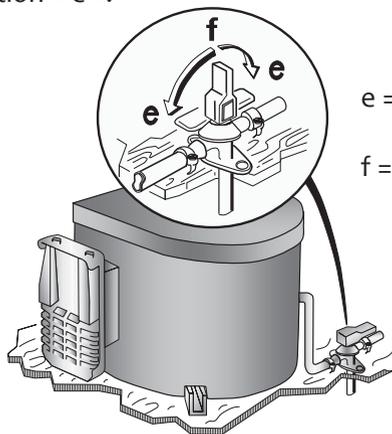
Plusieurs types d'appareils équipent les différents modèles de notre gamme : les boilers simples pour la seule production d'eau chaude et les combinés pour la fourniture de l'eau chaude et le chauffage de la cellule.

En cas de risque de gel, vidanger le chauffe-eau. Aucun recours en garantie pour les dégâts dus au gel.

Vous trouverez ci-après le mode d'emploi de cet appareil. Néanmoins une notice spécifique à cet appareil vous a été remise lors de la livraison de votre camping-car. Elle vous donnera tous les détails pour une parfaite utilisation de votre boiler.

#### ■ Remplissage du chauffe-eau (voir page suivante)

Vérifier si la soupape de sûreté / de vidange dans la conduite d'arrivée d'eau froide est bien fermée: levier horizontal, position « e ».



e = levier en position « fermé »  
f = levier en position « vidange »

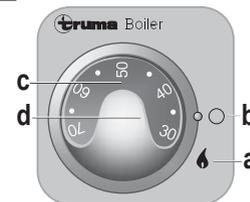
#### ■ Mise en service - Fonctionnement au gaz

a = Commutateur rotatif « Marche »  
Fonctionnement au gaz.

b = Commutateur rotatif « Arrêt »

c = Bouton tournant pour la sélection de la température ( une Led verte est allumée)

d = Led rouge = « panne »



#### ■ Mise en service, Fonctionnement électrique 230V (Option pays)

g = Commutateur à bascule « Arrêt »

h = Commutateur à bascule « Marche » (une Led verte est allumée)



⚠ La température de l'eau ne peut pas être préselectionnée, elle est limitée automatiquement à environ 70°C. Pour obtenir un réchauffage plus rapide du contenu du chauffe-eau, on peut le chauffer simultanément au gaz et à l'électricité.

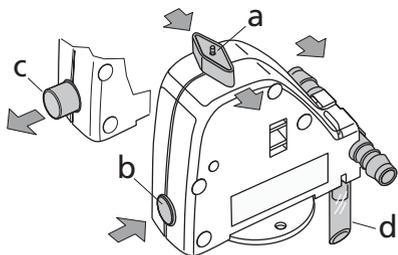
**i** Le thermoplongeur électrique est équipé d'un contrôleur de surchauffe. Dans le cas d'une anomalie, désactiver au niveau de la pièce de commande, attendre 10 min. et réactiver.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ Soupape de sûreté/vidange (FrostControl)

Le FrostControl est une soupape de sûreté/de vidange autonome fonctionnant sans courant. En cas de risque de gel, elle évacue automatiquement le contenu du chauffe-eau via une tubulure de purge. Une compensation automatique de pression par à-coups à lieu via la soupape de sûreté en cas de surpression dans le système.



- a = commutateur rotatif en position « Fonctionnement »
- b = bouton pression en position « Fermé »
- c = bouton pression en position « Purge »
- d = tubulure de purge (traverse le plancher du véhicule vers l'extérieur).

#### 1) Fermeture de la soupape d'évacuation :

Contrôler si le commutateur rotatif est enclenché en position « Fonctionnement » (position a), c'est-à-dire se trouvant parallèle au raccordement d'eau et enclenché.

Ce n'est que lorsque la température est supérieure à environ 7° C au niveau de la soupape d'évacuation que celle-ci peut être fermée manuellement avec le bouton pression (position b) et le chauffe-eau rempli.

Fermer la soupape d'évacuation en actionnant le bouton pression. Le bouton pression doit s'enclencher en position (b) « fermé ».

#### 2) Ouverture automatique de la soupape d'évacuation :

En cas de température inférieure à environ 3° C sur la soupape d'évacuation, celle-ci s'ouvre automatiquement et le bouton pression saute (position c) et l'eau du chauffe-eau s'écoule via la tubulure de purge (d).

#### 3) Ouverture manuelle de la soupape d'évacuation :

Tourner le commutateur rotatif de 180° jusqu'à l'enclenchement : le bouton pression saute (position c). L'eau du chauffe-eau s'écoule via la tubulure de purge (d).

Pour assurer un écoulement sûr de l'eau, la tubulure de purge (d) du FrostControl doit toujours être gardée exempte de saletés (neige fondante, glace, feuilles mortes, etc.).

**Les droits à garantie ne s'appliquent pas aux dommages dus au gel !**

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ Remplissage du chauffe-eau

Avant la première mise en marche et après la vidange.

Fig B :

1. Vérifier si la soupape de sûreté / de vidange est fermée (a).
2. Mettre la pompe à eau en marche (interrupteur général ou interrupteur de la pompe) (b).
3. Ouvrir le robinet d'eau chaude dans la salle de bains (c) ou dans la cuisine, (position du robinet mélangeur ou du

mitigeur mono commande sur « chaud »), jusqu'à ce que le chauffe-eau soit rempli d'eau, que tout l'air soit sorti, et que l'eau coule.

4. Lors d'un gel il se pourrait que le remplissage ne se fasse pas suite à un bouchon de glace formé par l'eau résiduelle. Dans ce cas, mettre le chauffe-eau en marche (pendant 2 minutes au maximum), afin de pouvoir procéder à son remplissage. Dégeler les tuyaux gelés en chauffant l'espace intérieur.

### ■ Mise en marche

 Attention : ne jamais faire marcher le chauffe-eau sans eau.

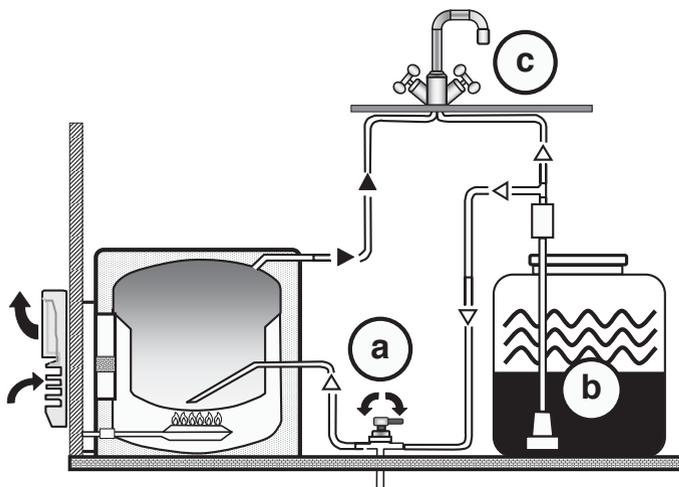
Retirer le couvercle de la cheminée à l'extérieur.

Ouvrir le robinet de la bouteille de gaz et celui de la conduite de gaz.

Mettre en marche le chauffe-eau à l'aide du commutateur de la figure (A), page 30, dans la température voulue (b).

Si la conduite de gaz est remplie d'air, une minute s'écoule jusqu'à ce que le gaz arrive au brûleur. Si pendant ce temps l'appareil indique « panne » (lampe rouge), répéter le processus de démarrage après avoir coupé l'appareil.

Attendre 5 minutes avant de recommencer.



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ Arrêt

Arrêter le chauffe-eau en plaçant le bouton en position (c). Mettre en place le couvercle de la cheminée. Vider le chauffe-eau en cas de danger de gel.

Lors d'une longue période d'arrêt, fermer le robinet à fermeture rapide dans la conduite de gaz. Fermer le robinet de la bouteille.

### ■ Lampe témoin rouge « Panne »

En cas de panne, la lampe témoin rouge s'allume. Les raisons en sont par ex. manque de gaz, air dans les conduites de gaz, défaut d'un élément de sécurité, etc. Pour débloquer la « panne », arrêter l'appareil - attendre 5 minutes ! - et puis, le remettre en marche.

### ■ Vidange du chauffe-eau

1. Couper l'alimentation électrique de la pompe à eau (interrupteur général ou interrupteur de la pompe)
2. Ouvrir les robinets d'eau chaude dans la salle de bains et dans la cuisine.
3. Ouvrir la soupape de sûreté / de vidange (14).
4. Le chauffe-eau se vidange alors par l'intermédiaire de la soupape de sûreté (14) vers l'extérieur. Vérifier si toute l'eau s'écoule (10 ou 14 litres en fonction du modèle).

### ■ Entretien

Pour le détartrage du chauffe-eau, employer du vinaigre de vin ou de l'acide formique qui sont mis dans l'appareil par l'amenée d'eau. Faire agir le produit et ensuite nettoyer le chauffe-eau soigneusement avec de l'eau claire. Pour la désinfection de l'appareil, nous vous recommandons d'utiliser « Certisil argento » les autres produits et particulièrement les produits chlorés **sont impropres**.

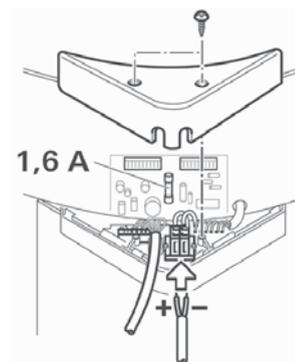
Afin d'éviter une prolifération des micro-organismes, il convient de chauffer régulièrement le chauffe-eau à une température de 70°C.

**⚠ L'eau contenue dans le réservoir n'est pas une eau potable.**

L'installation à gaz doit être contrôlée régulièrement par un atelier agréé. L'initiative du contrôle incombe au détenteur du véhicule.

### Fusibles

Le fusible de l'appareil se trouve sur l'unité de commande électronique de l'appareil. Le fusible ne doit être remplacé que par un fusible de construction identique : 1,6 A (inerte).



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ COMBI TRUMA D4 / D6E

Un manuel d'utilisation spécifique est fourni avec la cellule camping-car.

#### ■ Description du fonctionnement D4 / D6E

Le chauffage au gazole Combi D est un chauffage à air chaud équipé d'un chauffe-eau intégré (contenance de 10 litres). Le brûleur travaille avec l'assistance d'une soufflerie, ce qui assure un fonctionnement parfait, même pendant les déplacements.

En **mode hiver**, le chauffage permet de chauffer l'habitable tout en chauffant de l'eau. La production d'eau chaude seule est possible en mode été.

- En **mode été**, l'eau du chauffe-eau est mise en température avec le plus petit débit du brûleur. Le brûleur s'arrête une fois que la température de l'eau est atteinte.

- En **mode hiver**, l'appareil choisit automatiquement le palier de puissance requis, en fonction de la différence entre la température réglée sur la pièce de commande et

la température ambiante actuelle. Lorsque le chauffe-eau est rempli, l'eau est automatiquement chauffée. La température de l'eau dépend du mode de fonctionnement choisi et de la sortie de puissance de chauffe.

En cas de température de 3°C environ sur la soupape de sûreté/de vidange FrostControl, celle-ci s'ouvre et vide le chauffe-eau.

Un kit d'altitude supplémentaire est nécessaire pour un fonctionnement prolongé du chauffage à des altitudes de 1500 à 2750 m.

#### ■ Alimentation en carburant

##### Qualité du carburant :

Pour fonctionner, l'appareil de chauffage a besoin de gasoil selon DIN EN 590. Il n'est pas permis d'utiliser du bio-gasoil.

##### Carburant à basses températures :

Une adaptation aux températures hivernales habituelles est réalisée automatiquement par les raffineries,

voire les stations-service (Gasoil d'hiver). Des difficultés peuvent survenir à des températures au-dessous de 0°C si le véhicule est encore rempli de gasoil d'été.

##### Température :

0°C à -20°C Gasoil d'hiver  
-20°C à -30°C Gasoil polaire/arctique

Il n'est pas permis de mélanger de l'huile usée !

#### ■ Mode d'emploi

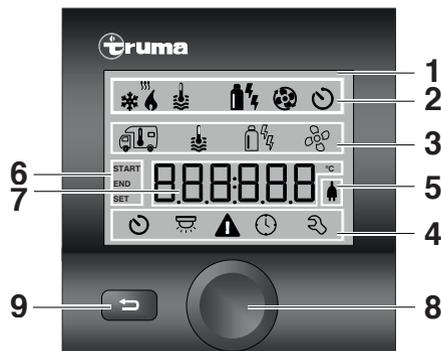
**i** Avant la première utilisation, il faut absolument bien rincer toute l'alimentation en eau avec de l'eau claire. Quand il est hors fonction, vidanger impérativement le chauffe-eau si l'on prévoit des gelées ! **Nous déclinons toute garantie pour tout dommage causé par le gel !**

**i** Les matériaux de l'appareil en contact avec l'eau conviennent à l'eau potable.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ Tableau de commande :

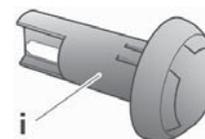


- 1 = Affichage
- 2 = Ligne d'état
- 3 = Ligne de menu (haut)
- 4 = Ligne de menu (bas)
- 5 = Affichage tension secteur 230V
- 6 = Affichage minuterie
- 7 = Réglages / Valeurs
- 8 = Bouton rotatif / poussoir
- 9 = Touche de retour

Le bouton rotatif / poussoir (8) permet de sélectionner des menus dans les lignes (3+4) et de procéder à des réglages. L'affichage se fait via un afficheur (1) rétro-éclairé. La touche de retour (9) permet de retourner d'un menu.

### ■ Thermostat de température ambiante :

Pour mesurer la température ambiante, il y a, dans le véhicule, une sonde de température ambiante externe (i) la position de cette sonde est déterminée au cas par cas par le fabricant du véhicule, en fonction du type de véhicule.



Le réglage du thermostat au niveau de la pièce de commande (1-5) doit être déterminé, au cas par cas, en fonction des besoins en chaleur et du type de véhicule.

Pour avoir une température ambiante moyenne d'environ 23° C, nous vous recommandons de régler le thermostat sur 4 environ.

### ■ Mise en service :

**Par principe, le fonctionnement du chauffage est toujours possible, sans aucune restriction, que cela soit avec ou sans eau.**

Vérifier que la cheminée est libre.  
Impérativement enlever d'éventuels couvercles.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ COMBI TRUMA D4 / D6E

#### ■ Mode été : (chauffe-eau seulement)

Régler le commutateur rotatif sur la pièce de commande en position (c - mode été) 40° C ou 60° C. La LED verte (b) et la LED jaune (g) s'allument.

Une fois atteinte la température d'eau réglée (40°C ou 60°C), le brûleur s'arrête et la LED jaune (g) s'éteint.

#### ■ Mode d'exploitation hivernale :

(Chauffage avec température d'eau contrôlée).

Mettre l'interrupteur rotatif en position de fonctionnement « e ».

Tourner le bouton rotatif (a) sur la position de thermostat souhaitée (1-5). La LED verte (b) de fonctionnement s'allume et affiche simultanément la position de la température ambiante choisie. La LED jaune (g) affiche la phase de mise en température de l'eau. L'appareil choisit automatiquement le palier de puissance requis, en fonction de la différence de température entre la température ambiante réglée sur la pièce de commande et la température actuelle. Lorsque la température ambiante pré-réglée sur la pièce de commande est atteinte, le brûleur revient sur son niveau de puissance

le plus bas et il va chauffer l'eau à 60° C. La LED jaune (g) s'éteint une fois la température de l'eau atteinte.

Le ventilateur d'air chaud peut continuer à tourner pour refroidir l'appareil (temporisation de l'arrêt).

#### Chauffage sans température d'eau contrôlée.

Mettre l'interrupteur rotatif en position de fonctionnement « d ».

Tourner le bouton rotatif (a) sur la position de thermostat souhaitée (1-5). La LED verte (b) de fonctionnement s'allume et affiche simultanément la position de la température ambiante choisie. La LED jaune (g - phase de mise en température de l'eau) s'allume seulement lorsque la température de l'eau est inférieure à 5° C).

L'appareil choisit automatiquement le palier de puissance requis, en fonction de la différence de température entre la température ambiante réglée sur la pièce de commande la température actuelle. Le brûleur s'arrête une fois que la température ambiante réglée sur la pièce de commande est atteinte. Le ventilateur d'air chaud continue à tourner à faible régime tant que la température de soufflage (sur l'appareil) est inférieure à 40° C).

Lorsque le chauffe-eau est plein, l'eau est également chauffée automatiquement. La température de l'eau dépend alors de la puissance de chauffage délivrée et de la durée de chauffage nécessaire pour atteindre la température ambiante souhaitée.

#### Chauffage avec installation d'eau purgée.

Mettre l'interrupteur rotatif en position de fonctionnement « d ».

Tourner le bouton rotatif (a) sur la position de thermostat souhaitée (1-5). La LED verte (b) de fonctionnement s'allume et affiche simultanément la position de la température ambiante choisie. La LED jaune (g) s'allume seulement lorsque la température de l'appareil est inférieure à 5° C !

L'appareil choisit automatiquement le palier de puissance requis, en fonction de la différence de température entre la température ambiante réglée sur la pièce de commande et la température actuelle. Le brûleur s'arrête une fois que la température ambiante réglée sur la pièce de commande est atteinte.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ COMBI TRUMA D4 / D6E

#### ■ Arrêt :

Arrêter le chauffage avec le commutateur rotatif (position f). La LED verte (b) s'éteint.

**i** Si la LED verte (b) clignote après la mise hors tension, c'est qu'une temporisation de l'arrêt pour la réduction de température de l'appareil est active. Celle-ci prend fin après quelques minutes et la LED verte (b) s'éteint.

**Si l'on prévoit des gelées, vidanger impérativement le chauffe-eau !**

#### ■ Maintenance :

Utiliser obligatoirement des pièces Truma originales pour tous travaux de maintenance ou de réparation.

Le réservoir d'eau utilisé est en acier pour denrées alimentaires.

Afin de protéger l'appareil contre une colonisation par des microorganismes, les biofilms, les dépôts et le tartre doi-vent être enlevés en recourant à des méthodes chimiques. Pour éviter d'endommager l'appareil utiliser

uniquement des produits exempts de chlore.

Le cas échéant, réchauffer régulièrement l'eau du chauffe-eau à 70° C pour soutenir la méthode chimique de lutte contre les microorganismes dans l'appareil.

Régler le commutateur rotatif sur la pièce de commande en position (c - mode été) 60° C la LED verte (b) et la LED jaune (g) s'allument.

**i** Si l'eau du chauffe-eau a atteint une température de 60° C, le brûleur s'arrête et la LED jaune (g) s'éteint.

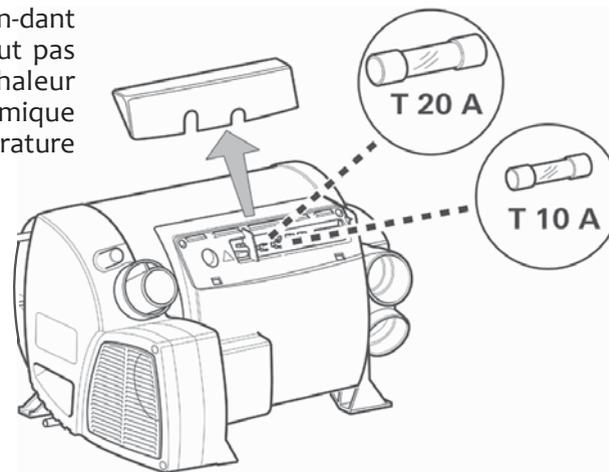
L'appareil doit rester allumé pendant au moins 30 minutes et il ne faut pas prélever d'eau chaude. La chaleur résiduelle de l'échangeur thermique chauffe l'eau jusqu'à une température de 70° C.

#### ■ Fusibles :

Les fusibles se trouvent sur la partie électronique sous le couvercle de connexion. Remplacer les fusibles défectueux seulement par des fusibles de construction identique.

Fusible de l'appareil :  
10A - à action retardée - (T 10A)

Fusible du brûleur :  
20A - à action retardée - 6,3 x 32 mm





## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ CHAUFFAGE À AIR ALIMENTÉ PAR LE GAS-OIL

Des produits de marques différentes sont utilisés pour ce type de chauffage.

L'alimentation en gas-oil du chauffage ne permet pas d'alimenter celui-ci lorsque vous atteignez la « réserve » du réservoir a carburant (alerte au tableau de bord). N'attendez donc pas cette alerte pour refaire le plein de carburant si vous avez l'intention d'utiliser ce chauffage.



A noter que la mise en fonctionnement de ces chauffages réclame un pic de consommation de courant en 12 V. Aussi nous vous recommandons vivement la mise en route de ceux-ci lors d'un déplacement.

Cela permettra d'avoir la cellule chauffée lors de l'arrêt avec un faible impact sur votre batterie et sur la consommation de carburant.



Il est impératif d'arrêter l'élément de chauffage au gas-oil et d'attendre le cycle d'extinction (brulage des résidus et ventilation des échappements) avant l'arrêt total électrique au tableau de commande

### ■ CHAUFFAGE WEBASTO Air Top 5500

Son fonctionnement est très simple.

- Mise en marche à l'aide du bouton ci-après, situé en règle générale au niveau de la banquette avant.

Lorsque l'appareil est en fonctionnement, une lumière verte apparaît au centre du bouton.

Mettre le bouton de réglage de la température au maxi au démarrage et dès que celui-ci régule, le mettre dans la position à la moitié environ pour une température de 20°C.

Ne jamais laisser le chauffage au maxi car risque de mise en sécurité (surchauffe).

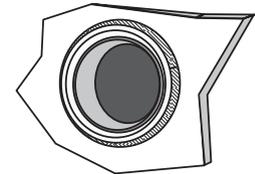
- Revenir en position 0 pour l'arrêt.



Une sonde de température a été mise en place à l'entrée du véhicule.



Dans le circuit de ventilation, 2 bouches au moins ne sont pas équipées du volet de réglage. Ne pas remettre les clapets et ne pas obstruer les bouches d'aspiration des chauffages.



Ces équipements sont prévus par le constructeur Webasto pour fonctionner jusqu'à 2000 m et par des températures extérieures de - 40°C.



## CHAP. XI    Fonctionnement des appareils

### ■ Consignes d'entretien et de sécurité

Les interventions relatives à la garantie de ces appareils ne doivent être réalisées que par des ateliers agréés du constructeur.

Les réclamations de garantie sont recevables uniquement s'il est possible de vérifier que le plaignant a respecté les consignes d'entretien et de sécurité.

En raison des risques d'explosion, le chauffage doit être éteint dans les stations-service et lors du remplissage de carburant.

En raison des risques d'intoxication et d'asphyxie, le chauffage ne doit pas être utilisé dans des lieux clos (garages, par exemple).

Pour un fonctionnement optimal, le chauffage doit être révisé tous les deux ans, en particulier s'il est utilisé pendant de longues périodes et/ou dans des environnements extrêmes.

Le carburant diesel/gasoil indiqué par le constructeur du véhicule doit être utilisé pour le chauffage. Le mazout domestique de classe EL, de classe L et le PME (biodiesel) ne peuvent pas être utilisés.

Il n'existe aucun inconvénient connu lié à l'utilisation d'additifs. Si le carburant est prélevé dans le réservoir du véhicule, respectez les instructions du constructeur du véhicule en ce qui concerne les additifs.

En cas de changement pour un carburant spécial basse température, faites fonctionner l'appareil de chauffage pendant environ 15 minutes afin que le système se remplisse du nouveau carburant.

Ne nettoyez pas le chauffage avec un nettoyeur haute pression.

Prenez soin du véhicule, vidangez entièrement le chauffe-eau ainsi que toutes les conduites d'eau en cas de risque de gel.

La garantie ne couvre pas les dommages causés par le gel !

**Important :** Afin d'éviter le blocage des pièces mécaniques, il est recommandé de faire fonctionner l'appareil de chauffage pendant environ 10 minutes toutes les 4 semaines.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ CHAUFFAGE EBERSPÄCHER

#### ■ Mise en circuit

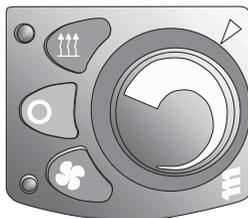
A la mise en circuit, la lampe témoin qui se trouve dans l'élément de commande s'allume. Le crayon de préchauffage est mis en circuit et le ventilateur se met en marche à faible vitesse.

#### ■ A suivre !

Si d'un chauffage précédent, il y a encore trop de chaleur résiduelle dans l'échangeur thermique, tout d'abord seul le ventilateur fonctionne (air froid). Si la chaleur résiduelle est éliminée, le démarrage commence.

#### ■ Démarrage de l'AIRTRONIC

Le transport du combustible commence au bout de 60 secondes environ et le mélange air-combustible s'allume dans la chambre de combustion.



Lorsque le capteur combi (capteur de flamme) a identifié la flamme, le crayon de préchauffage est mis hors circuit au bout d'environ 65 secondes.

Après 120 autres secondes, l'appareil de chauffage a atteint le degré de réglage "POWER" (quantité de combustible maximum et vitesse maximum du ventilateur).

#### ■ Sélection de la température à l'aide de l'élément de commande

La température intérieure sera présélectionnée à l'aide du bouton de réglage rotatif : elle peut être dans une marge de +10°C à +30°C en fonction de l'appareil de chauffage sélectionné, de l'espace à chauffer et de la température régnant à l'extérieur.

Le réglage à sélectionner du bouton de réglage étant une valeur expérimentale.

#### ■ Réglage en service de chauffage

La température de l'espace, voire celle de l'air chaud aspiré est constamment mesurée pendant le service de chauffage. Si la température est supérieure à celle présélectionnée sur l'élément de commande, le réglage commence. 4 degrés de réglage sont prévus de telle sorte qu'une adaptation précise du courant de chaleur aux besoins en chaleur livré par l'appareil de chauffage est possible.

La vitesse du ventilateur et la quantité de combustible correspondent au degré de réglage respectif. Si même au degré de réglage le plus bas, la température réglée devait encore être dépassée, l'appareil de chauffage ira au degré de réglage "ARRET" avec une marche par inertie du ventilateur d'environ 4 minutes en vue de refroidissement. Ensuite et jusqu'au redémarrage, le ventilateur fonctionne à vitesse minimum (service air en circulation) voire est mis hors circuit (service air frais).

## CHAP. XI    Fonctionnement des appareils



### ■ Service du ventilateur

En service ventilateur, l'inverseur "Chauffer / ventiler" doit d'abord être actionné, puis l'appareil de chauffage est mis en circuit.

### ■ Mise hors circuit

A la mise hors circuit de l'appareil de chauffage, la lampe témoin s'éteint et le transport du combustible est mis hors circuit.

Pour refroidir, le ventilateur marche par inertie pendant 4 minutes environ. Pour le nettoyage, le crayon de préchauffage est mis en circuit 40 secondes environ pendant la marche par l'inertie du ventilateur.

Cas particulier :

Si il n'y a pas encore eu de transport de combustible jusqu'à la mise en circuit ou si l'appareil de chauffage se trouve au degré de réglage "ARRET", l'appareil de chauffage sera arrêté sans marche par inertie.

### ■ Chauffage en altitude

En cas de chauffage en altitude, prière de tenir compte de :

- chauffage jusqu'à une altitude de 1500 m :
  - Chauffage illimité possible.

- Chauffage à une altitude supérieure à 1500 m maxi 3000 m :
  - En cas de séjour bref (par ex. passage d'un col ou pause), en principe, le chauffage est possible.
  - En cas de séjour plus long (par ex. camping en hiver), un chauffage n'est pas possible.

### ■ Instructions de maintenance

- Mettez l'appareil de chauffage aussi en marche en dehors de la période de chauffage, à savoir une fois par mois, environ 10 mn.
- Avant la période de chauffage, il faudra faire une marche d'essai avec l'appareil de chauffage. S'il y a dégagement fort et tenace de fumée ou s'il y a des bruits inhabituels du brûleur, voire s'il y a une forte odeur de carburant ou si les pièces électriques / électroniques surchauffent, il faut mettre l'appareil de chauffage hors circuit et hors service en enlevant le fusible. Dans ce cas, nouvelle remise en marche seulement après contrôle par du personnel spécialisé et formé par Eberspächer.
- Après une immobilisation plus longue, il faudra vérifier les ouvertures de la conduite de l'air de combustion et la conduite des gaz d'échappement, le cas échéant les nettoyer !

# CHAP. XI Fonctionnement des appareils

## ■ CHAUFFAGE ALDE 3010

Des notices détaillées, rédigées par le constructeur sont fournies avec le camping-car. 

### ■ Descriptif

Le chauffage ALDE 3010 est une chaudière prévue pour produire de la chaleur et de l'eau chaude. Les sources d'énergies utilisées sont le gaz (propane) ou à l'électricité (230V) ou une combinaison des deux.

Deux résistances électriques de 1 et 2 KW peuvent être mises en fonctionnement alternativement ou simultanément. Le brûleur Gaz de la chaudière a une puissance de 3 KW en phase 1 et de 5,5KW en phase 2. Un ballon de 8,5 litres d'eau chaude assure un usage confortable.

Le chauffage central est assuré par un liquide composé d'eau et de glycol qui circule dans le système à travers les tuyaux et les radiateurs au moyen d'une pompe.

### ■ Mise en fonctionnement (panneau de commande (type 613)) :

Préalablement le camping-car doit être raccordé à une alimentation électrique 230V et/ou une bouteille de gaz (voir manuel du camping-car) ainsi qu'une alimentation 12V.



Appuyer sur le bouton MENU 

Affichage normal



-  Horloge (Jour de la semaine et Heure)
-  Température extérieure (si capteur présent)
-  Température intérieure
-  Pompe de circulation chauffage
-  Bouteille de gaz Pleine / Vide
-  Raccordement 230V
-  Bouton On / Off
-  Bouton MENU
-  Accès aux réglages

MENU réglages 1



-   +22°C 
-    
-   2 kW 
-  Off ON On On
-  Accès au MENU des OUTILS
-  Le symbole devient

Réglage de la température chauffage avec l'affichage de la température

Augmentation de la température de l'eau chaude 

Réglage de la puissance électrique avec l'affichage en kW

Démarrage avec l'énergie GAZ Le symbole passe de  à 

Accès au Menu des OUTILS MENU réglages



Appuyer sur le symbole 

Menu VERROU



Appuyer sur le symbole 

MENU réglages 2



Puis sur le symbole 

Appuyer sur le symbole 

Menu OUTILS n° 1



Panneau de commande et la chaudière sont à l'arrêt



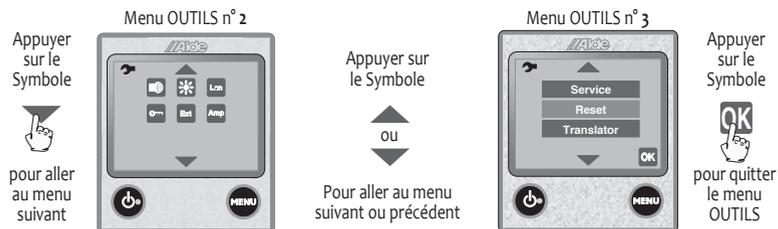
Appuyer sur le bouton On/Off 

Un voyant vert s'allume 

Affichage lors du démarrage



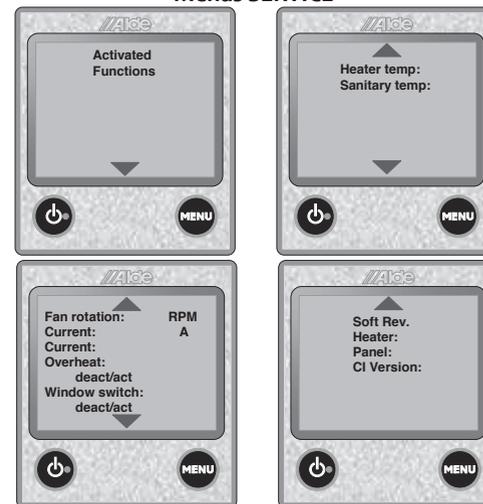
# CHAP. XI Fonctionnement des appareils



<b>Dienst</b>	Visualisation des paramètres
<b>Reset</b>	Restitution paramètre Usine
<b>Vertaler</b>	Transfert vers un tableau externe

	Réglage de l'horloge
	Réglage changement automatique de la
	Réglage démarrage automatique de la
	Service constant de la pompe de circulation
	Automatisme de la bascule pompe 230V / 12 V
	Réglage vitesse de la pompe (suivant option)
	Fonction bouteille de gaz pleine / vide
	Automatisme de protection contre la
	Réglage température du tableau de
	Réglage du Volume du Bip des boutons
	Réglage luminosité de l'écran plus fonction
<b>Lan</b>	Sélection de la langue du panneau de
	Verrouillage ou déverrouillage des menus
<b>Ext</b>	Fonction démarrage externe de la chaudière
<b>Amp</b>	Réglage du niveau de protection de surcharge
	Repère de menus OUTILS
	Navigation dans les menus OUTILS

## Menus SERVICE



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ Entretien / Messages de Pannes du Panneau

#### IMPORTANT

La partie «CHAUFFE-EAU» du système doit toujours être vidangée lorsqu'il y a risque de gel et que le camping-car n'est pas utilisé.

Voir notice détaillée chapitre entretien

Les droits à la garantie ne s'appliquent pas aux dommages dus au gel.

L'eau chaude produite n'est pas potable, ni prévue pour la cuisine.

#### IMPORTANT

La partie «CHAUFFAGE» du système doit toujours avoir le réseau rempli avec du liquide au glycol

(Voir notice détaillée chapitre entretien, surveillance et appoint éventuel).

Les droits à la garantie ne s'appliquent pas aux dommages par absence de liquide au glycol.

Le mélange Eau + Glycol du liquide doit être de 40% de glycol, si l'installation est soumise à des températures inférieure à -25°Celsius la teneur en glycol peut être augmentée à 50%, pas au-delà.

Le mélange de glycol doit être remplacé tout les 2 ans, ce délai peut être porté à 5 ans dans le cas d'utilisation du mélange Alde Premium Antifreeze.

#### IMPORTANT

Il est recommandé de «purger» régulièrement le système de chauffage lors de sa première mise en service, puis de surveiller lors de chaque utilisation.

Par la suite une purge lors de chaque préparation au départ et lors de chaque remise à niveau du liquide.

#### IMPORTANT

Nous recommandons de faire réaliser une révision du système ALDE par un professionnel au moins une fois par an.

Veiller à utilisé uniquement des pièces originales ALDE en cas d'intervention.

### ■ Messages de Pannes du Panneau

à partir de l'affichage NORMAL



<b>Battery too low</b>	Tension de la batterie inférieure à 10,5V
<b>Fan failure</b>	Défaut ventilateur
<b>Gas failure</b>	Surchauffe câble bleu
<b>Overheat red fail</b>	Surchauffe câble rouge
<b>Overheat blue fail</b>	Panne gaz
<b>Window open</b>	Erreur de connexion électrique
<b>Connection failure</b>	Panneau d'accès chaudière ouvert
<b>Connection fail ext</b>	Défaut communication entre tableau
<b>Panel failure 1</b>	Erreur Tableau de commande 1
<b>Panel failure 2</b>	Erreur Tableau de commande 2

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ CIRCUIT GAZ

Votre **CAMPING-CAR** est équipé de série pour être alimenté en gaz PROPANE ou BUTANE.

#### Situés dans un compartiment étanche et accessible de l'extérieur par un portillon :

- un emplacement pour une bouteille standard (13 Kg ménage / 30,6 litres)
- un emplacement pour une bouteille de réserve (13 Kg ménage / 30,6 litres).

Les réservoirs gaz doivent être de dimensions adaptées aux empreintes du support et d'une hauteur adaptée suivant la position du détendeur. Il est impératif de veiller à avoir un support et un moyen de fixation adaptés, de ne pas obstruer les aérations, de ne pas gêner l'accès aux vannes de fermeture et à ce que dans aucun cas les accessoires fixes et les raccords ne puissent, en aucun cas être endommagés.

**Important :** lors du choix de votre réservoir de gaz de pétrole liquéfié vous devez veiller à ce que l'installation de détente de gaz se trouve au dessus du niveau du robinet de puisage du réservoir.

#### UNE BOUTEILLE SEULEMENT EST CONNECTEE SUR LE CIRCUIT POUR LES VEHICULES DE SERIE

Éléments de connections :

Standard :

- Une lyre souple.
- Un détendeur basse pression permettant de réguler la pression d'utilisation à 30 mbar.



Options

- Un inverseur automatique qui assure la première détente et qui s'ouvre automatiquement sur la deuxième bouteille si celle-ci est ouverte lorsque la première est vide.
- **Un détendeur de pression à capteur de collision intégré qui permet le fonctionnement de l'installation de gaz pendant le trajet (voir ci-après pour le fonctionnement).**

**Situées à proximité des appareils (ex : le placard sous l'évier et le réfrigérateur ou sous le lit) :**

- Des vannes assurent la fonction de robinet et coupe séparément les sorties (réfrigérateur/plaque cuisson/ chauffage et four en option).

Un pictogramme indique leur destination.



Chauffe-eau



Plaque de cuisson



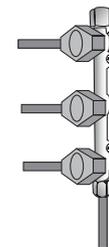
Réfrigérateur



Chauffage

#### OUVERTURE DES VANNES

Les vannes doivent être orientées dans le prolongement du tuyau de distribution de l'appareil désiré. Une flèche sur la vanne vous permet de contrôler sa position.



#### FERMETURE DES VANNES

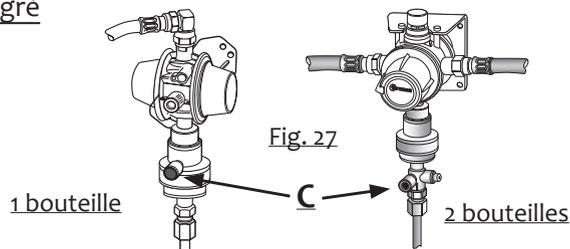
Les vannes doivent être orientées perpendiculairement aux tuyaux de distribution des appareils.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ CIRCUIT GAZ (suite)

#### ■ Mise en service du Détendeur de pression à capteur de collision intégré



Dans le cas de freinage brusque ou de collision le capteur interrompt le flux de gaz.

Pour réinitialiser le capteur de collision presser le bouton VERT (rep. c fig. 27) pendant quelques secondes.

Veiller à ce que le détendeur soit bien vertical.

Tester la bonne réinitialisation en faisant fonctionner un appareil gaz tel que la plaque de cuisson.

Dans le cas de non fonctionnement recommencer l'opération.

En cas de défaut de fonctionnement persistant faite appel à votre distributeur / vendeur.

Nota : pour le détendeur à 2 bouteilles le bouton « a » de la fig. 27 permet de sélectionner la bouteille de gauche ou de droite. La position médiane autorise le prélèvement sur les 2 bouteilles.

#### ■ Alimentation des appareils

- Vérifier que les robinets des différents appareils soient fermés,
- Ouvrir la bouteille de gaz,
- Ouvrir ensuite les robinets alimentant chaque appareil,
- Procéder à l'allumage des différents appareils,
- L'allumage peut demander un certain temps dû à la purge de l'air dans les tuyauteries.

#### **Chaque appareil est équipé d'une sécurité coupant l'arrivée du gaz en cas d'extinction accidentelle.**

- Fermeture des circuits : procéder dans l'ordre inverse de l'ouverture.

#### ■ Recommandations

**⚠** Tous les appareils fonctionnant au gaz ne doivent être utilisés qu'à l'**arrêt du véhicule**. (véhicule en stationnement).

Avant chaque trajet, vérifier que la ou les bouteilles soient bien fermées. Sauf équipements spéciaux.

La ventilation de sécurité ne doit en aucun cas être obstruée même partiellement.

Les appareils de type réchaud à flamme nue ne doivent pas être utilisés pour le chauffage de la cellule.

**Avant de faire fonctionner le réfrigérateur et le chauffe-eau, assurez-vous que les grilles extérieures n'ont pas été obstruées par les protections qui auraient pu être mises en place.**

Les grilles ne sont pas fournies avec le camping-car mais sont disponibles en post-équipement auprès de votre distributeur (option).

## CHAP. XI    Fonctionnement des appareils



Les bouteilles de gaz doivent être placées aux endroits prévus par le constructeur. Il est interdit d'utiliser des moyens de raccordements qui ne sont pas ceux prévus par le constructeur.

Il est interdit de modifier, de faire modifier ou de permettre des modifications des circuits gaz sauf en accord avec le constructeur et impérativement par des installateurs agréés. Notamment le remplacement du détendeur prévu par le constructeur par un autre de type/pression ou débit différents.

Il est interdit d'utiliser des appareils fonctionnant au gaz avec une pression différente que celle prévue par le constructeur.

Nous recommandons de vérifier régulièrement (à chaque remplacement de réservoir de gaz et au moins une fois par an) les tuyaux flexibles et en cas de détérioration de le/les remplacer.

Nous recommandons de ne pas laisser « débranché » ou « non bouché » les tuyaux de branchement du gaz, pour éviter la pénétration de saletés ou d'insectes.

Si vous sentez une odeur de gaz, il faut IMMEDIATEMENT couper l'alimentation au niveau du réservoir. Eteindre toutes les flammes nues y compris les cigarettes et pipes. Ne pas actionner d'interrupteur électrique. Ouvrir toutes les portes et fenêtres pour dissiper le gaz.

Le gaz propane est plus lourd que l'air, par conséquent, toute fuite de gaz reste au niveau du sol. L'odeur nauséabonde du gaz permet de localiser d'où vient la fuite. S'assurer que la fuite ne provient pas d'un appareil non allumé.

Ne jamais rechercher les fuites avec une flamme nue. Il faut utiliser un spray permettant de déceler les fuites ou bien une solution savonneuse.

### IMPORTANT

Pendant le roulage fermer les robinets du circuit ainsi que les vannes des bouteilles de gaz sauf dans le cas d'équipements spéciaux.  
Faire vérifier tous les 2 ans par un spécialiste l'installation de gaz de votre camping-car  
Remplacer les détendeurs et les lyres à neuf au plus tard 10 ans après la date de fabrication.

### IMPORTANT

Le montage d'appareils fonctionnant au gaz doit être fait par un monteur Habilité qui devra impérativement réaliser un test d'épreuve et un contrôle de l'étanchéité du circuit Gaz.

### ATTENTION

Ne jamais faire le plein de carburant en laissant des appareils en fonctionnement gaz.  
Lors du remplacement d'un réservoir de gaz Il est interdit de fumer ou d'avoir une flamme nue à proximité.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

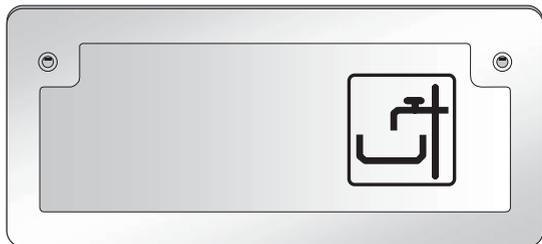
### ■ CIRCUIT EAU

Votre camping-car est équipé en règle générale :

- d'un réservoir d'eau propre,
- d'un réservoir d'eaux usées

### ■ Remplissage

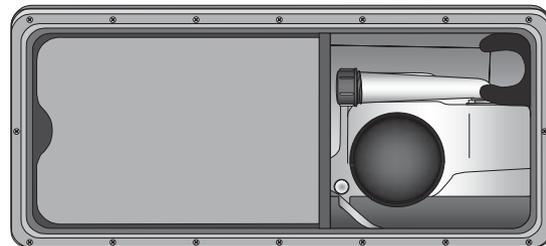
**Type 1 :** Le plein d'eau propre s'effectue par un orifice de remplissage placé derrière le portillon « Techni-Box » situé à l'extérieur de la cellule et signalé par un pictogramme.



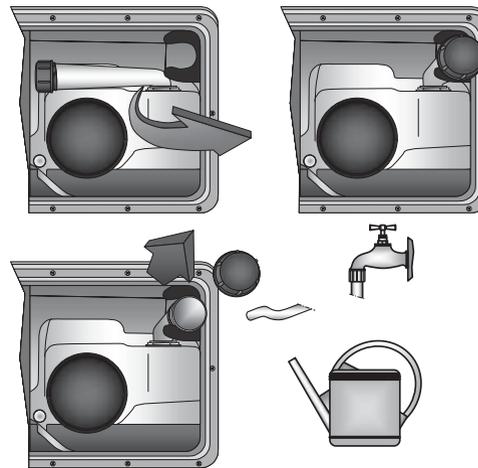
Pour ouvrir le portillon ; insérer la clé dans la serrure faire un quart de tour puis enlever la clé pour faire la même manœuvre sur la deuxième serrure. Appuyer ensuite sur le barillet de la serrure pour dégager le pêne. Pour vous aider nous recommandons dans le même temps d'appuyer sur le battant du portillon pour comprimer le joint. Pour la fermeture fermer le portillon, vérifier en tirant sur le battant que les penne soient bien engagés puis verrouiller les serrures.

Attention nous vous conseillons de retenir le battant lors de l'ouverture pour éviter des détériorations.

Une fois le battant ouvert vous avez accès au remplissage du réservoir. le battant de gauche protège la partie électrique et il doit IMPERATIVEMENT être fermé lors du remplissage du réservoir.



Pour faire le remplissage réaliser les opérations suivant les croquis ci-après



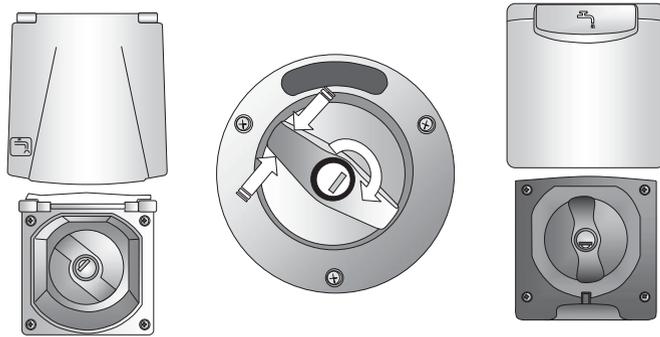
Pour fermer faire les opérations inverses.



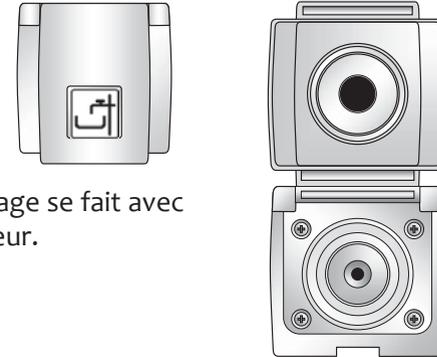


## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

**Type 2 :** Nos modèles sont équipés d'un remplissage à l'extérieur de la cellule par différents types d'orifices. Le remplissage peut être fait par un tuyau ou avec un raccord spécifique sous la pression du réseau domestique (2,5 -3 bars).



Pour l'ouverture et la fermeture du bouchon avec la clé, il faut maintenir le bouchon dans sa position afin d'éviter une rotation lorsque vous tournez la clé dans la serrure.



Le remplissage se fait avec un adaptateur.

### ■ Alimentation intérieure

L'alimentation en eau s'effectue à l'aide d'une pompe électrique 12 V.

Pour la mise en pression, procéder comme suit :

- Vérifier que tous les robinets ou mitigeurs soient fermés (eau froide et eau chaude).
- Mettre en route la pompe 12 V en actionnant l'inter-rupteur situé sur la façade de contrôle électrique.
- Purger les circuits eau froide et eau chaude au niveau de chaque robinet ou mitigeur.
- Dès lors, l'installation est en état de fonctionner.

Un défaut de purge (présence d'air) peut empêcher le fonctionnement du chauffe-eau.



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ Réserve d'eau propre

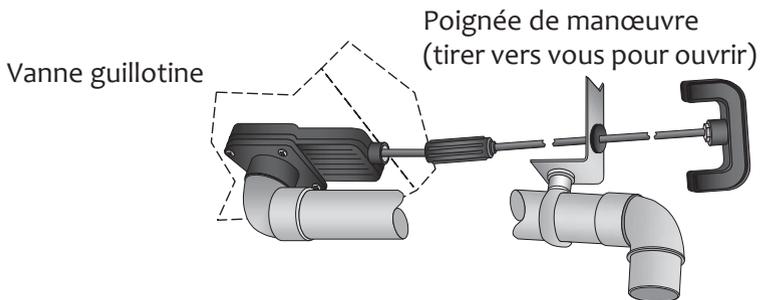
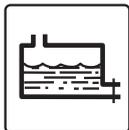
En voyage, n'attendez pas d'être presque à sec, pour vous approvisionner. Pour faire le plein d'eau propre, profitez d'un plein de carburant par exemple. Certains parkings possèdent un robinet mais dans tous les cas, soyez discret et diplomate. Par ailleurs, de plus en plus de communes proposent des points spécifiques avec des bornes spécialisées (EURO-RELAIS par exemple).

 **L'eau contenue dans le réservoir n'est pas une eau potable.**

### ■ Eaux usées

Ne vous en débarrassez pas n'importe où. La vidange du réservoir s'effectue à l'aide d'une vanne à guillotine permettant une vidange rapide.

Repère de la vanne sur la carrosserie avec le pictogramme



### ■ Isolation

Certains de nos modèles bénéficient en option d'une isolation spécifique du réservoir des eaux usées, celui-ci se trouvant sous le châssis dudit véhicule.

### ■ Pompe à eau

Pour les modèles de pompe (Shurflo), il faut, en période hivernale procéder à la vidange complète du réservoir. Cette vidange s'effectue en ouvrant le robinet de vidange ou alors en ouvrant tous les robinets et en faisant fonctionner la pompe (15 min. en marche et 15 min. à l'arrêt) jusqu'à ce que le réservoir soit vide.

Ensuite, déconnecter les tuyaux d'arrivée et de sortie de la pompe en prenant la précaution de se munir d'un récipient. Mettre la pompe sur marche. Cela permet l'évacuation de toute l'eau restant dans la pompe. Ne pas rebrancher les tuyaux pour la période hivernale et laisser aussi l'ensemble des robinets ouverts afin de prévenir les problèmes de gel.

#### **ATTENTION :**

À l'approche de la période hivernale lorsque votre véhicule n'est pas chauffé, il est impératif de vidanger tous les circuits eau propre, eaux usées, ainsi que le chauffe-eau pour éviter toute détérioration qui ne pourra pas être couverte par la garantie.



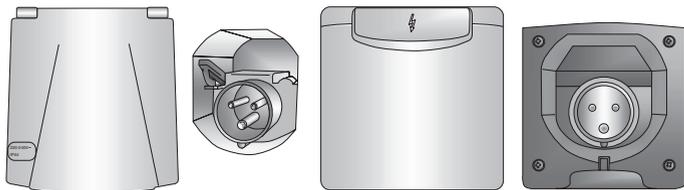
## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ CIRCUIT 230 V

#### ■ Prise d'alimentation 230 V

Une prise CEE 230 V (2P + T) située sur le côté droit ou gauche de votre camping-car permet de vous raccorder au secteur. Pour y accéder, soulever le couvercle de protection et introduire la fiche normalisée (Protection différentielle).

(hors Vans)



#### ■ Prise intérieure 230 V

Une ou plusieurs prises 230 V équipent votre cellule.

#### ■ Protection 230 V

Un disjoncteur assure la protection en 230 V de votre camping-car. Ce disjoncteur est situé, ainsi que le tableau de distribution, le porte fusibles 12V et le transformateur, derrière le portillon TECHNI-BOX ou dans une banquette suivant les modèles.

**TECHNI  
BOX**

Pour ouvrir le portillon ; insérer la clé dans la serrure faire un quart de tour puis enlever la clé pour faire la même manœuvre sur la deuxième serrure. Appuyer ensuite sur le barillet de la serrure

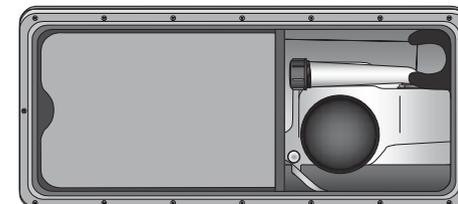
pour dégager le penna. Pour vous aider nous recommandons dans le même temps d'appuyer sur le battant du portillon pour comprimer le joint.

Pour la fermeture, fermer le portillon, vérifier en tirant sur le battant que les pennes soient bien engagés puis verrouiller les serrures.

⚠ Attention nous vous conseillons de retenir le battant lors de l'ouverture pour éviter des détériorations.



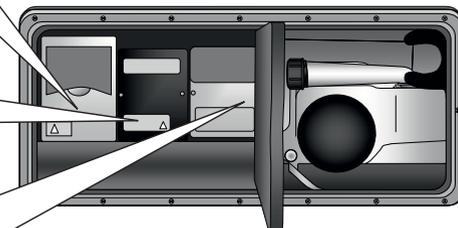
Faire pivoter le battant de protection pour avoir accès aux éléments des circuits électriques.



Boîtier 230Volt  
- Disjoncteurs  
- Connexions

Transformateur  
230Volt et Chargeur  
de Batterie

Boîtier 12Volt  
- Fusibles  
- Connexions



Pour alimenter votre camping-car en 230Volt le disjoncteur doit être basculé en position ON.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ LANTERNEAUX PANORAMIQUES

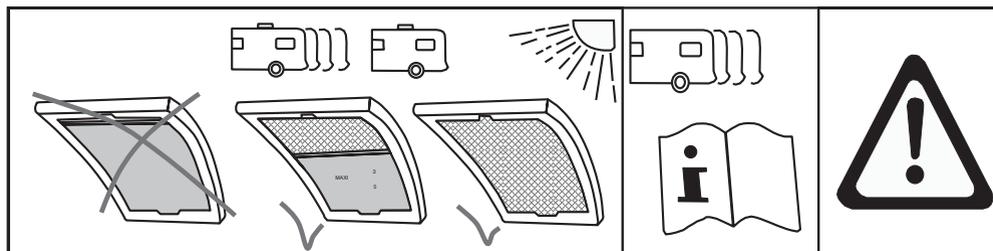
#### ■ Précautions d'entretien

- Fermer complètement les lanterneaux avant la mise en route du véhicule (**vérifier le bon verrouillage**).
- Ne pas quitter le véhicule avec les lanterneaux ouverts.
- Ne pas ouvrir les lanterneaux par fort vent ou pluies.
- Avant d'ouvrir les lanterneaux, enlever si nécessaire la neige, le givre ou d'éventuelles salissures.
- En cas de rayonnement solaire, le store d'occultation du ou des lanterneaux panoramiques devra être fermé aux **deux tiers maximum**.
- En cas de dommages, consulter un atelier spécialisé.

Le verre méthacrylate des lanterneaux panoramiques comme celui des baies de la cellule de vie doivent être nettoyés exclusivement avec de l'eau savonneuse ou en utilisant des produits spéciaux pour vitre acrylique.

Nettoyer les stores avec de l'eau savonneuse exclusivement. En cas de non respect de ces recommandations, il y a automatiquement perte des droits de garantie. L'utilisation de tout produit autre que l'eau savonneuse a des conséquences désastreuses sur le verre méthacrylate (détérioration, fissures...).

Un adhésif placé sur le lanterneau rappelle le bon usage du lanterneau et de leur store



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ COUCHAGE

#### ■ En capucine

Selon les modèles, rabattre l'abattant pivotant lorsqu'il existe en position horizontale.

Lorsque vous prenez la route, pensez à le relever pour agrandir votre espace de conduite.

#### ■ Sur dînette

- Positionner la table entre deux banquettes ou devant la banquette selon modèles.
- Mettre en place les extensions de couchage (lorsqu'elles existent) qui se situent en bout de banquette et qui sont à coulissement,
- Enfin mettre en place les divers coussins : assises, dossiers et complément de couchage.
- Sur certains modèles des compléments de couchages sont fournis en option (voir avec nos distributeurs).

#### ■ Couchettes

Lorsque les couchettes supérieures ou lits sont utilisés par des enfants, et en particulier ceux de moins de 6 ans, faire attention aux risques de chute et prendre toutes les précautions d'usage pour assurer leur parfaite sécurité.

Certains modèles sont équipés de filet(s) antichute qui doivent être mis en position, ces opérations sous votre responsabilité.



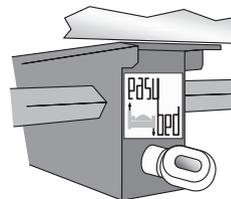
Une étiquette rappelle cette obligation normative.

#### ■ Lit arrière

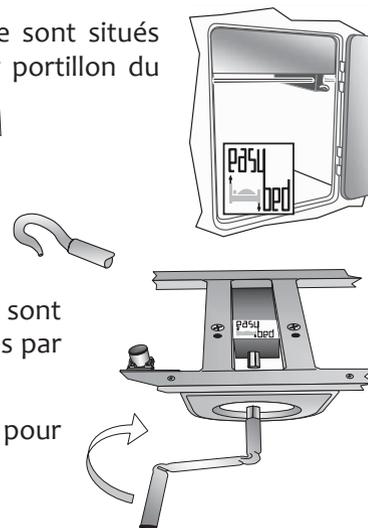
L'ajustement de la hauteur du lit est réalisé à l'aide d'une manivelle avec 2 possibilités.



- 1) L'entraîneur et la manivelle sont situés sous le lit avec l'accès par portillon du garage.



- 2) L'entraîneur et la manivelle sont situés sous le lit avec l'accès par la façade du lit.



Soulever le sommier/matelas pour manœuvrer facilement.

Il est recommandé de manœuvrer régulièrement (1 fois par mois) le mécanisme pour garantir un fonctionnement optimal.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ Lit Pavillon central Électrique

Ce lit est mis en place avec une commande électrique. Il présente les caractéristiques suivantes :

#### 1) La sécurité :

- Commande électrique : système à clé qui doit être enclenché pour permettre la mise en place du lit.
- La manoeuvre des lits proches de la position basse et haute est réalisée par un appui continu sur le bouton de commande.
- Des filets anti-chute sont présents, ceux-ci doivent être placés.
- des sécurités haute et basse ont été installées pour laisser un espace suffisant en haut et en bas.

#### 2) Mise en place du lit :

Deux positions de couchage :

⚠ Bien veiller à ce que :

- a) la table, la banquette, les coussins soient bien installés et ne fassent pas obstacle à sa mise en place.
- b) les filets anti-chute du lit soient être préalablement été attachés au toit.
- c) Que les sièges pivotant de la cabine soient en position salon (voir chapitre « Manoeuvre des sièges pivotants de la cabine de conduite) si besoin.



### Utilisation de la commande ELECTRIQUE :

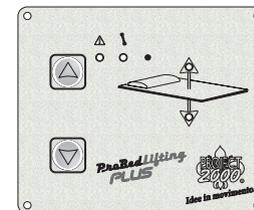
a) Mettre en place la clé de déverrouillage et la tourner. Les lampes du tableau de commande se mettent à clignoter.



A l'arrêt des clignotements le tableau de commandes est opérationnel.

b) Appuyer brièvement sur le bouton descende

Le lit descend seul jusqu'à la position hauteur intermédiaire 1



c) Appuyer encore brièvement sur le bouton descende

Le lit descend seul jusqu'à la position hauteur intermédiaire 2



d) Appuyer de façon continue pour mettre le lit en position basse.

e) Pousser le lit dans la cabine

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils



### ■ Lit Pavillon central Électrique (suite)

Note :

En **Hauteur Intermédiaire** :

- 1) Dans cette position intermédiaire un couchage est possible sur le lit avec accès par échelle mais aussi en partie inférieure en utilisant la dinette.
- 2) Dans cette position la translation (sur certains modèles) du lit dans la cabine est possible. Penser à placer les sièges en position salon

Nota : Quand le lit est avancé les manoeuvres verticales sont impossibles et interdites.

En position basse

Cette position permet un accès au couchage sur le lit sans échelle mais sans couchage possible sur la dinette inférieure.

La remise en position jour (lit au toit) se fait en 3 phases, les deux premières en automatique par simple pression sur le bouton de commande, et la dernière, jusqu'à l'arrêt du moteur (butée de position haute), avec une pression constante sur le bouton de commande. C'est la manoeuvre inverse de l'opération de descente du lit.



### IMPORTANT :

- les manoeuvres du / des lits doivent être faites le lit nu.
- Une utilisation du lit pavillon, comprise entre 1 m du sol et la position intermédiaire programmée, sans accès adapté, est interdite.
- L'échelle doit être verrouillée et en appui au sol avant tout accès au lit.

A titre indicatif :

Une manivelle pour actionner le système en cas de panne électrique est fournie en accompagnement.

### ■ Un conseil

Pour toutes les manipulations, n'hésitez pas à demander une démonstration à votre distributeur / vendeur lors de la prise en charge de votre camping-car.

### C'EST UN SPECIALISTE !

Ne forcez jamais sur un élément pour une mise en place.

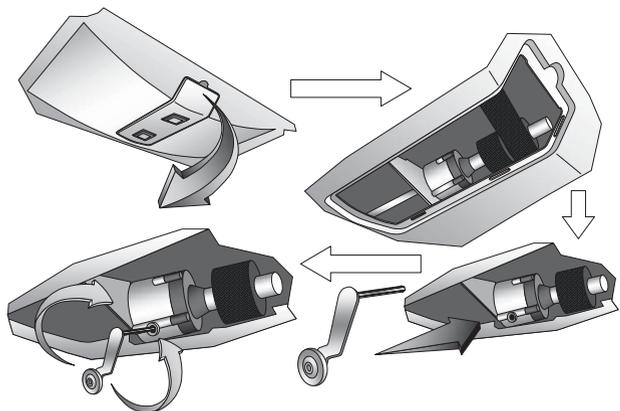
Nous vous conseillons l'utilisation d'une literie type Polydon incluant drap housse et couette aux parfaites dimensions du couchage.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

En cas de défaillance du système, vous pouvez ajuster ou manoeuvrer le lit avec une manivelle.

- A l'avant, derrière une trappe avec des spots

- Glisser votre doigt dans l'empreinte prévue
- Tirer sur la trappe en poussant d'un côté et de l'autre pour dégager les ergots de maintien



- Dégager la trappe
- Mettre en place la manivelle dans son logement
- Manoeuvrer la manivelle pour faire monter ou descendre le lit.

### ■ Un conseil

Ce lit est avec une mise en place à commande électrique et présente les caractéristiques suivantes :



### 1) La sécurité :

- Commande électrique : système à clé qui doit être enclenché pour permettre la mise en place du lit.
- La manoeuvre des lits est réalisée par un appui continu sur le bouton de commande.
- Des filets anti-chute sont présents, ceux-ci doivent être placés.

### 2) Mise en place du lit:

#### Généralités :

⚠ Bien veiller à ce que :

- la table, la banquette, les coussins soient bien installés et ne fassent pas obstacle à sa mise en place.
- les filets anti-chute du lit soient être préalablement été attachés au toit.

#### Utilisation de la commande ELECTRIQUE

Nota : suivant les modèles vous pouvez

avoir 2 positions de hauteur de couchages

a) Mettre en place la clé de déverrouillage et la tourner



b) Appuyer sur le bouton descente jusqu'à la position intermédiaire (suivant l'échelle)

c) Appuyer encore sur le bouton descente jusqu'à la position basse.



## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

Nota :

### En Hauteur Intermédiaire :

Dans cette position intermédiaire un couchage est possible sur le lit avec accès par échelle mais aussi en partie inférieure en utilisant la dinette.

### En position basse

Cette position permet un accès au couchage sur le lit sans échelle mais sans couchage possible sur la dinette inférieure.

La remise en position jour (lit au toit) se fait par la manoeuvre inverse de l'opération de descente du lit.



### IMPORTANT :

- les manoeuvres du / des lits doivent être faites le lit nu.
- Une utilisation du lit pavillon, sans accès adapté, est interdite.
- L'échelle doit être verrouillée et en appui au sol avant tout accès au lit.

A titre indicatif :

En cas de panne électrique une manivelle est fournie pour actionner le système.

### ■ Un conseil

Pour toutes les manipulations, n'hésitez pas à demander une démonstration à votre distributeur / vendeur lors de la prise en charge de votre camping-car.

**C'EST UN SPECIALISTE !**



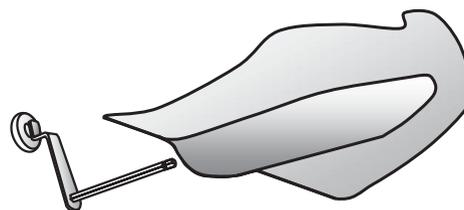
Ne forcez jamais sur un élément pour une mise en place.

Nous vous conseillons l'utilisation d'une literie type Polydon incluant drap housse et couette aux parfaites dimensions du couchage.

En cas de défaillance du système, vous pouvez ajuster ou manoeuvrer le lit avec une manivelle.

Suivant les modèles vous trouverez l'accès :

- Sur le coté Gauche ou à l'avant. Un bossage cache le trou d'accès au mécanisme



La manivelle

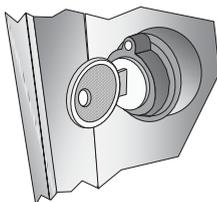


## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

### ■ PIED DE TABLE ÉLECTRIQUE

Certains de nos modèles sont équipés d'un pied de table à commande électrique.

Ce pied, pour des raisons de sécurité, ne peut être opérationnel qu'une fois mis sous tension en actionnant la clé d'un quart de tour vers la droite.



Vous pouvez rendre ce pied inutilisable en enlevant tout simplement la clé (les enfants pouvant jouer avec ce matériel).

Le bouton au dessus de la clé permet de descendre ou monter la table.

Pour plus de sécurité, en particulier avec les enfants, un système anti-coincement équipe ce système. En cas de résistance le système se bloque. Le déblocage se fait à l'aide du bouton de manœuvre en l'actionnant en sens inverse du mouvement ayant occasionné le blocage.

Si pour des raisons spécifiques le pied devait être changé, des réglages seront à réaliser par l'installateur avant utilisation.

### ■ WC CHIMIQUE MODÈLE C250

Attention à la pression de l'air lors de l'ouverture de la trappe de la cassette des WC, surtout lorsque vous voyagez en montagne. Alors, faites cette ouverture avec l'abattant de la cuvette des WC fermé.

Vous trouverez ci-après un descriptif succinct de l'utilisation de ces appareils. Une documentation spécifique est fournie avec le camping-car.

La toilette se compose de deux parties : une partie fixe montée à demeure et un réservoir à matières accessible depuis l'extérieur. Le réservoir à matières amovible est situé sous la cuvette et peut être retiré par le biais d'une trappe située sur l'extérieur du camping-car.

#### ■ Mise en service

1. Ouvrez la trappe d'accès située sur l'extérieur de votre camping-car.
2. Retirez le réservoir à matières en tirant le verrou de sécurité (qui maintient le réservoir en place) vers le haut.
3. Tirez le réservoir à matières vers l'extérieur jusqu'à la butée. Inclinez-le légèrement et extrayez-le complètement.
4. Placez le réservoir à matières à la verticale et tournez le bras de vidange orientable vers le haut. Le bras de vidange permet de vider le réservoir facilement et de manière hygiénique.
5. Retirez le bouchon (avec le doseur à l'intérieur) du bras de vidange et versez la quantité adéquate d'additif sanitaire Thetford (suivez les indications sur l'étiquette) dans le réservoir à matières. Ce produit permet d'éviter les odeurs

désagréables et assure la propreté externe du réservoir à matières. Ajoutez ensuite environ 2 litres d'eau de manière à recouvrir entièrement le fond du réservoir.

**Remarque :** n'ajoutez jamais d'additif sanitaire directement par le clapet ou la cuvette, cela pourrait endommager le joint à lèvres du réservoir à matières. Versez toujours les produits par le bras de vidange.

6. Remplacez le réservoir à matières dans sa position initiale par la trappe d'accès. Assurez-vous que le réservoir à matières est bien immobilisé au moyen du verrou de sécurité. Refermez la trappe d'accès et verrouillez-la.

#### ■ Utilisation de la toilette (standard)

Avec le couvercle fermé, faites pivoter la cuvette dans la position souhaitée avec les deux mains.

Pour activer le panneau de commande, appuyez une fois sur le bouton de chasse-d'eau. L'écran du panneau de commande reste activé pendant environ 5 minutes. Faites couler de l'eau dans la cuvette en appuyant une nouvelle fois brièvement sur le bouton de chasse-d'eau.

Vous pouvez utiliser la toilette avec le clapet ouvert ou fermé.

## CHAP. XI Fonctionnement des appareils

Pour ouvrir le clapet, faites coulisser sur le côté la poignée d'ouverture située sous la cuvette. Après utilisation, ouvrez le clapet (s'il est toujours fermé) et rincez la toilette en appuyant sur le bouton de chasse-d'eau pendant plusieurs secondes (si nécessaire, réactivez le panneau de commande). Après utilisation, fermez le clapet.

**Consigne importante !** Si votre toilette possède un réservoir d'eau propre, assurez-vous que ce réservoir n'est pas trop plein lorsque vous voyagez. De même, pendant les voyages, la cuvette ne doit pas contenir d'eau. Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer des dégâts dus à l'eau dans votre camping-car.

### ■ Vidange

Le réservoir à matières possède une capacité de 18 litres : préparez-vous à le vider lorsque le voyant rouge situé sur le panneau de commande de la toilette s'allume. Ce voyant rouge s'allume lorsque le réservoir à matières ne peut plus contenir que 2 litres supplémentaires, ce qui correspond à 2 ou 3 utilisations.

Vérifiez que le clapet est fermé. Ouvrez la trappe d'accès située sur l'extérieur du véhicule. Tirez le verrou de sécurité vers le haut et retirez le réservoir à matières.

Placez le réservoir à matières à la verticale (poignée d'extraction en haut, roulettes en bas). Faites coulisser la poignée sur le côté (vers l'avant du réservoir) jusqu'à ce qu'elle soit dégagée de sa position de verrouillage.

Tirez la poignée vers le haut et faites rouler le réservoir à matières vers une aire de vidange autorisée.

Appuyez sur la poignée pour remettre dans sa position de verrouillage. Tournez le bras de vidange vers le haut et enlevez le bouchon. Tenez le réservoir à matières de manière à pouvoir actionner le bouton-poussoir de prise d'air avec le pouce pendant la vidange. Pour éviter les éclaboussures, appuyez sur le bouton-poussoir de prise d'air pendant la vidange. Lorsque le réservoir est vide, rincez-le soigneusement à eau claire. Nettoyez également le clapet avec de l'eau.

**Avertissement !** Evitez de secouer trop fortement le réservoir et d'utiliser des systèmes de nettoyage à eau à haute pression. Cela pourrait endommager l'intérieur du réservoir.

**Remarque :** n'appuyez sur le bouton-poussoir de prise d'air qu'une fois le bras orientable dirigé vers le bas ! Si nécessaire, préparez la toilette de manière à pouvoir l'utiliser à nouveau. Faites coulisser le réservoir à matières dans la toilette puis refermez la trappe d'accès.

### ■ Nettoyage et entretien

La toilette doit être nettoyée et entretenue régulièrement, en fonction de la fréquence d'utilisation.

**Remarque :** n'utilisez jamais d'eau de javel, de vinaigre ou d'autres produits détergents puissants contenant ces substances. Vous risquez d'endommager de façon définitive les joints et d'autres pièces de votre toilette.

## CHAP. XI    Fonctionnement des appareils

### **Cuvette :**

- Versez quelques gouttes de nettoyant pour salles de bains Thetford dans la toilette.
- Rincez la cuvette à l'eau et lessivez le reste avec un chiffon humide.
- Nettoyez le siège et le couvercle. Le siège et le couvercle s'enlèvent facilement.
- Pour assurer l'hygiène de votre toilette et empêcher la formation de dépôts dans la cuvette, versez une quantité adéquate de produit Aqua Rinse dans le réservoir d'eau propre de votre toilette (le cas échéant).

Un conseil ! Pour obtenir une toilette étincelante, essuyez-la avec un chiffon sec et doux après le nettoyage.

### **■ Utilisation par temps froid**

Si votre toilette à cassette Thetford se trouve dans un endroit chauffé, vous pouvez l'utiliser normalement par temps froid. Dans le cas contraire, elle risque de geler. Nous vous conseillons alors de vider la toilette en suivant les instructions de la rubrique « Stockage ». Il est déconseillé d'utiliser des produits antigel comme ceux utilisés dans les radiateurs des voitures car ils sont nuisibles à l'environnement.

### **■ Stockage**

Il est important de suivre les instructions ci-dessous si vous pensez ne pas utiliser la toilette Thetford pendant une longue période (saison hivernale).

- Activez le panneau de commande en appuyant sur le bouton de chasse-d'eau. Ouvrez le clapet et appuyez sur le bouton de chasse-d'eau jusqu'à ce que l'eau arrête de couler dans la cuvette. Refermez le clapet. Ouvrez la trappe d'accès située sur l'extérieur du camping-car et vidangez le réservoir à matières dans une aire de vidange autorisée. Suivez les instructions de nettoyage et d'entretien. Pour que le réservoir à matières puisse sécher rapidement, ne remettez pas le bouchon en place sur le bras de vidange du réservoir.

## CHAP. XII Manœuvre des sièges pivotants de cabine de conduite

Certaines de nos implantations présentent la particularité d'avoir des sièges de cabine pivotants permettant ainsi la mise en place d'un salon avant convivial.

Cela étant, la manœuvre de rotation du siège conducteur pourra nécessiter dans certains cas de déverrouiller le frein de stationnement pour faciliter la mise en place du salon.



**Par souci de sécurité et avant d'effectuer cette opération, vous devez vous assurer de pouvoir procéder en toute sécurité.**

Pour cela :

- 1) Procéder moteur arrêté.
- 2) Ne procéder à cette manœuvre que sur sol horizontal.
- 3) Caler les roues du véhicule avec des cales appropriées et enclencher la 1<sup>ère</sup> vitesse.
- 4) C'est seulement ensuite que vous pourrez desserrer le frein de stationnement, procéder à la rotation du siège et resserrer immédiatement après le frein de stationnement et remettre le véhicule au point mort.

## CHAP. XIII Sécurité (Ventilation – Extincteur)



### ■ Ventilations /aérations

La cellule de votre camping-car est équipée de ventilations de sécurité conformément à la législation en vigueur. Ces grilles, généralement disposées sous le réfrigérateur, sous les éléments de mobilier, dans le coffre à gaz, ainsi que dans l'embranchement de la porte cellule ne doivent jamais être obstruées. Pour votre sécurité, il est indispensable que le nettoyage de ces grilles soit réalisé au minimum une fois l'an (soufflage et brossage par l'extérieur).

### ■ Extincteur

Votre cellule de camping-car dispose d'un extincteur homologué.

Il convient de maintenir cet appareil en état de marche et de respecter les contrôles auxquels il doit être soumis pour être toujours en bon état de fonctionnement.

Les contrôles sont à l'initiative et à la charge du propriétaire du camping-car.

### ■ Issue de secours

Les accès aux issues de secours (fenêtres, porte cellule) doivent être en permanence libres de tout obstacle.

Les baies de secours doivent s'ouvrir vers l'extérieur ou coulisser horizontalement et laisser une ouverture minimale de 450 mm dans toute direction. (EN 1646.1).

## CHAP. XIV Utilisation hivernale

### ■ PRÉCAUTIONS ET CONSEILS

Pour la conduite hivernale et plus particulièrement sur routes enneigées, il faut adopter avec un camping-car les mêmes règles qu'avec une voiture légère, c'est-à-dire une conduite très coulée sans accélération ou freinages brusques.

De toute manière, votre camping-car a plutôt tendance à mieux tenir la route qu'une voiture, tout simplement parce qu'il est plus lourd et donc accroche mieux la route. Il va décrocher plus tard qu'une voiture mais lorsqu'il décroche c'est beaucoup plus difficile à rattraper, alors PRUDENCE.

En cas de neige abondante, il faut mettre en place des chaînes mais avant d'aller pour la première fois à la neige, un bon conseil, procéder au montage des chaînes chez vous bien tranquillement. Ce sera bien plus facile que sous la neige.

Au niveau de l'habitat, en période d'utilisation hivernale les problèmes les plus importants à résoudre sont ceux de la condensation.

Pour éviter ces phénomènes de condensation, un maître mot AERER. Alors surtout, n'obturez pas les systèmes d'aération basse ou haute de votre camping-car.

Autre point important en hiver pour le confort de l'utilisation hivernale, c'est le réservoir des eaux usées qui ne doit pas geler. Il faut donc y ajouter soit de l'antigel, soit du sel, soit de l'alcool et vous retarderez ainsi le point de gélification.

#### **Nota :**

Un réchauffeur, en option, peut être installé par votre distributeur.

## CHAP. XV Nettoyage



### ■ Nettoyage extérieur

Pour le nettoyage de la carrosserie, il ne faut jamais utiliser de système à rouleaux car vous risquez de détériorer ou d'arracher les structures d'aération de votre camping-car. Les systèmes à haute pression sont à proscrire.

### ■ Nettoyage intérieur

Ne pas utiliser d'éponge à dos grattant pour nettoyer le mobilier car celui-ci est un revêtement de type « papier ».



Bien évidemment l'utilisation de papier collant est strictement prohibé.

Pour le sol, il convient d'éviter la présence de sable qui est abrasif et peut détériorer la surface du tapis de sol. Pour nettoyer le sol, ne pas utiliser de grande quantité d'eau car ceci risquerait d'altérer la longévité de votre cellule (présence de bois).

L'idéal pour le nettoyage, c'est l'aspirateur.

Nous utilisons des baies et des lanterneaux panoramiques en méthacrylate et leur nettoyage **ne doit se faire qu'avec de l'eau savonneuse et une éponge (en aucun cas, d'autres produits, cf. chap. V).**

Pour les coussins, les rideaux... ils réclament en règle générale un nettoyage à sec.

## CHAP. XVI Hivernage



C'est la période pendant laquelle vous n'utiliserez pas votre camping-car.

Comme tout véhicule, il a tendance de beaucoup plus s'user que lorsqu'il est utilisé. Il va donc falloir prendre un certain nombre de précautions :

1) Vidanger tous les circuits d'eau (eau propre, eaux usées, WC cassette-toilette) et votre distributeur / vendeur saura vous aider lors d'une première intervention qui nécessite une parfaite connaissance du véhicule.

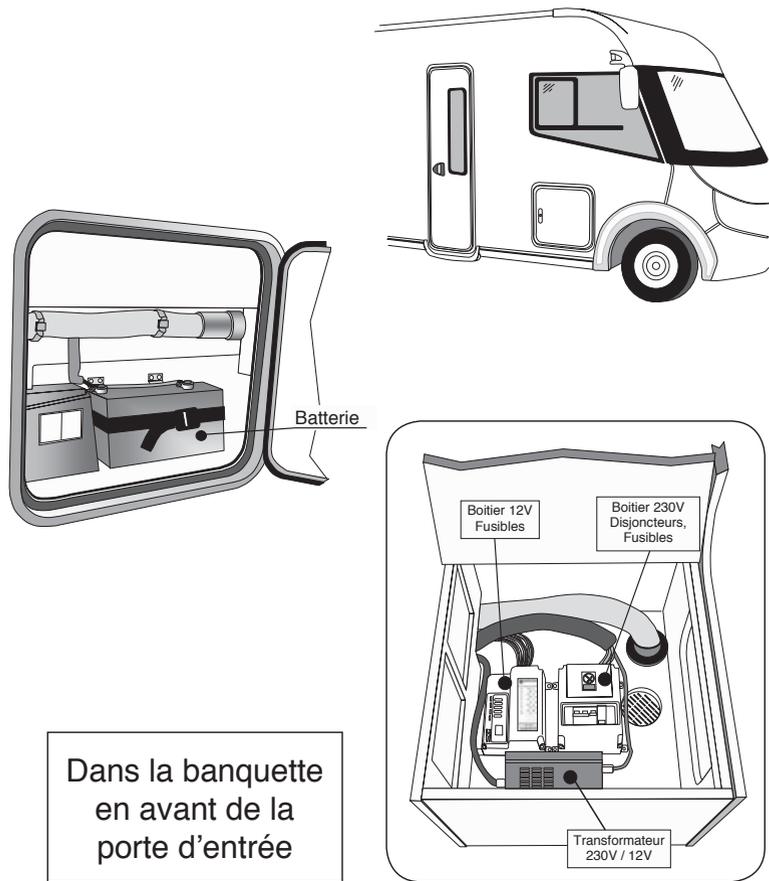
Pour la vidange de la pompe à eau, il faut se reporter au paragraphe relatif au fonctionnement de la pompe.

- 2) Fermer la bouteille de gaz, voire même l'enlever, dans ce cas obstruer la canalisation gaz.
- 3) Les batteries sont à retirer pour être stockées dans un endroit sec et hors gel après les avoir chargées auparavant, sauf si vous avez la possibilité de laisser votre camping-car branché sur le 230 V pendant cette période de non utilisation afin de les maintenir en charge et hors gel.
- 4) Nous vous engageons à mettre en place les caches ou obturateurs adéquats sur les grilles d'aérations présentes
- 5) En cas d'immobilisation prolongée, penser à ventiler régulièrement votre camping-car.

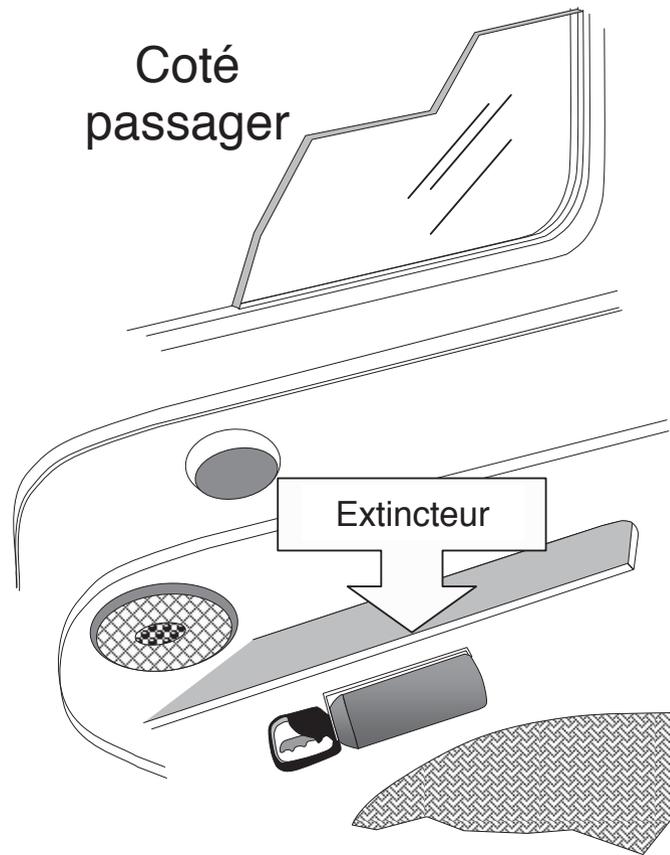
# CHAP. XVII Camping-cars INTEGRAUX



## ■ Le logement BATTERIES



## ■ EXTINCTEUR



## CHAP. XVII Camping-cars INTEGRAUX



### ■ Réservoir

- Votre camping-car est équipé d'un réservoir d'eau potable situé sous la banquette arrière de la dinette ou sous le lit permanent.

Ce réservoir est hors gel quand en période hivernale votre camping-car est chauffé, il peut être vidangé à l'aide d'une vanne manuel.

Le réservoir est équipé d'une sonde électronique qui mesure en litres son contenu, le niveau de remplissage est obtenu au panneau de commande.

- A la sortie du réservoir, une pompe à dépression alimentée en 12 V fonctionne dès l'ouverture d'un robinet. Elle ne peut fonctionner que si l'interrupteur du panneau de commande à été activé. La pompe s'amorce d'elle même et débite 10.6 l / min.



### ■ Mise en service et entretien

- Le remplissage en eau potable du réservoir se fait à l'aide d'un tuyau souple sans raccord par le bouchon de remplissage situé sur le flanc gauche ou droit du véhicule. L'écoulement sur le sol par le trop plein annonce que le réservoir est plein.

Pour ne pas effectuer un plein complet, il suffit de contrôler le remplissage sur le panneau de commande.

### ■ Pompe à eau

Dès que la pompe est activée (voir chapitre : Tableau de commandes), il y a mise en route automatique dès l'ouverture d'un robinet. Le fonctionnement intempestif pendant quelques secondes alors que tous les robinets sont fermés indique qu'il y a une prise d'air sur l'installation ou qu'un robinet est mal fermé ou enfin qu'il y a une fuite. Vérifier le circuit, il s'agit parfois tout simplement d'un collier desserré.

Quand le réservoir d'eau est vide, il est recommandé de couper l'alimentation électrique de la pompe pour éviter sa mise en route à sec, ce qui risquerait de la détériorer.

#### **ATTENTION :**

La source, les moyens de remplissage et les eaux stagnantes dans le réservoir ne garantisse pas une eau propre à la consommation.



**IMPORTANT :** Il est fortement recommandé de toujours vider l'eau dans le circuit, dans le réservoir et dans le chauffe-eau lorsqu'il y a risque de gel et que votre camping-car n'est pas utilisé.

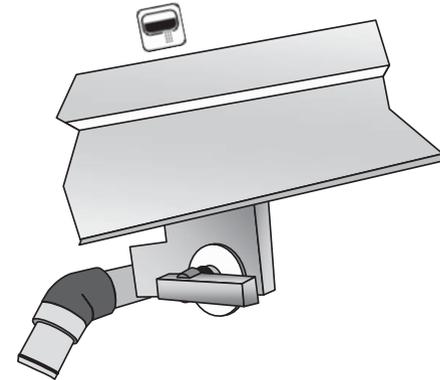
### ■ VIDANGES EAUX PROPRES

**Pour la vidange eau chaude et froide, procéder comme suit :**

- 1 - Couper le fonctionnement de la pompe sur le panneau de commande.
- 2 - Vider le réservoir en ouvrant le/les bouchons.  
Une vanne est située dans le véhicule à proximité du réservoir.
- 3 - Ouvrir le robinet de vidange du chauffe-eau (se reporter au chapitre CHAUFFE-EAU/CHAUFFAGE)
- 4 - Lorsque le réservoir et le chauffe eau sont vides, ouvrir les robinets et mise en route de la pompe pendant quelques secondes.
- 5 - Le circuit est vide, refermer la vanne du réservoir EP et la vanne vidange du chauffage.



- La vidange des réservoirs se fait à l'aide d'une vanne manuelle pour les eaux usées et par enlèvement d'un bouchon pour les eaux propres située sur le coté et sous le véhicule.



### ■ VIDANGES EAUX USÉES

- Toutes les eaux usées (lavabo, évier et douche) sont récupérées dans un réservoir rigide d'une capacité d'environ 100 litres situés sous le plancher du véhicule.
- Un capteur signale quand le réservoir est plein, visualisation de l'alarme par témoin et un bip sur le panneau de commande.

### ATTENTION :

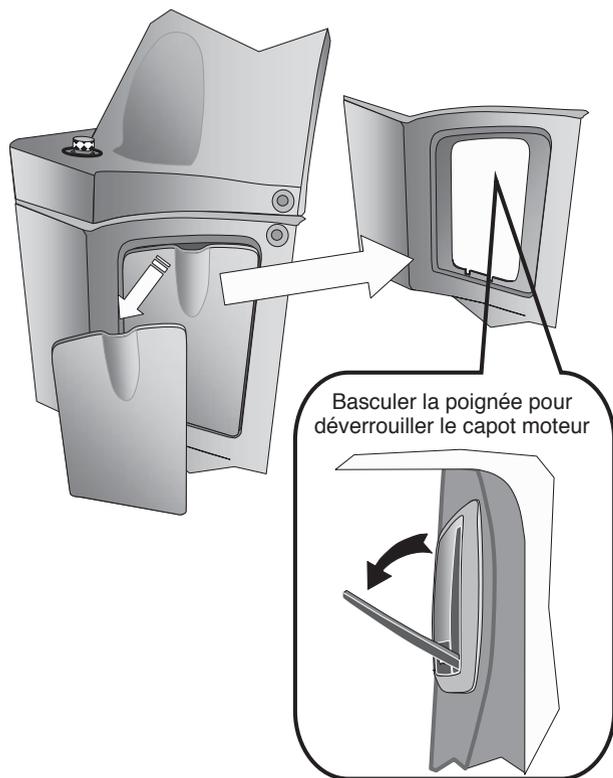
Dans le cas d'une utilisation par grands froids, le CONSTRUCTEUR ne peut pas vous garantir une mise hors gel totale du circuit d'eaux usées. Il est à rappeler qu'une isolation sans apport de chaleur ne fait que retarder un échange thermique.

## CHAP. XVII Camping-cars INTEGRAUX

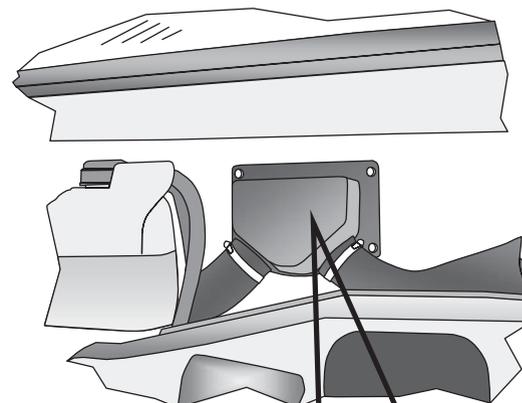


### ■ L'OUVERTURE DU CAPOT MOTEUR

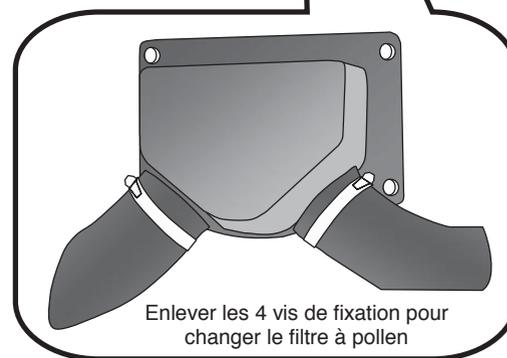
Sur le coté gauche du chauffeur une trappe est présente. Glisser un doigt dans la forme prévue, tirer vers vous pour accéder à la poignée de déverrouillage du capot moteur.



### ■ LE FILTRE A POLLEN



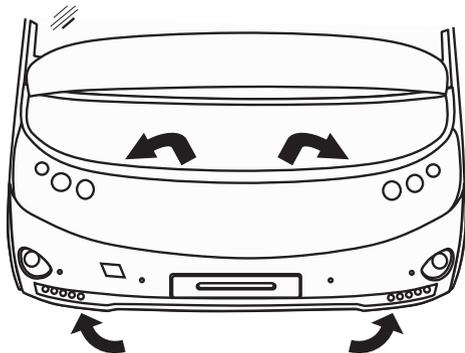
Accès par le capot moteur au cache du filtre a pollen



## CHAP. XVII Camping-cars INTEGRAUX

### ■ LE REMPLACEMENT DES LAMPES du VEHICULE

Feux supérieurs accès par le moteur à gauche et a droite.  
Feux inférieurs accès par le soubassement.



Feux de Route H1 55W

Feux de Croisement H1 55W

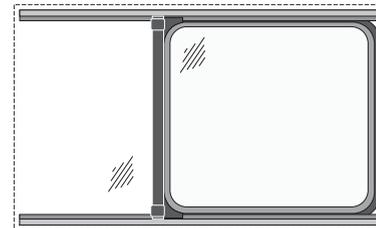
Clignotants Lampes à Baïonnettes Orange 21W

Feux Diurne Led

Antibrouillards H7 55W

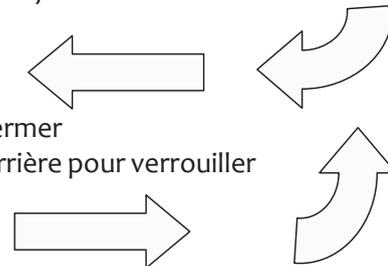


### ■ LA FENÊTRE PASSAGER



Pour ouvrir :  
Basculer la poignée vers l'avant  
Pousser sur la poignée pour ajuster l'ouverture

Pour fermer :  
Tirer sur la poignée pour fermer  
Basculer la poignée vers l'arrière pour verrouiller



#### IMPORTANT :

Vérifier le bon verrouillage par une poussée sur la vitre vers l'avant.

Attention merci de respecter la consigne du fabricant

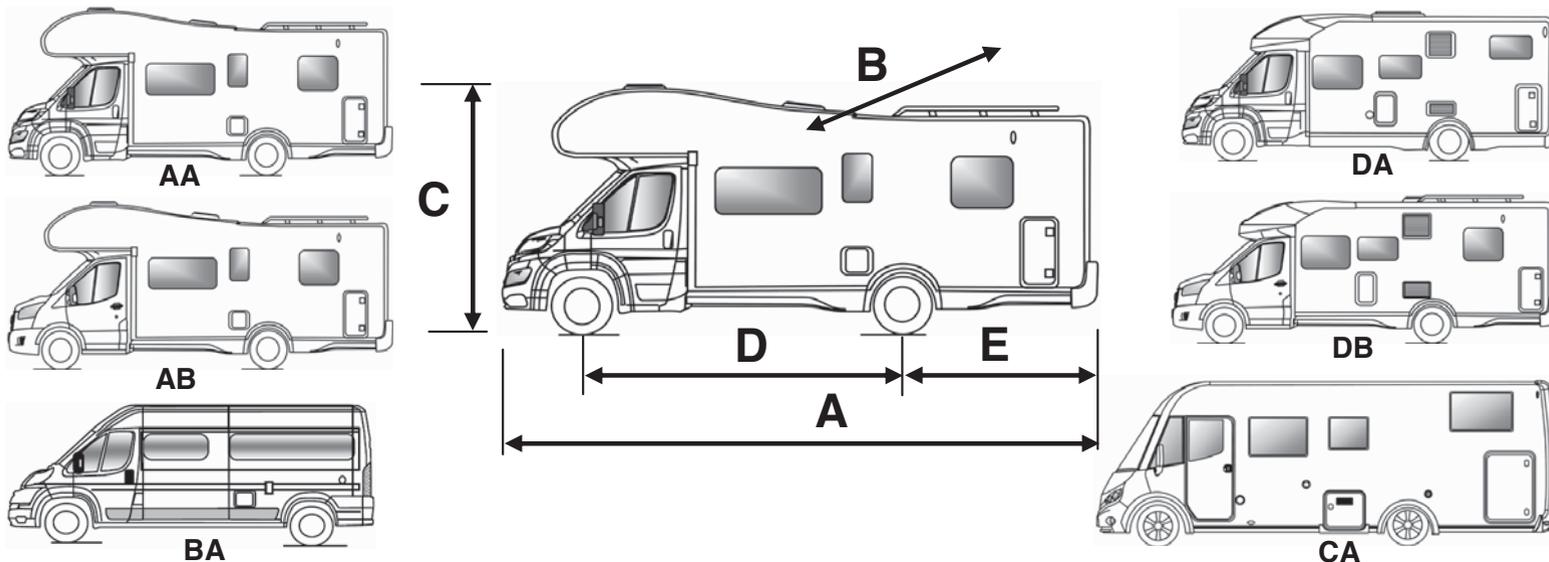
**CLOSE** ↑ ● SPINGERE DOLCEMENT PUSCH CAREFULLY VORSICHTIG SCHIEBEN POUSSER DOUCEMENT ● ↑ **CLOSE**



PRÉSENTATION DES MODÈLES  
 VORSTELLUNG DER MODELLE  
 PRESENTATIE VAN DE MODELLEN

# CHAUSSON

INFO



	F	D	NL
<b>AA</b>	Capucine Porteur Fiat	Alkoven Trägerfahrzeug Fiat	Coachbuilt van het onderstel Fiat
<b>AB</b>	Capucine Porteur Ford	Alkoven Trägerfahrzeug Ford	Coachbuilt van het onderstel Ford
<b>BA</b>	Vans Porteur Fiat	Vans Trägerfahrzeug Fiat	Vans van het onderstel Fiat
<b>CA</b>	Intégral	Vollintegrierte	Integralen
<b>DA</b>	Profilé Porteur Fiat	Teilintegrierte Trägerfahrzeug Fiat	Profielen van het onderstel Fiat
<b>DB</b>	Profilé Porteur Ford	Teilintegrierte Trägerfahrzeug Ford	Profielen van het onderstel Ford

# PRÉSENTATION DES MODÈLES VORSTELLUNG DER MODELLE PRESENTATIE VAN DE MODELLEN

## FRANCAIS

- L'équipement optionnel «Attelage/porte-moto» peut dans certains cas modifier le nombre de places carte grise.
- Les accessoires et équipements montés en option ne sont pas compris dans la détermination de la masse à vide. Leur poids est donc à déduire de la charge utile disponible.
- Certains accessoires lourds, tels que des stores de grandes dimensions ou des groupes électrogènes peuvent vous être proposés sur le marché.

## ALLEMAND

Durch die Option «Motorradhalterung» kann sich in bestimmten Fällen die Anzahl der Plätze in der Zulassungsbescheinigung ändern.

- Die als Option angebrachten Zubehörteile sind bei der Bestimmung der Leermasse nicht enthalten. Ihr Gewicht ist daher von der verfügbaren Nutzlast abzuziehen.
- Auf dem Markt können Ihnen schwere Zubehörteile - wie große Markisen oder Stromaggregate - angeboten

## NEERLANDAIS

De optionele uitrusting «koppeling/motorfietsdrager» kan in sommige gevallen het aantal zitplaatsen op het inschrijvingsbewijs veranderen.

- De accessoires in optie geplaatst zijn niet inbegrepen in het «reis» klare leeggewicht. Hun gewicht is bijgevolg af te trekken van het beschikbare nuttig laadvermogen.
- Sommige zware opties, zoals luifels van grote afmetingen en stroomgroepen, kunnen u worden aangeboden op de markt. Het gewicht van deze accessoires komt in vermindering

La masse de ces accessoires viendra en déduction de la charge utile et pourra éventuellement amener à réduire le nombre réel de passagers.

Il conviendra donc de s'assurer que les charges maximales sur les essieux et la masse de charge techniquement admissible ne sont pas dépassées lors du chargement complet du véhicule. Votre distributeur/vendeur se tient à votre disposition afin de vous informer et fournir tous compléments d'informations.

werden. Die Masse dieser Zubehörteile wird von der Nutzlast abgezogen und kann eventuell dazu führen, dass die reale Anzahl der Mitfahrer reduziert wird.

- Daher ist sicherzustellen, dass die maximalen Achslasten und die technisch zulässige Lademasse bei der kompletten Ladung des Fahrzeugs nicht überschritten werden.
- Ihr Händler steht Ihnen zur Verfügung, um Sie zu informieren und zusätzliche Auskünfte zu erteilen.

van het nuttig laadvermogen en zouden eventueel een vermindering kunnen teweeg brengen van het reële aantal toegelaten passagiers.

- Het is bijgevolg aangewezen zich ervan te vergewissen dat de maximum belastbare gewichten per as en het totaal toegelaten gewicht van de motorhome niet overschreden wordt bij totale belading van het voertuig.
- Uw verdeler houdt zich ter uwer beschikking om uw verder te informeren.

# PRÉSENTATION DES MODÈLES

## VORSTELLUNG DER MODELLE

### PRESENTATIE VAN DE MODELLEN

Rep.	F	D	NL
<b>1</b>	NOM COMMERCIAL / FINITION	DATEN	KENMERKEN
<b>2</b>	MODÈLE	MODELL	MODEL
<b>3</b>	PORTEUR	BASISFAHRZEUG	VOERTUIG
<b>4</b>	Motorisation	Motorisierung	Motor
<b>5</b>	Puissance moteur CH-Kw	Motorleistung (PS/kW)	Vermogen motor PK-Kw
	POIDS	GEWICHT	GEWICHT
<b>6</b>	Masse à vide en ordre de marche (kg) (+/- 5%)	Masse im fahrbereiten Zustand (kg) (+/- 5%)	Massa in rijklare toestand (kg) (+/- 5%)
<b>7</b>	Masse maximale en charge techniquement admissible (kg)	Technisch zulässige Gesamtmasse (kg)	Maximum toegelaten gewicht (kg)
	DIMENSIONS	ABMESSUNGEN	AFMETINGEN
<b>A</b>	Longueur Hors Tout (sans échelle) (m)	Gesamtlänge (ohne Leiter) (m)	Totale lengte (zonder ladder) (m)
<b>B</b>	Largeur Hors Tout (m)	Gesamtbreite (m)	Totale breedte (m)
<b>C</b>	Hauteur Hors Tout (sans galerie) (m)	Gesamthöhe (ohne Dachgalerie) (m)	Totale hoogte (zonder dakreling) (m)
<b>D</b>	Empattement (m)	Radabstand (m)	Wielbasis (m)
<b>E</b>	Porte à faux arrière (mm)	Heck - Fahrzeugüberhang (mm)	Overhang achter (mm)
	PLACES	PLÄTZE	AANTAL PLAATSEN
<b>8</b>	Places assises carte grise sans porte moto	Sitzplätze im KFZ-Brief (ohne Motorradträger)	Aantal zitplaatsen met gordel (zonder Motorfiets drager) (2)
<b>9</b>	Places repas	Essplätze	Aantal zitplaatsen
<b>10</b>	Places couchage	Schlafplätze	Aantal slaappleaatsen
	AUTRES EQUIPEMENTS	AUSSENAUSSTATTUNG	OPTIES OPBOUW
<b>11</b>	Galerie et échelle alu repliable(11Kg)	Dachgalerie und klappbare Aluleiter ( 11kg )	Dakreling + opklapbare ladder in aluminium (11kg)
<b>12</b>	Attelage (38Kg)	Anhängerkupplung (38kg)	Trekhaak (38kg)
<b>13</b>	Porte moto (64Kg)	Motorradträger ( 64 kg )	Motorfiets drager (64kg)
	■ : Non prévu	■ : Montage nicht möglich	■ : Niet voorzien
	S : De serie	S : serienmäßig	S : Standaard
	O : Option	O : Option	O : Optie
	* : Suivant Option	* : Nächste Option	* : Volgende Optie
<b>***</b>	Voir document réglementaire	Siehe Unterlage mit Vorschriften	Zie het document met voorschriften

**PRÉSENTATION DES MODÈLES**  
**VORSTELLUNG DER MODELLE**  
**PRESENTATIE VAN DE MODELLEN**



Rep.	VANS / VANS / VANS											
1	TWIST V594 S		TWIST V594 SCS		TWIST V594		TWIST V594 MAX		TWIST V597 CS		TWIST V697	
2	START	EXCLUSIVE	START	EXCLUSIVE	START	EXCLUSIVE	START	EXCLUSIVE	START	EXCLUSIVE	START	EXCLUSIVE
3	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT
4	2,0L	2,0L	2,0L	2,0L	2,0L	2,0L	2,0L	2,0L	2,0L	2,0L	2,3L	2,3L
5	115-85	115-85	115-85	115-85	115-85	115-85	115-85	115-85	115-85	115-85	130-96	130-96
6	***											
7	3300	3300	3300	3300	3300	3300	3300	3300	3300	3300	3500L	3500L
A	5,41	5,41	5,41	5,41	5,99	5,99	5,99	5,99	5,99	5,99	6,36	6,36
B	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05	2,05
C	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61
D	3450	3450	3450	3450	4035	4035	4035	4035	4035	4035	4035XL	4035XL
E	Voir document Chassis / Siehe Dokument Chassis / Zie Document Chassis											
8	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
9	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
10	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3
11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Voir document Chassis / Siehe Dokument Chassis / Zie Document Chassis											
13	Voir document Chassis / Siehe Dokument Chassis / Zie Document Chassis											

**PRÉSENTATION DES MODÈLES**  
**VORSTELLUNG DER MODELLE**  
**PRESENTATIE VAN DE MODELLEN**

Rep.	<b>CAPUCINES / ALKOVEN / COACHBUILT</b>			
1	<b>FLASH</b>			
2	C514	C646	C656	C714GA
3	FORD	FORD	FIAT	FORD
4	2,0L	2,0L	2,3L	2,0L
5	130-92	130-92	130-96	130-92
6	***			
7	3500	3500	3500	3500
A	5,99	6,29	6,96	7,19
B	2,35	2,35	2,35	2,35
C	3,10	3,10	3,06	3,10
D	3,30	3,95	3,8	3,95
E	1676	1322	2219	2222
8	4	6	7	6
9	5	6	7	6
10	5	6	6 (7)	6
11	N/A			
12	0	0	0	0
13	n	0	0	n

**PRÉSENTATION DES MODÈLES**  
**VORSTELLUNG DER MODELLE**  
**PRESENTATIE VAN DE MODELLEN**



Rep.	PROFILES CLASSIQUE / KLASSISCHE TEILINTEGRIERTE / KLASSIEKE PROFIELEN									
1	FLASH	FLASH	FLASH	WELCOME	FLASH	WELCOME	WELCOME TRAVEL LINE	FLASH	WELCOME	FLASH
2	514	515	530	530	610	610	611	620	620	624
3	FORD	FORD	FIAT / FORD	FIAT / FORD	FIAT / FORD	FIAT / FORD	FIAT	FIAT / FORD	FIAT / FORD	FIAT
4	2,0L	2,0L	2,3L / 2,0L	2,3L / 2,0L	2,3L / 2,0L	2,3L / 2,0L	2,3L	2,3L / 2,0L	2,3L / 2,0L	2,3L
5	130-92	130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96
6	***									
7	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500
A	5,99	5,99	5,96 / 5,99	5,96 / 5,99	6,66 / 6,69	6,66 / 6,69	6,96	6,96 / 6,99	6,96 / 6,99	6,96
B	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35
C	2,92	2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89
D	3,30	3,30	3,80 / 3,75	3,80 / 3,75	3,8 / 3,75	3,8 / 3,75	4,03	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03
E	1676	1676	1219 / 1226	1219 / 1226	1919 / 1926	1919 / 1926	1984	1984 / 2022	1984 / 2022	1984
8	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
9	5	5	5	5	5	5	4	6	6	4
10	3	3	4	4	4	4	4	3 (0 +1)	3 (0 +1)	3/4*
11	N/A									
12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**PRÉSENTATION DES MODÈLES**  
**VORSTELLUNG DER MODELLE**  
**PRESENTATIE VAN DE MODELLEN**



Rep.	PROFILES CLASSIQUE / KLASSISCHE TEILINTEGRIERTE / KLASSIEKE PROFIELEN									
1	FLASH	FLASH	WELCOME	FLASH	WELCOME	FLASH	WELCOME	FLASH	WELCOME	FLASH
2	625	627	627GA	628EB	628EB	630	630	637	637	638EB
3	FIAT	FIAT / FORD								
4	2,3L	2,3L / 2,0L								
5	130-96	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92
6	***									
7	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500
A	6,66	6,96 / 6,99	6,96 / 6,99	6,96 / 6,99	6,96 / 6,99	6,96 / 6,99	6,96 / 6,99	6,46 / 6,49	6,46 / 6,49	6,46 / 6,49
B	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35
C	2,89	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92
D	3,8	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	3,8 / 3,75	3,8 / 3,75	3,80 / 3,75
E	1919	1984/2022	1984/2022	1984/2022	1984/2022	1984 / 2022	1984 / 2022	1779 / 1726	1779 / 1726	1719 / 1726
8	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
9	4	4/5***	5	4/5*	5	5	5	5	5	5
10	3/4*	3	3	3/4**	3/4**	3(O+1)	3(O+1)	3	3	3
11	N/A									
12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**PRÉSENTATION DES MODÈLES**  
**VORSTELLUNG DER MODELLE**  
**PRESENTATIE VAN DE MODELLEN**



Rep.	PROFILES CLASSIQUE / KLASSISCHE TEILINTEGRIERTE / KLASSIEKE PROFIELEN									
1	WELCOME	FLASH	FLASH	WELCOME	FLASH	WELCOME	FLASH	WELCOME	FLASH	WELCOME
2	638EB	656	718XLB	718XLB	727GA	727GA	728EB	728EB	737	737
3	FIAT / FORD	FIAT	FIAT / FORD							
4	2,3L / 2,0L	2,3L	2,3L / 2,0L							
5	130-96 / 130-92	130-96	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92	130-96 / 130-92
6	***									
7	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500
A	6,46 / 6,49	6,96	7,46 / 7,49	7,46 / 7,49	7,36 / 7,39	7,36 / 7,39	7,46 / 7,49	7,46 / 7,49	7,46 / 7,49	7,46 / 7,49
B	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35	2,35
C	2,89 / 2,92	2,89	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92	2,89 / 2,92
D	3,80 / 3,75	3,8	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95	4,03 / 3,95
E	1719 / 1726	2219	2484/2522	2484/2522	2384/2422	2384/2422	2484/2522	2484/2522	2484/2522	2484/2522
8	4	7	4	4	4	4	4	4	4	4
9	5	7	4/5*	5	4/5*	5	4/5*	5	4/5*	5
10	3	6(7)	3/4**	3/4**	3/4**	3/4**	3/4**	3/4**	3/4**	3/4**
11	N/A									
12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	0	0	n	n	n	n	n	n	n	n

**PRÉSENTATION DES MODÈLES**  
**VORSTELLUNG DER MODELLE**  
**PRESENTATIE VAN DE MODELLEN**



Rep.	INTEGRAL / VOLLINTEGRIETE / INTEGRALEN								
1	EXALTIS								
2	6010	6028EB	7018XLB	7027GA	7028EB	7037	7118XLB	7127GA	7128EB
3	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT	FIAT ALKO	FIAT ALKO	FIAT ALKO
4	2,3L	2,3L	2,3L	2,3L	2,3L	2,3L	2,3L	2,3L	2,3L
5	130-96	130-96	130-96	130-96	130-96	130-96	130-96	130-96	130-96
6	***								
7	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500	3500
A	6,68	6,99	7,38	7,38	7,41	7,38	7,38	7,38	7,41
B	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30
C	2,89	2,89	2,89	2,89	2,89	2,89	2,89	2,89	2,89
D	3,80	4,03	4,03	4,03	4,03	4,03	4,03	4,03	4,03
E	2,88	2,01	2,40	2,40	2,43	2,40	2,40	2,40	2,43
8	4	4	4	4	4	4	4	4	4
9	4/5	5	5	5	5	5	5	5	5
10	4	4	4	4	4	4	4	4	4
11	N/A								
12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	n	n	n	n	n	n	n	n	n

**Notes personnelles**  
**Persönliche Anmerkungen**  
**Persoonlijke notities**

A large rectangular box with a solid black border and horizontal dotted lines inside, intended for handwritten notes.



Les informations techniques et les conseils d'entretien contenus dans cette publication étaient corrects lors de la mise sous presse. Toutefois soucieuse de l'amélioration de ses produits, notre société se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les caractéristiques, la conception et l'équipement sans encourir aucune obligation.

Ce carnet d'entretien et de service ne peut pas être reproduit ni traduit, en tout ou en partie, sans autorisation préalable de notre société.

Sauf erreurs et omissions. Tout droits réservés.

En cas de version multilingue, c'est la langue française qui fait foi.

Die technischen Hinweise und Wartungsanweisungen, die in diesem Dokument enthalten sind, waren bei Drucklegung des Dokuments gültig. Im Bestreben, ihre Produkte permanent zu verbessern, behält sich unsere Firma jedoch das Recht vor, gewisse Punkte hinsichtlich des Konzepts und der Ausstattung ohne Vorankündigung zu verändern.

Dieses Wartungs- und Serviceheft darf ohne ausdrückliche Zustimmung unserer Firma weder teilweise noch vollständig reproduziert oder übersetzt werden. Irrtum und Auslassung vorbehalten. Alle Rechte vorbehalten.

Bei mehrsprachiger Version gilt die französische Sprache.

De technische informatie en de onderhoudsadviezen in dit document waren juist op het moment dat ze werden gedrukt. Onze firma wil echter graag haar producten verbeteren en behoudt zich dus het recht voor om op ieder willekeurig moment en zonder voorafgaande kennisgeving de eigenschappen, het ontwerp en de apparatuur te wijzigen zonder dat hieraan verplichtingen zijn verbonden.

Deze handleiding voor onderhoud en service kan niet worden vermenigvuldigd of vertaald, geheel of gedeeltelijk, zonder voorafgaande toestemming van onze firma.

Vergissingen of weglatingen voorbehouden. Alle rechten voorbehouden.

In geval van een versie in meerdere talen, is het de Franse tekst die doorslaggevend is.

# CHAUSSON

TRIGANO VDL - Camping Cars

CS 69003 - 07302 TOURNON CEDEX France

Tél. (33) 04 75 07 55 00

Collection 2017 (09/2016)



**papiers** Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent



**papiers** Mit Ecofolio  
werden alle  
Papiere recycelt



**papiers** Met Ecofolio  
kan al het papier  
worden gerecycled